

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 25 Octobre 2014 - 1^{er} Muharam 1435 - N° 761 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

INTENSE ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE

Le Président Bouteflika reçoit les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs du Mexique, de Suède et de Hongrie

Page 28

M. Messahel s'entretient à Paris avec M. Fabius

Page 28

La France salue le rôle de l'Algérie dans les négociations inter-maliennes

Page 28

Ould Khelifa : «L'Algérie œuvre au tarissement des sources de financement du terrorisme»

Page 3

L'Algérie au cœur du combat du développement, de la démocratie et de la sécurité

Boualem Branki

L'Algérie, qui déploie des efforts immenses pour se développer, démocratiser sa vie publique et améliorer le niveau de vie des Algériens, fait également figure de pays qui affronte de front plusieurs priorités politiques régionales et internationales. Il y a d'abord celle névralgique de la lutte contre le terrorisme et ses résidus qui stressent la marche du pays vers un développement social et économique harmonieux. L'Algérie, qui a fait face au terrorisme seule à un moment où ceux qui y font face maintenant, restent sourds aux avertissements et aux appels de soutien des autorités nationales, est aujourd'hui devenu un pays majeur dans le combat contre l'hydre terroriste. C'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre le message de cette fin de semaine du général de corps d'armée Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP. A ce sujet, il a bien réaffirmé dans une conférence sur "l'Armée de libération nationale: arme de l'information et de la diplomatie", "la détermination des éléments de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à consentir tous les efforts pour défendre nos frontières nationales et éradiquer les résidus terroristes dans notre pays".

Page 3



**AFFAIRE TIBHIRINE
«Le déplacement de la délégation française s'est passé dans des conditions satisfaisantes»**

Page 3

TRANSPORTS Tassili Airlines inaugure une nouvelle ligne commerciale Alger-Tlemcen-Alger

Page 4

**ENTRETIEN SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE PARIS
Le groupe Benamor porte haut le pavillon algérien**



Page 10

SANTÉ
Les boutons de fièvre augmenteraient le risque d'Alzheimer

Page 12-13

Ebola reste une urgence de santé mondiale

Pages 16-17

**FOOTBALL FINALE-ALLER DE LA LDC AS VITA CLUB (RD CONGO)-ES SÉTIF
L'ES Sétif à pied-d'œuvre à Kinshasa**

Page 26

**PORT DE BÉJAÏA
Importations suspectes d'une valeur de 2,6 millions d'euros**

Page 12

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps dégagé vers les régions Ouest et Centre et partiellement nuageux avec quelques faibles pluies vers l'extrême-Est.

Les vents seront modérés 20/30 km/h.

La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés.

Max Min

	Max	Min
Alger	26°	15°
Oran	20°	08°
Annaba	16°	27°
Béjaïa	23°	19°
Tamanrasset	29°	12°

Horaires des prières

Samedi 1^{er} Moharram 1436

Fajr	05:31
Dohr	12:33
Asr	15:34
Maghreb	18:04
Isha	19:23

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE La DGSN a honoré DK News



A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, décrétée le 22 octobre, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel, représenté par l'officier Yassa Imad Eddine, membre de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, a honoré jeudi au siège du journal, le Directeur général de DK News, M. Abdeldjalid Cherbal, en reconnaissance de son long parcours journalistique.

1^{ER} MOHARRAM 1436

Journée chômée et payée



La journée du samedi 25 octobre 2014, coïncidant avec awal moharem (le premier jour de l'an de l'hégire) 1436 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés...

CE MATIN AU FORUM DE DK NEWS Conférence du Pr Tedjiza sur la psychiatrie et la santé mentale

Le Pr Mohamed Tedjiza, professeur de psychiatrie et de psychologie médicale à la faculté de médecine d'Alger, chef du service psychiatrie à l'hôpital Drid Houcine et président de la Société médico-psychologique algérienne sera l'invité du Forum de DK News ce matin à 10h30 pour une conférence-débat sous le



thème : «Psychiatrie et santé mentale». La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

TAJ Conférence nationale des cadres

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 09h30 à l'hôtel L'Oasis sis à Hussein Dey (Alger), l'ouverture des travaux de la troisième conférence nationale des cadres du parti.



LE 29 OCTOBRE, À DJENANE EL MITHAK

Alnaft : signatures de contrats

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «Alnaft» organise une cérémonie de signature de contrats, mercredi 29 octobre à partir de 9h.

CE MATIN, À 8H,

Reboisement à la forêt d'Oued Semar

L'Association nationale scientifique de jeunes «Découverte de la nature», en partenariat avec Sonelgaz et la direction des forêts d'Alger, organise une opération de reboisement à la forêt d'Oued Semar, ce matin, à partir de 8h.



AUJOURD'HUI À LA LIBRAIRIE OMEGA

Vente-dédicace de Kamel Bouchama



L'auteur Kamel Bouchama (historien et ancien ministre), animera cet après-midi à la librairie internationale (OMEGA) de l'hôtel El Aurassi, une séance vente-dédicace autour de son livre *Luttes d'un peuple*, (beau-livre), paru aux éditions Juba.

DIMANCHE 26 OCTOBRE AU FORUM DE DK NEWS

Conférence de Abdelkader Nour, 1^{er} directeur de la Radio nationale



Abdelkader Nour est l'un des initiateurs du lancement de la radio durant la Révolution algérienne.

l'indépendance, le 28 octobre 1962.
Le forum aura lieu dimanche 26 octobre à 10h30 au 30 rue du Djurdjura Ben Aknoun, siège du quotidien.

DEMAIN À L'HÔTEL HILTON Colloque international sur les sujets âgés

La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), organise dimanche 26 octobre à l'hôtel Hilton, un colloque international sur les sujets âgés.



UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA Colloque sur le rôle de l'équipe du FLN pendant la Révolution

L'institut des sciences et techniques des activités sportives de l'université de Khemis Miliana organisera une journée d'étude le 27 octobre 2014 à 09h sur le rôle de l'équipe du FLN dans la victoire de la révolution algérienne sur le colonialisme. Cette journée portera des témoignages sur la glorieuse équipe de football du Front de libération nationale (FLN) qui fait partie de l'histoire de l'Algérie au regard du rôle important qu'elle a joué dans la Révolution, en faisant connaître la cause nationale à travers le monde.

LE 28 OCTOBRE À EL AURASSI Le FCE célèbre le 60^e anniversaire de la glorieuse Révolution de Novembre 54

Sous le patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Forum des chefs d'entreprises (FCE), organise le 28 octobre à partir de 18h à l'hôtel El Aurassi, une rencontre-célébration de la glorieuse Révolution de Novembre 1954. Organisé sous le thème «Le 1^{er} Novembre : événement fondateur de la République algérienne. Esquisse d'un bilan économique et social», l'objectif de cette rencontre est de contribuer à vivifier la mémoire et maintenir en permanence la mobilisation des enjeux du développement économique et social de notre pays.

L'Algérie au cœur du combat du développement, de la démocratie et de la sécurité



Boualem Beanki

L'Algérie, qui déploie des efforts immenses pour se développer, démocratiser sa vie publique et améliorer le niveau de vie des Algériens, fait également figure de pays qui affronte de front plusieurs priorités politiques régionales et internationales.

Il y a d'abord celle névralgique de la lutte contre le terrorisme, et ses résidus qui stressent la marche du pays vers un développement social et économique harmonieux.

L'Algérie, qui a fait face au terrorisme seul à un moment où ceux qui y font face maintenant, restent sourds aux avertissements et aux appels de soutien des autorités nationales, est aujourd'hui devenue un pays majeur dans le combat contre l'hydre terroriste.

C'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre le message de cette fin de semaine du général de corps d'armée Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'Etat major de l'ANP.

A ce sujet, il a bien réaffirmé dans une conférence sur «l'Armée de libération nationale : arme de l'information et de la diplomatie», «la détermination des éléments de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à consentir tous les efforts pour défendre nos frontières nationales et éradiquer les résidus terroristes dans notre pays».

La lettre est claire : elle rappelle ainsi «cette responsabilité qui s'accroît davantage avec ces campagnes virulentes successives visant à porter atteinte à notre histoire nationale, menées par les partisans du terrorisme en Algérie et particulièrement dans la région arabo-africaine, ainsi que par leurs complices criminels».

Il ajoute que «nous faisons aujourd'hui face aux mêmes défis, comme nous menons le même combat, et nous, au sein de l'Armée nationale populaire, demeurons fidèles au sacré serment et nous poursuivrons sur le même droit chemin, couronnés, grâce à Dieu, par la victoire, comme fut le cas par le passé».

Cette détermination de l'ANP de défendre l'Algérie, ses frontières et sa souveraineté est également accompagnée par une autre priorité, à l'agenda des services de sécurité : maintenir la stabilité et la sécurité, des gages pour ramener paix et prospérité pour le pays.

Le retour en Algérie des grands investisseurs américains, français, asiatiques en général, est le signe qui ne trompe pas quant à une attractivité économique et financière sans conteste qu'exerce aujourd'hui l'Algérie à travers son programme de développement quinquennal sur les grandes lobbies économiques et financiers internationaux.

Cet intérêt des pays occidentaux comme arabes est en fait explicatif de l'amélioration rapide de tous les grands indicateurs politique, éco-

nomique et social de l'Algérie.

La politique de réconciliation nationale pronée par le président Bouteflika, son ambitieux programme quinquennal de développement 2015-2019 doté d'un financement de plus de 220 milliards de dollars, et l'amélioration du climat sécuritaire ont fait que l'Algérie est aujourd'hui sollicitée de toutes parts pour des partenariats économiques encourageants, et des relations de coopération bilatérales plus denses, plus fournies, à la mesure de l'envergure de l'Algérie.

Et ce qui donne encore plus de profondeur à ce retour de l'Algérie sur la scène politique internationale, c'est maintenant sa propension à gérer les conflits armés régionaux et à cristalliser les espoirs de la communauté internationale pour ramener la paix, la sécurité et encourager le développement dans la région africaine.

Cela ne le paraît pas, mais les autorités algériennes, qui travaillent sur le front intérieur pour l'amélioration des conditions socio-économiques des Algériens avec une densification des projets sociaux, et à ramener paix et sécurité dans la région africaine et maghrébine, sont de plus en plus sollicitées à l'international, autant par les pays arabes amis que par les grands pays occidentaux, industrialisés et politiquement incontournables.

Ce sont là quelques aspects de cette «Realpolitik» adoptée par l'Algérie pour se replacer à son avantage dans l'agenda géostratégique mondial.

CLASSE POLITIQUE ET LES FORCES VIVES DU PAYS Un dénominateur commun, le consensus dans le sillage de la réconciliation nationale

Kamel Chérif

La classe politique algérienne continue d'œuvrer en faveur de la consolidation du consensus national, lequel intervient dans le sillage de la Charta pour la paix et la réconciliation nationale.

Toutes les actions entreprises dans le cadre du consensus national, consolident de manière directe ou indirecte la réconciliation entre les Algériens.

Le Front des forces socialistes (FFS) a emboîté le pas au parti du Front de libération nationale (FLN) pour appeler à un consensus national, no-

sus national. Il s'agit d'un consensus soutenu par le FLN qui avait initié ce qui était appelé l'Alliance présidentielle avec le Rassemblement national démocratique (RND) et le Mouvement pour la paix et la société (MSP).

D'autres actions ont été entreprises par d'autres partis politiques, entre autres Tajamou Amal al Jazaïr (TAJ) de Amar Ghoul ou encore le Parti des travailleurs de Louiza Hanoune et le Mouvement populaire algérien (MPA) d'Amara Benyounès.

En ce sens, la classe politique dans sa globalité n'a jamais cessé d'appeler à un consensus national, no-

tamment en cette conjoncture qui exige des Algériens de s'unir et de mettre de côté leurs divergences. C'est dans cet esprit que la classe politique mène ses actions, sachant que les dangers guettent de partout l'Algérie.

Les brasiers du Mali et de la Libye ainsi que la Tunisie et l'Egypte sans oublier la situation au Sahel sont autant de dangers qui entourent l'Algérie. Un pays qui fait l'exception dans sa région, quand on sait que l'Algérie était ciblée et reste toujours ciblée par les forces du mal, en témoignent l'agression de Ti-guentourine et les nombreuses tentatives d'intru-

sions de terroristes de différentes nationalités sur le territoire algérien. Compte tenu de cette situation, la classe politique fait du consensus national sa priorité.

Les plus hautes autorités de l'Etat, à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a toujours bâti sa politique sur le consensus.

A travers ce consensus, souhaité et revendiqué par toutes les forces vives du pays, c'est la stabilité du front interne de l'Algérie qui se trouve renforcée et consolidée, ce qui permet de faire face à toutes les attaques qui sont dirigées contre l'Algérie.

ALGÉRIE - FRANCE

Ould Khelifa : «L'Algérie œuvre au tarissement des sources de financement du terrorisme»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé jeudi que l'Algérie œuvrait au «tarissement» des sources de financement du terrorisme, à travers la criminalisation de paiement de rançons et la lutte contre le trafic de drogue. M. Ould Khelifa a indiqué lors de l'audience qu'il a accordée à la présidente de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale française, Mme Elizabeth Guigou, que le drame assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel a été fermement condamné par les députés algériens qui ont largement exprimé leur indignation», soulignant que «ce crime ne saurait entamer les relations bilatérales». M. Ould Khelifa a fait savoir que «les relations qui unissent les deux pays ont connu une importante évolution, notamment à la faveur des visites échangées entre les hauts responsables des deux pays». Il a dans ce sens relevé les «résultats positifs» perçus à l'issue de ses précédents entretiens avec le président de l'Assemblée nationale et des responsables français. Il a estimé par ailleurs que la grande commission parlementaire, l'unique en son genre qui regroupe le parlement algérien et un parlement étranger, constitue l'un des plus importants aspects de coopération parlementaire entre les deux pays.

Par ailleurs, M. Ould Khelifa a évoqué les démarches entreprises par l'Algérie en faveur de la réconciliation entre les belligérants maliens, se disant optimiste concernant le 3^e round de dialogue parrainé par l'Algérie.

Le responsable a également abordé la situation «préoccupante» en Libye, Syrie, Irak et en Palestine. Il a, dans ce sens, souligné l'attachement de l'Algérie à soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que l'Algérie n'est pas partie prenante dans ce conflit qui nécessite une solution juste, conformément à la légalité internationale.

Pour sa part, Mme Guigou a indiqué que les parlementaires français suivaient avec intérêt les efforts de l'Algérie en matière de préservation de la paix et de la sécurité dans la région.

La France et l'Algérie sont des pays «pivots», a-t-elle indiqué, ce qui dénote de l'importance de la concertation, d'autant plus qu'ils font face à des menaces communes. A ce propos, elle a tenu à souligner que la France «alue le rôle de l'Algérie en matière de recherche de solutions durables aux crises dans les pays voisins».

Mme Elizabeth Guigou a été reçue également par le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté Boualem Bousmaha qui lui a donné un aperçu sur la chambre basse du Parlement et son rôle constitutionnel outre la situation de la communauté algérienne résidant en France.

AFFAIRE TIBHIRINE

Le déplacement de la délégation française s'est passé dans des conditions «satisfaisantes»

Le déplacement de la délégation judiciaire française en Algérie, dans le cadre de l'affaire des moines de Tibhirine, s'est passé dans des conditions «satisfaisantes», a affirmé hier le porte-parole adjoint du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, Alexandre Georgini. «Le déplacement de la délégation judiciaire française en Algérie s'est passé dans des conditions satisfaisantes et il y a lieu de remercier les autorités de l'accueil qu'elles lui ont réservé et des moyens mis à sa disposition», s'est félicité M. Georgini. «Je suis certain que nos autorités judiciaires respectives sauront maintenir ensemble les conditions d'une collaboration fructueuse», a-t-il ajouté. La déclaration du porte-parole adjoint du ministère français des Affaires étrangères intervient après la sortie médiatique de l'avocat des familles des moines de Tibhirine qui a dénoncé jeudi à Paris ce qu'il a appellé une «confiscation» des preuves par l'Algérie. Intervenant lors d'une conférence de presse, Patrick Baudouin a évoqué la «terrible déception» des familles des moines de Tibhirine de voir les investigations bloquées par le refus de l'Algérie du transfert en France des prélèvements opérés par l'équipe du juge Marc Trevidic sur les dépouilles des moines. Pour sa part, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé jeudi que la justice algérienne «accomplit son travail normalement concernant l'affaire de Tibhirine», ajoutant qu'un magistrat algérien «se trouve actuellement en France dans le cadre d'une commission rogatoire». «Des procédures judiciaires ont été prises, sont respectées et suivies conformément à la loi au niveau du juge d'instruction chargé de l'affaire», a souligné M. Louh.

APS

TRANSPORT

Tassili Airlines inaugure une nouvelle ligne commerciale Alger-Tlemcen-Alger



La compagnie nationale Tassili Airlines (TAL) a inauguré, jeudi soir, à l'aéroport «Messali El Hadj» de Tlemcen, une nouvelle desserte reliant cette ville à Alger à raison de deux fois par semaine, renforçant son réseau domestique vers les régions de l'ouest.

Les vols de cette liaison Alger-Tlemcen-Alger sont programmés chaque jeudi et samedi à 19h à partir d'Alger et un retour à 21h de Tlemcen, a indiqué à l'APS le responsable de la communication de cette compagnie, Karim Bahar, à bord de l'avion lors du vol inaugural de cette ligne.

«Nous avons opté pour ces horaires afin de permettre aux passagers résidant à Alger ou Tlemcen de rentrer chez eux la veille du week-end et être de retour samedi soir pour reprendre leur travail dimanche. Il s'agit d'un service d'utilité publique qui s'adapte au monde du travail», a-t-il expliqué.

Quant au tarif du billet en aller-retour de la desserte Alger-Tlemcen-Alger, il est de 8.600 DA.

En présence de plusieurs responsables de la compagnie, une dizaine de voyageurs ont effectué, à bord d'un appareil de type Bombardier Q-200, ce vol inaugural d'une durée de 1h30min à partir d'Alger.

Durant ce voyage, Toufik, l'un des passagers provenant d'Alger, s'est dit satisfait de cette nouvelle desserte qui lui permet de se déplacer plus facilement, passer un week-end entier à Tlemcen et rentrer samedi soir pour reprendre le travail dimanche».

Quant à Nawel, une autre passagère, elle estime que cette ligne est «très pratique» pour les travailleurs notamment puisque cela permettra de travailler toute la journée dans l'une des deux villes desservies et de se déplacer, sans contrainte, le soir vers l'autre lorsque les contraintes du travail exigent un tel déplacement.

Présent à la cérémonie d'inauguration du vol, le directeur de transport de la wilaya de Tlemcen, Noureddine Attar, a souligné que cette initiative était bénéfique pour le tourisme dans la wilaya, tout en espérant que d'autres lignes s'en suivront, surtout vers ou en provenance de l'international. Outre cette desserte, le responsable de la communication de TAL a indiqué qu'une autre nouvelle ligne reliant la ville de Batna à la capitale serait inaugurée lundi prochain.

Ce vol sera assuré les lundi et vendredi, en aller retour, à partir de 18h d'Alger avec un retour à 20h de Batna.

Tous ces nouveaux vols font partie des projets de la compagnie dans le cadre du programme d'exploitation du réseau de transport régulier domestique grand public, a-t-il expliqué, en précisant que ces lignes complètent la capacité offerte par Air Algérie considérée, selon lui, comme principal partenaire de TAL avec une relation d'interdépendance.

La nouvelle ligne Alger-Tlemcen-Alger complète d'autres lignes déjà ouvertes par Tassili Airlines pour desservir notamment les villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Sétif, Béjaïa, Jijel, Ghardaïa, El Oued, Béchar, Hassi Messaoud (Ouargla), Adrar, Illizi, Tamanrasset et Djemat.

Outre son réseau domestique, lancé en mars 2013 et comptant déjà plus de 15 escales dont neuf (9) dans le sud, TAL s'apprête à lancer son réseau international régulier, dès novembre prochain, vers des villes françaises, italiennes et turques, a ajouté le même responsable.

La compagnie compte douze aéronefs avec une capacité totale de 1.064 sièges dont 4 aéronefs de type Boeing 737-800, 4 de type Bombardier Dash 8 Q 400 et 4 autres de type Dash 8 Q 200.

En 2013, TAL avait transporté près de 600.000 voyageurs, en nette évolution par rapport à 2012.

La compagnie avait été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier en 2005.

Avant de se lancer dans le transport domestique régulier grand public, TAL opérait, depuis sa création, dans le transport du personnel de Sonatrach, puis dans des dessertes internationales réservées aux travailleurs des sociétés étrangères du secteur de l'énergie activant en Algérie.

SOLIDARITÉ-M^{ME} BENHABYLÈS : Les questions de souveraineté nationale impliquent le Croissant-Rouge algérien

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) "ne peut demeurer neutre lorsqu'il s'agit de l'unité, de la souveraineté et de la sécurité nationales", a déclaré jeudi à Bordj Bou-Arréridj la présidente de cette organisation, Saïda Benhabylès.

Mme Benhabylès, qui présidait une assemblée pour l'élection du président de la section du CRA à Bordj Bou-Arréridj, a rappelé, à cette occasion, la position du CRA exprimée récemment à Genève "refusant toute ingérence dans les affaires algériennes" suite à la distribution lors d'une réunion d'un "projet humanitaire susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale".

"Nous avons catégoriquement refusé l'ouverture, sous prétexte de prendre en charge les réfugiés maliens, d'un bureau de la Croix-



Rouge à Tamanrasset et nous avons aussi refusé que cette région serve de point de ralliement des aides internationales, vu qu'un bureau du CRA est présent et assume pleinement ses tâches", a-t-elle souligné.

Evitant l'opération dite "couffin de ramadhan", la présidente du CRA a estimé que "la solidarité n'est pas la charité et nous proposons de remplacer ce

couffin par des mandats postaux qui préserveraient la dignité des bénéficiaires, tout en donnant davantage de transparence à l'opération".

La présidente du CRA a tenu à rendre un hommage appuyé au président sortant de la section de Bordj Bou-Arréridj, Djemal Nebache, en reconnaissance de ses 56 ans de service au sein de cette organisation humanitaire.

Le nissab de la zakat pour l'année 1435 de l'Hégire fixé à 395.250,00 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé jeudi que le nissab de la zakat pour l'année 1435 de l'Hégire (2014-2015) a été fixé à 395.250,00 DA.

La zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évalués au prix de

vente actuel le jour de la zakat, a précisé le ministère dans un communiqué.

Le nissab de la zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids a été estimé à 85 grammes, alors que l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et autres métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 4.650 DA, a ajouté le com-

Installation des nouveaux directeurs généraux des caisses des assurances sociales

Les nouveaux directeurs généraux de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et de la Caisse nationale des retraites (CNR) ont été installés jeudi.

Il s'agit de l'installation de Slimane Mellouka à la tête de la CNAS en remplacement de Hafed Choukri Bouziani, selon un communiqué du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Ahmed Chaouki Fouad Acheb Youcef a été nommé directeur général de la CASNOS, en remplacement de Ouahab Lemai, alors que Tidjani Hassan Heddam a remplacé Mohamed Tahar Beldjoudi à la tête de la CNR. Cette cérémonie d'installation a été présidée par le secrétaire général du ministère du

Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Kheyat intervient dans le cadre du remplacement d'anciens directeurs généraux mis à la retraite.

Kheyat a salué les efforts consentis par les anciens directeurs généraux dans le cadre de l'application du programme sectoriel pour la modernisation du système de sécurité sociale, appelant à la préservation de ces réalisations.

Il a, en outre, appelé l'ensemble des travailleurs des caisses nationales des assurances sociales à coopérer avec les nouveaux responsables pour poursuivre les efforts visant à développer le système national de sécurité sociale et améliorer le service public garanti aux assurés et aux ayants-droit.

Saisie de 2.800 litres de carburant et 2 véhicules à El Oued (MDN)

Une quantité de 2.800 litres de carburant et deux (2) véhicules ont été saisis par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'El-Oued, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El-Oued/4e Région militaire et en collabora-



tion avec les douanes algérienne, a saisi aujourd'hui 24 octobre 2014 à 03h00, suite à une pa-

trouille de reconnaissance menée près de la localité d'El Mkhilia dans la commune de Hassi Khaïla, deux (02) véhicules chargés d'une quantité de (1200) litres de carburant», précise le communiqué.

«Dans le même contexte, et dans la localité de Taleb Larbi, wilaya d'El Oued, un autre détachement a intercepté aujourd'hui à 00h55 du matin trois (03) charrettes chargées de 1600 litres de carburant», ajoute la même source.

APS

DJELLAB

Le gouvernement veille à la rationalisation des dépenses publiques en optant pour de nouveaux modes de financement

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab a souligné jeudi soir à Alger que les autorités publiques veillaient à la rationalisation des dépenses publiques à travers la diversification des sources de financement de l'investissement. M. Djellab qui répondait aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi de finances 2015, a précisé que «dans le cadre de la réforme budgétaire, le gouvernement a opté pour de nouveaux modes de financement autres que le budget à l'instar des marchés financiers et des partenariats entre les secteurs public et privé et les banques».

Il a indiqué dans ce sens que le gouvernement avait procédé à la mise en œuvre de ces modes de financement pour les projets de réalisation des logements promotionnels et de la nouvelle infrastructure à l'aéroport d'Alger.

Sur la base de l'augmentation des recettes et des dépenses, le projet de loi de finances 2015 prévoit un déficit budgétaire de 4.173,4 milliards de dinars (-22,1% du PIB) contre 5.563,5 milliards de dinars en 2013, en prévision de la clôture de l'exercice 2014 du fait du recours au Fonds de régulation des recettes pour couvrir le déficit budgétaire.

Le texte prévoit également un recul de 4.429,3 milliards de dinars des avoirs du fond de régulation des recettes à fin 2015, soit 23,4% du PIB pour l'année 2015.

M. Djellab a rappelé dans ce sens que «le fond de régulation des recettes s'appuie, pour ses recettes, sur l'excédent des prix des hydrocarbures qui dépassent les prévisions alors que ses dépenses sont destinées au financement du déficit du tré-



sor sans pour autant que les avoirs du fonds ne soient en dessous des 740 milliards de dinars».

Concernant la gestion du fonds, le ministre a rappelé que l'Inspection générale des finances (IGF) assurait depuis 2008 des opérations d'audit sur l'ensemble des fonds d'affectation y compris le fonds de régulation des recettes outre son contrôle annuel effectué par la Cour des comptes.

A une question sur l'unification de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), le ministre a estimé qu'il «est important de faire la distinction entre les activités commerciales et celles de l'importation» ajoutant que le commerce était le moteur de toute économie moderne.

Il a par ailleurs rappelé que ces mesures visaient notamment à simplifier le système fiscal et à lutter contre la fraude et l'évasion fiscale afin de conférer à la fiscalité son rôle d'encouragement et d'orientation socioéconomique.

À cet effet, le ministre a indiqué que «la moyenne de l'IBS a été unifiée pour apprani les difficultés qui se posent aux sociétés notamment quand ces dernières exercent plusieurs activités auxquelles des taux différents sont imposés».

Pour ce qui est de l'impact de la baisse du prix du baril de pétrole à 80 dollars sur la mise en œuvre du plan quinquennal 2015-2019, M. Djellab a indiqué que ce plan avait été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 37 dollars ajoutant que le financement du plan en question s'appuierait sur les ressources fiscales et les financements bancaires et non bancaires.

Deux prix référentiels du baril de pétrole ont été adoptés depuis la création du Fonds de régulation des recettes. Ce prix avait été fixé à 19 dollars (pour le Sahara blend) et adopté à la valeur de la loi de finances de 2000.

En 2008, le prix référentiel du baril de pétrole a été fixé à 37 dollars.

Pour le ministre, «ces mesures permettent d'amortir des incidences des fluctuations des prix du pétrole sur le budget de l'Etat». M. Djellab a rappelé que les prévisions du gouvernement pour l'élaboration de la loi de finances s'appuyaient essentiellement sur la moyenne annuelle du prix du baril de pétrole sans tenir compte des augmentations ou baisses conjoncturelles.

Le ministre a souligné par ailleurs que «le gouvernement suit avec intérêt l'importante régression des prix du pétrole», affirmant que cette tendance ne constituait pas un risque pour les équilibres internes et externes mais plutot «une alerte que les pouvoirs publics prennent sérieusement en charge».

Concernant l'évolution du taux de change du dinar, le représentant du gouvernement a indiqué qu'il «est important de faire la différence entre la dévaluation et la dépréciation d'une monnaie locale face à la devise étrangère, précisant que «la dévaluation est une décision provisoire visant à corriger le dysfonctionnement d'un équilibre dû à des facteurs internes ou à faire face à des chocs externes».

Il a ajouté que la dépréciation dépendait, quant à elle, de l'offre et de la demande (...).

Le projet de loi de finances 2015 fixe la parité de change entre le dinar et le dollar américain

à 79 dinars le dollar.

S'agissant des affectations allouées par le Premier ministre lors de ses visites de terrain, M. Djellab a précisé que «les programmes complémentaires prévus lors des visites du Premier ministre dans les wilayas du pays ont été financés à partir des affectations budgétaires accordées au titre de la loi de finances en procédant à des prélevements sur le budget annuel prévu au titre du programme complémentaire accordé aux wilayas à travers une redistribution sectorielle des dépenses de l'Etat en application de l'article 36 de la loi 16-84 amendée et complétée relative aux lois de finances, n'a été accordée».

Il a rappelé à ce propos qu'«aucune subvention supplémentaire en dehors des affectations adoptées dans les lois de finances, n'a été accordée».

Le ministre des Finances avait présenté la loi de finances 2005 mardi dernier devant les députés de l'APN, qui ont notamment interpellé le ministre sur l'amélioration du niveau de vie des citoyens et du pouvoir d'achat, la répartition des budgets, la fiscalité et le renforcement des mesures liées au contrôle des deniers publics.

M. Djellab a rappelé, lors de la séance consacrée aux réponses aux préoccupations des députés, que l'objectif du gouvernement à travers ce projet, était essentiellement de poursuivre la mise en œuvre des programmes d'investissement publics pour rétablir les équilibres structurels et améliorer le cadre de vie des citoyens.

Le projet de loi de finances 2005 sera adopté mercredi prochain.

Les députés expriment leur inquiétude de la baisse du prix du pétrole

Les présidents de six groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont exprimé jeudi à Alger, dans leurs interventions sur le projet de loi de finances 2015, leur inquiétude quant à l'impact de la baisse des prix du pétrole sur les équilibres financiers du pays.

Lors d'une séance présidée par le président de l'APN Mohamed Larbi Ould Khelifa, les six intervenants ont appelé à plus de rationalisation de la dépense publique et libérer l'économie nationale de la dépendance au secteur des hydrocarbures.

Le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) exprime son inquiétude quant à cette conjoncture (baisse des prix du pétrole, ndlr) qui représente un danger réel et imminent pour les équilibres financiers du pays», a fait savoir Mohamed Diji, chef du groupe parlementaire du RND.

Il a invité, à ce sujet, le gouvernement à «prendre les précautions nécessaires à travers la rationalisation des dépenses» tout en maintenant «le bon rythme qui a caractérisé la croissance économique durant la dernière décennie», selon ses propos.

Le président du groupe parlementaire du Parti des travailleurs (PT) Ramdane Thaizat a également appelé le gouvernement à prendre «des mesures préventives» pour éviter à l'économie nationale de subir les effets de la baisse continue de l'or noir, et ce, dans une conjoncture internationale marquée par des conflits ainsi qu'une relance économique mondiale au ralenti.

De son côté, le président du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) Chafat Bouaiche a incité le gouvernement à «œuvrer sérieusement à la diversification de l'économie afin de créer des ressources financières, en dehors des hydrocarbures».

«Le seul moyen qui contraindra le gouvernement à trouver sérieusement des alternatives à la dépendance aux hydrocarbures est que le prix de référence du pétrole (fixé actuellement à 37 dollars, ndlr) soit fixé, au préalable, par le parlement», a-t-il suggéré.

Le chef du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) Filali Gouine a fait état de l'absence d'une vision économique claire chez le gouvernement relevant l'échec de la politique des investissements ainsi que la non-maitrise du volume des importations dont la facture ne cesse de connaître une courbe ascendante».

Le Front de libération nationale (FLN), par le biais de son président du groupe parlementaire Tahar Khaoua, «alue la décision d'abroger l'article 87 bis du Code du travail ainsi que le retour du crédit à la consommation».

Par ailleurs, l'intervention de M. Hafidz représentant des indépendants, s'est articulée autour de la réévaluation des coûts des projets qui enregistrent des retards.

APS

62 amendements proposés au PLF-2015 approuvés par l'APN

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé jeudi 62 amendements proposés au projet de loi de finances 2015 (PLF-2015), a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

Après examen, le bureau a décidé d'approver 62 amendements car répondant aux conditions légales avant de les soumettre à la commission des finances et du budget pour les examiner avec les représentants de leurs auteurs, précise la même source.

• 62 amendements sur les 76 proposés ont été approuvés concernant le projet de la loi de finances 2015 lors d'une réunion consacrée par l'APN à l'examen de ces propositions, préside par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN.

Participation de l'APN à la réunion de l'Assemblée parlementaire de l'UPM

L'Assemblée populaire nationale (APN) a participé hier à Rome (Italie), aux travaux de la réunion de la commission pour «la promotion de la qualité de la vie, les échanges humains et la culture» de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la méditerranée (UPM).

L'ordre du jour de cette réunion comprend trois prin-

cipaux thèmes, à savoir «Immigration et intégration», «Faciliter la mobilité des jeunes et chercheurs dans la région euro-méditerranéenne: Programme Erasmus» et «Orientations culturelles et changements sociaux».

L'APN était représentée par le député Slimane Saadaoui en sa qualité de membre permanent de cette commission.

M^{ME} BENGHEBRIT EST FORMELLE 80% des revendications des syndicats de l'Education prises en charge

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé jeudi à Alger que 80% des revendications des syndicats du secteur avaient été prises en charge, soulignant que le taux de participation au mouvement de protestation organisé mardi était «très faible».

Les chiffres obtenus par les directions de l'Education au niveau des wilayas démontrent que le mouvement de protestation organisé mardi «n'a pas eu d'écho», a indiqué M^{me} Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales.

Le taux de participation à ce mouvement «varie entre 2% et 3% dans un nombre très réduit de wilayas et il est nul dans la majorité des wilayas», a-t-elle souligné.

La ministre s'est interrogée sur l'utilité de ce mouvement, puisque 80% des 32 revendications soumises au ministère ont été satisfaites.

«Le reste des revendications trouvera une réponse avec le temps», a-t-elle ajouté.

La ministre n'a pas manqué

l'occasion de saluer le sens des responsabilités des enseignants «en dépit de leurs conditions de vie», appelant la famille de l'éducation nationale à «prôner le dialogue et la concertation dans le cadre de la crise grandissante que connaît l'école algérienne».

Elle a estimé que la conjoncture actuelle impliquait la prise d'importantes mesures et la consécration de grands moyens pour la gestion de plus de 8 millions d'élèves et de près de 700 000 fonctionnaires relevant du secteur de l'éducation nationale.

Elle a annoncé à l'occasion des mesures pour l'amélioration de la situation des fonctionnaires de l'Education notamment en matière de formation qui constitue l'une des priorités du secteur, soulignant que près de 500 000 fonctionnaires devront bénéfi-



cier de la formation, du recyclage et de promotions. La ministre de l'Education nationale a appelé les enseignants à «faire prévaloir l'intérêt de l'élève», estimant que «l'élève a davantage besoin d'étudier et il ne doit pas y avoir de grève, en raison de la surcharge des classes».

Elle a affirmé ne pas ignorer «les problèmes des enseignants dont le règlement exige l'établissement d'un climat de dialogue et de concertation».

Le nombre de postes vacants d'enseignants de français à Tamanrasset est «minime»

Dix postes d'enseignants de français sont vacants dans la wilaya de Tamanrasset, un chiffre «minime» comparé au nombre total (368) des postes d'enseignants dans cette wilaya, a affirmé jeudi à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

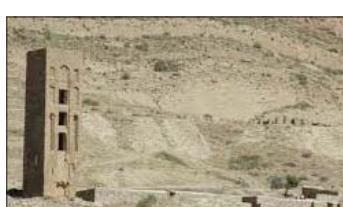
La ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises pour pallier le déficit «flagrant» en matière d'enseignants de français dans la wilaya de Tamanrasset, a précisé que «le problème ne concerne que quelques régions isolées dans la wilaya, boudées par certains enseignants, majoritairement des femmes, qui ont refusé de s'y rendre en raison de l'indisponibilité de logements».

APS

CULTURE Nécessité de rattraper le retard dans les travaux de restauration de la Kalâa de Béni Hammad



Mme Nadia Labidi



La ministre de la Culture Nadia Labidi a affirmé jeudi à Alger que son département tentait de «rattraper le retard» accumulé dans les travaux de restauration de la Kalâa de Béni Hammad à M'sila à travers un «plan de restauration et de réhabilitation» du site en dépit des «obstacles rencontrés».

A une question du membre du Rassemblement national démocratique (RND) Djamel Kikane, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, la ministre a estimé que son département «s'engage à suivre la question et à résoudre les problèmes qui affectent le bon déroulement du projet». Il s'agit, a-t-elle précisé, de la «poursuite de la construction d'habitats sur le site par des personnes disposant de permis en infraction de la loi (...), et le fait que certaines parties du site sont soumises à des dispositions sécuritaires liées à des structures militaires». M^{me} Labidi a rappelé que le projet relatif à la restauration de la Kalâa de Béni Hammad «est un projet décentralisé» inscrit dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux au profit de la wilaya de M'sila au titre de «travaux de réalisation et études du plan du site archéologique de la Kalâa de Béni Hammad». Elle a ajouté à ce propos que le projet «a été inscrit en 2006 avant que les autorités locales n'ouvrent des appels d'offres infructueux sur le projet en 2008 et 2009».

Ce n'est qu'en 2011 qu'un bureau d'études est choisi pour

prendre en charge le projet, mais malheureusement l'affaire est abandonnée pour reprendre vers la fin 2012», a-t-elle expliqué. La ministre a fait savoir que son département a procédé à la détermination de la nature des travaux urgents du projet à travers un plan de trois phases.

La première phase, qui a été achevée, a suscité des réserves techniques des services du ministère de la Culture mais a permis d'en finir avec la deuxième phase avant de se lancer dans la troisième et dernière phase du plan», a indiqué M^{me} Labidi. A une question sur le relance du festival de la Kalâa de Béni Hammad, suspendu depuis les années 90 en raison de la situation sécuritaire, la ministre a donné son accord concernant cette question à condition, a-t-elle dit, que cela «ne s'oppose pas aux dispositions de la loi sur la protection du patrimoine culturel et des conditions de l'Unesco relatives à l'organisation de festivités sur des sites classés mondialement».

La Kalâa de Béni Hammad est inscrite sur la liste du patrimoine national depuis 1968 et celle du patrimoine mondial depuis 1980. Elle est l'un des symboles de la dynastie des hammadiites érigée en l'an 1007 au nord-est de la wilaya de M'sila (commune des Maâdid actuellement).

La Kalâa souffre aujourd'hui de l'abandon et de la détérioration en raison de facteurs climatiques.

APS

PARLEMENT

Belaïz : «Toutes les revendications du corps de la Protection civile ont été traitées»

Les revendications du corps de la Protection civile ont été traitées dans le cadre de la prise en charge de la situation socio-professionnelle des fonctionnaires de la Sûreté nationale, a affirmé jeudi à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

Les revendications des fonctionnaires de la Protection civile ainsi que ceux des Douanes ont été traitées dans le cadre de la prise en charge de la situation socio-professionnelle des fonctionnaires de la Sûreté nationale, a précisé le ministre dans une dé-

claration à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

A une question sur «la décision des fonctionnaires de la Protection civile d'observer ultérieurement un mouvement de protestation», M. Belaïz a démenti cette information précisant qu'il s'agissait d'une rumeur colportée par des fonctionnaires révoqués pour fautes graves». Cette rumeur est «totalement infondée», a-t-il asséné.

«La grève ou le débrayage dans ces corps chargés d'assurer la sécurité sont interdits en Algérie et même ailleurs», a rappelé M. Belaïz.

Pour ce qui est de la création d'un syndicat propre à ces corps, le ministre a dit que «l'idée n'est pas à exclure. Une réflexion pourrait être lancée autour de cette proposition qui sera examinée sous tous ses aspects juridiques et autres».

En attendant, le ministre a fait savoir que «le gouvernement a décidé de la mise en place de commissions indépendantes et impartiales



qui prendront en charge les promotions et sanctions en assurant des voies de recours et des garanties pour ce qui est du droit de défense ou de consultation du dossier».

M. Belaïz a, en outre, rappelé que le gouvernement avait pris en charge toutes les revendications socio-professionnelles soumises par des agents respectables qui accomplissaient leur mission avec «professionnalisme».

«Elles ont été examinées et satisfaites. Tout est rentré dans l'ordre», a-t-il dit.

Une mise en œuvre «rapide» de plusieurs mesures d'amélioration relatives à la rémunération, au logement, à l'organisation et aux conditions de travail ainsi qu'à la représentation des agents de la Sûreté nationale, avait été décidée à l'issue d'une réunion interministérielle présidée di-



manche à Alger par le Premier ministre, Abdemalik Sellal, selon un communiqué du cabinet du Premier ministre.

«Le même dispositif réglementaire qui permet de couvrir les besoins de fonctionnement des autres corps paramilitaires devra être mis en œuvre dans les mêmes conditions», ajoute le communiqué.

● 9 milliards DA affectés aux travaux d'entretien et d'aménagement de certaines écoles primaires

Neuf (09) milliards DA ont été affectés à la prise en charge des travaux d'entretien et d'aménagement de certaines écoles primaires, a affirmé Tayeb Belaïz. «80% des écoles primaires travaillent dans de bonnes conditions. Pour les 20% restants, 9 milliards DA ont été alloués pour entreprendre des travaux d'entretien et d'équipement en appareils nécessaires», a précisé le ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière, sur les lacunes enregistrées dans certains établissements scolaires. «On doit répondre aux besoins de ces écoles primaires avant fin 2015», a indiqué M. Belaïz soulignant que l'accent sera mis cette année avec le concours des autorités locales, sur «de contrôle sur le terrain

afin de palier toutes les lacunes» au niveau de ces établissements. L'Etat est «fermement déterminé» à construire davantage de structures et établissements scolaires tout en assurant l'encadrement qu'il faut dans ce secteur public dont dépend l'avenir de l'Algérie. Pour M. Belaïz, il temps de s'intéresser et de se focaliser sur la qualité. Envoquant les réalisations accomplies dans le système éducatif, le ministre a rappelé que la rentrée scolaire a été marquée par 10 millions d'inscriptions dans des établissements éducatifs. Il s'agit, a-t-il dit, des élèves de l'éducation nationale, des stagiaires de la formation professionnelle et des étudiants universitaires. «Ce chiffre dépasse même le nombre de la population de certains pays», a fait remarquer M. Belaïz

précisant qu'on le trouve (10 millions d'enfants algériens dans des établissements éducatifs) uniquement dans des pays très avancés». Selon le ministre, ces chiffres démontrent que la «démocratisation de l'enseignement en Algérie a porté ses fruits». La démocratisation de l'enseignement «en tant que décision politique est un grand succès». La gratuité de l'enseignement est une réalité palpable, a poursuivi M. Belaïz qui a rappelé que «des établissements scolaires existent dans tous les coins du pays (villages, montagnes)». Chaque Algérien où il soit a une place à l'école», a-t-il fait observer. L'Etat algérien n'a pas lésiné sur les moyens pour atteindre cet objectif», a rappelé le ministre. Revenant en chiffres sur l'évolution des établissements éduca-

tifs, M. Belaïz a souligné que le nombre d'écoles primaires est passé de 15 707 en 1999 à 19 458 en 2014 tandis que celui des collèges, est de 5 541 en 2014 contre 3 292 en 1999. Le nombre de lycées est passé, quant à lui, de 1 187 en 1999 à 2 402 en 2014. S'agissant des centres de la formation professionnelle, M. Belaïz a fait savoir qu'ils étaient de 437 en 2000 contre 809 en 2014 tandis que les universités et centres universitaires sont estimés à 93 établissements alors qu'ils ne dépassaient pas 53 en 2000. Ces établissements ont besoin d'équipements et d'appareils pour assurer les meilleurs moyens aux élèves et étudiants, a-t-il ajouté rappelant que l'Etat avait consacré, à cet effet, plus de 14 586 cantines scolaires.

Louh : «96% de taux d'exécution des décisions de justice en matière administrative et sociale»

Le taux d'exécution des décisions de justice en matière administrative et sociale a atteint plus de 96%, a affirmé jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Le ministre, qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures relatives à l'exécution des décisions relatives à la réintégration des travailleurs et fonctionnaires licenciés, a souligné que «le taux d'exécution des décisions de justice en matière administrative et sociale a atteint 96%».

Le ministre a toutefois relevé «l'inexécution, jusqu'à l'heure, de certaines décisions de justice, en raison du caractère ambigu de la prononciation des jugements, d'où la complexité de leur exécution», a-t-il dit.

Il a rappelé que les statistiques de la commission en charge du volet social, composée de représentants des ministères de la Justice

du Travail et de la Sécurité sociale et de l'Industrie, ainsi que des représentants de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du patronat «a recensé depuis 1999 l'exécution de plus de 8% des décisions de justice en matière sociale».

M. Louh a indiqué que «l'exécution des décisions de justice exige la présence d'un huissier de justice, en sa qualité d'officier public chargé de l'exécution des décisions de justice et des différents titres exécutoires, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi régissant la profession d'huissier de justice».

En vertu de l'article 612 du code de procédure civile et administrative, l'exécution forcée doit être précédée de la signification au poursuivi avec commandement d'avoir à se libérer de l'obligation contenue dans l'article exécutoire, dans un délai de quinze (15) jours».

Concernant le secteur public, M. Louh a indiqué que «pour garantir l'application des décisions sur l'administration dans ce secteur, l'article 138 du code pénal amendé et complété stipule que tout fonctionnaire qui use du pouvoir que lui confère sa fonction pour ordonner l'arrêt de l'exécution d'une décision de justice ou qui, volontairement, refuse ou entrave l'exécution de cette décision ou s'y oppose, est puni de 6 mois à 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 5 000 à 50 000 DA».

Au volet économique, l'exécution des décisions de justice concernant la réintégration des travailleurs licenciés, porte sur l'obligation pour l'employeur de réintégrer le travailleur licencié à son poste et l'indemniser conformément à la loi sur les relations de travail et à l'article 625 du 1^{er} alinéa du code de procédure civile et administrative.

Elaboration d'un projet de loi portant création d'un fonds national d'aide aux femmes divorcées

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé jeudi à Alger que le gouvernement avait élaboré «un projet de loi portant création d'un fonds national d'aide aux femmes divorcées démunies». «Le gouvernement a élaboré, sur instruction du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, un projet de loi portant création d'un fonds de pension alimentaire qui sera examiné par le Parlement», a indiqué le ministre, en réponse à une question d'un membre du Conseil de la nation sur l'obligation pour le mari qui divorce de sa femme de lui verser une pension alimentaire et de lui assurer un logement pour la prise en charge de ses enfants mineurs. M. Louh a rappelé à cet effet, l'obligation pour le mari qui divorce de sa femme de lui verser une pension alimentaire et de lui assurer un logement avec pour objectif «de protéger ses enfants des répercussions de la rupture et préserver leur stabilité matérielle et morale». Le père de fa-

SELON UN RESPONSABLE AU MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE 7.000 victimes de mines posées durant la période coloniale bénéficient d'allocations

Plus de 7.000 victimes de mines antipersonnel posées durant la période coloniale bénéficient d'aides sociales directes sous forme d'allocations, a-t-on appris jeudi à Alger auprès d'un responsable au ministère des Moudjahidines.

"Plus de 7.000 victimes de mines antipersonnel posées durant la période coloniale et leurs familles bénéficient d'aides sociales directes sous forme d'allocations octroyées par le ministère des Moudjahidines", a affirmé le directeur des allocations au ministère, Omar Ben Saâd Allah, lors de la 3^e Conférence du programme arabe sur les activités de déminage, soulignant que l'assistance aux victimes de mines "exige la mobilisation d'importantes ressources humaines et financières".

Les mines posées durant la période coloniale "ont engendré un problème humanitaire", avec les différents types de handicap causés à des milliers de civils, suite à leur explosion, a rappelé le même responsable, faisant état de "7.300 victimes civiles et 48.030 victimes durant la glorieuse guerre de libération, sans compter les invalides parmi les soldats de l'Armée de libération nationale (ALN), et 2.470 victimes enregistrées après l'indépendance" en 1962.

Face à cette situation, l'Etat algérien a pris, depuis 1962, une série de mesures pour déterminer les res-



sources nécessaires pour le traitement de ce problème humanitaire, et ce avant l'adoption de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel (1997), consistant dans la prise en charge médicale et sociale, et la consécration d'indemnisations sous forme d'allocations au profit des victimes de mines.

La Convention d'Ottawa se veut une référence sur laquelle sont fondées les structures d'assistance sociale relevant du ministère des Moudjahidines pour atteindre les normes internationales reconnaissantes en matière d'assistance des victimes de mines, a affirmé M. Saâd Allah.

L'Algérie a payé et continue de payer une lourde facture pour la prise en charge des victimes de mines de la période coloniale, d'autant que les zones frontalieres est et ouest de l'Algérie sont peuplées", a affirmé le professeur d'histoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, ajoutant que "les études académiques ont démontré que le coût de la destruction d'une seule mine est de 1.000 dollars".

Il a ajouté que "l'Armée nationale populaire (ANP) a réussi avec une grande performance à détruire plus

de 8 millions de mines, depuis l'indépendance, sur un total de 13 millions de mines posées par les autorités coloniales sur les frontières avec la Tunisie et le Maroc et dans d'autres régions du pays", soulignant que cette mission "a eu lieu sans aucune aide étrangère".

L'Algérie ne souffre pas uniquement des effets des mines antipersonnel de la période coloniale, mais aussi des conséquences des explosions nucléaires à Reggane (Adrar) "à l'origine de 13 types de cancer", selon l'intervenant.

Organisés par le Conseil national économique et social (CNES), en coordination avec le ministère de la Défense nationale, les travaux du programme arabe sur les activités de déminage ont débuté mardi et se sont terminés hier.

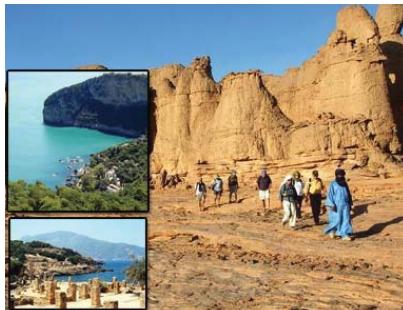
La conférence a vu la participation d'experts et de spécialistes de 13 pays arabes, et du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG), ainsi que des représentants d'institutions onusiennes et de plusieurs ONG.

LE PROFESSEUR IMANE BOUNAÂDJA, DE L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 : «Nécessité d'une presse spécialisée pour promouvoir le tourisme en Algérie»

La nécessité d'une presse spécialisée pour le développement et la promotion du tourisme en Algérie a été recommandée, jeudi à Mostaganem, par les participants à une conférence nationale sur le rôle des médias dans le domaine du tourisme.

Le professeur Imane Bouaâdja, de l'université d'Alger 3, a insisté sur l'importance de faire connaître les atouts naturels et culturels pour donner une image d'excellence au tourisme, appelant les entreprises de production artistique et culturelle et les investisseurs dans le champ audiovisuel à réaliser des films, des reportages et des documentaires pour mettre en valeur les destinations touristiques de l'Algérie.

Pour sa part, l'universitaire Abdellah Tani Nadir,



de l'université de Mostaganem, a préconisé l'introduction, dans les universités et les instituts de formation professionnelle, des cursus dans le domaine de la presse touristique, d'œuvrer à l'adoption de schémas d'un tourisme durable et à l'activation d'un partenariat entre la presse et le secteur du tourisme pour

hisser son produit à un niveau compétitif à même de contribuer au développement économique et social.

M. Medjahed Toufik, inspecteur à la Direction du tourisme de Mostaganem, a rappelé que le législateur algérien exige aux agences de tourisme et de voyages l'utilisation des nouvelles technologies de

l'information et de la communication (NTIC) pour promouvoir le tourisme et la destination Algérie. Initiée par la faculté de sciences humaines de l'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, en collaboration avec le réseau algérien d'information culturelle, cette rencontre a regroupé des universitaires et des spécialistes dans le domaine médiatique.

Les travaux de cette conférence ont été marqués par la présentation d'une série de communications abondant, entre autres, les TIC comme outil de développement touristique, les réseaux sociaux et leur rôle dans la promotion touristique, la presse et l'image touristique en Algérie et la contribution de la presse de proximité à la culture touristique en Algérie.

MINES

Destruction de plus de 927.000 mines antipersonnel posées durant la période coloniale

L'Algérie a réussi, entre novembre 2004 et septembre 2014, dans le cadre de ses engagements internationaux, à détruire 927.571 mines antipersonnel posées durant la période coloniale, a affirmé jeudi à Alger le chargé du dossier "mines antipersonnel" au niveau national, le colonel Ahcène Gherabi.

"La pratique algérienne du déminage humanitaire s'est déroulée en deux phases, la première de 1963 jusqu'en 1988 dans le cadre de l'élimination des vestiges de la colonisation, tandis que la deuxième phase s'étale de novembre 2004 jusqu'à nos jours, en conformité à un engagement international", a précisé le colonel Gherabi lors des travaux de la troisième journée de la 3^e Conférence du programme arabe sur les actions de déminage.

Lors de la deuxième phase, 927.571 mines antipersonnel ont été détruites jusqu'au 30 septembre 2014, a indiqué le chargé du dossier "mines antipersonnel" au niveau national, lors de son intervention sur le thème "Mise en œuvre par l'Algérie de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel".

Cette phase a été marquée par la destruction de 159.110 mines antipersonnel, la rétention de 5.970 mines et la remise de 7.878.222 hectares de terrains nettoyés aux autorités locales, contre la destruction de 7.819.120 mines et la remise de 50.006 hectares de terrains nettoyés lors de la première phase, visant l'élimination de tout vestige du colonialisme", a-t-il souligné.

La quantité restante des mines antipersonnel, après la ratification par l'Algérie de la convention d'Ottawa, s'élève à 3.000.000 mines dans les wilayas d'El-Tarf, de Guelma, de Souk Ahras et de Tebessa, outre Tlemcen, Naâma et Béchar.

Le colonel Hocine Hamel, de la V^e Région militaire, a pour sa part évoqué les difficultés rencontrées lors des opérations de déminage dont "les lignes électriques de haute tension (entre 17.000 et 30.000 volts), ce qui a nécessité la formation d'officiers spécialisés et le recours à certains moudjahidines de la Révolution nationale parmi ceux qui ont déployés dans ces régions".

Les pays arabes non signataires de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel invités à y adhérer

Les participants à la troisième Conférence du programme arabe sur les activités de déminage ont appelé, jeudi à Alger, les pays arabes non signataires de la convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à y adhérer.

Parmi les recommandations issues de cette troisième journée de la conférence, un appel à l'introduction d'un chapitre sur les politiques nationales relatives au déminage à des fins humanitaires, dans le rapport annuel du développement humain dans le monde arabe. Les participants ont également appelé à la mise en place d'un plan de stratégie du programme arabe sur les activités de déminage pour la période 2015/2020 et l'affectation d'un budget pour les activités du programme et la garantie de sources de financement supplémentaires. Ils ont, en outre, convenu de tenir la 4^e conférence annuelle du programme arabe sur les activités de déminage au Liban ou en Irak.

APS

BATNA

500 familles reçoivent les clés de leurs logements sociaux à Barika et Aïn Touta

Les clés de 500 logements publics locatifs (LPL) viennent d'être distribuées à leurs bénéficiaires dans les communes de Barika et Aïn Touta (Batna), en présence du wali, Hocine Mazouz.



Les arrêtés d'attribution et les clés des appartements ont été distribués dans les communes de Barika (400 logements) et d'Aïn Touta, dans une ambiance de grande fête,

a-t-on constaté. Dans le cadre du programme fixé dans les Aurès pour la commémoration du 60e anniversaire du déclenchement de la Révolution, le wali a également

inauguré une bibliothèque communale à Barika avant de se rendre à Aïn Touta où il a inauguré un lycée de 800 places et posé la première pierre d'un marché couvert.

SETIF

La corporation reçue par le wali et le P/APW

Azzedine Tiouri

La célébration de la Journée de la presse, décrétée depuis l'an dernier par le président de la République, a été marquée par la sympathique réception organisée par le wali de Sétif en l'honneur des représentants des divers organes de la presse écrite, audiovisuelle et télévisuelle. Au cours de cette rencontre à laquelle ont assisté le P/APW, ainsi que les autorités civiles et militaires de la wilaya, Mohamed Bouderbali, n'a pas manqué de féliciter le secteur de la presse pour le travail qu'il accomplit quotidiennement pour informer les citoyens, tout en indiquant en substance : " Vous jouez un grand rôle comme partenaire privilégié pour le développement du pays. A travers vos écrits, vous nous donnez vos avis, bien que parfois il diverge. Je vous remercie pour votre participation, car vous êtes des partenaires à tous les niveaux, vous jouez et vous avez à jouer un rôle important ". L'Union nationale des journalistes et des professionnels de l'information algériens, une jeune association créée au mois de mai dernier, a choisi l'université d'El Hadj Sétif 2, un milieu de la science et du savoir, pour honorer une dizaine d'anciennes figures, considérées comme les doyens de la presse locale, sans oublier les défunt s à savoir Kherredine Boukhrissa, Farid Benabid et Nabil Leulmi.

A son tour, Fateh Kerouani, le P/APW a honoré l'ensemble des représentants de la presse nationale en organisant une sympathique cérémonie avec remise de cadeaux et de tableaux d'honneur au siège de l'Assemblée populaire de wilaya.

Cette journée a été aussi l'occasion au département de la communication et de l'information de l'université Sétif 2 d'organiser un colloque scientifique intitulé " La communication dans le milieu universitaire " et ce en présence du wali, du P/APW, des recteurs des deux universités, des professeurs ainsi que des étudiants. Les objectifs de cette rencontre est l'implication des différents acteurs dans l'espace d'activation du campus universitaire, la participation des étudiants dans la mobilisation communautaire et la contribution dans la sensibilisation sociale afin de trouver des solutions aux problèmes de moral, politique, social et économique. Le but est l'étude et les particularités de communication et culturels caractéristiques de l'étudiant dans l'université et la façon de construire un réseau de relations sociales fondées sur la nature et la spécificité de l'institution et les valeurs de la société algérienne de l'université. Les thèmes de ce symposium ont tourné autour de la nature de la communication et les réseaux sociaux, l'établissement des relations sociales dans le milieu universitaire, sa nature, ses problèmes, la communication d'éthique et les relations sociales dans le milieu universitaire.

AÏN DEFLA

Journée nationale de la presse, 22 octobre 2014 : « Le combat n'a jamais cessé »

Salim Ben

A l'occasion de la Journée nationale de la presse qui coïncide le 22 octobre, les journalistes et correspondants locaux de la wilaya d'Aïn Defla ont fêté cette date pour la deuxième fois, pour réaffirmer que la liberté de la presse est l'un des principes fondamentaux des systèmes démocratiques qui reposent sur la liberté d'opinion, la liberté mentale et d'expression. Les hommes de la presse étaient invités du wali Derfouf Hadjiri pour célébrer cette journée nationale spéciale qui a été décrétée par décision du Président de la République Abdelaziz Bouteflika l'an passé. Une autre journée spécifique à l'Algérie qui coïncide avec le 22 octobre de chaque année, en l'honneur de la publication le 22 octobre 1955, du

premier numéro du journal *El Moulkawama El Djazaeria* (La résistance algérienne), organe du Front de Libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN). Le wali avait réaffirmé dans son intervention, l'engagement de l'Etat à doter la presse de différentes formes de soutien. D'ailleurs dans ce contexte, les correspondants de la wilaya ont complété le dossier de la première association des correspondants et journalistes d'Aïn Defla « l'Association de la presse d'Aïn Defla » suite à une assemblée générale qui a rassemblé plus de 25 personnes au niveau de l'APW, et ce pour but de mener leur noble mission en toute tranquillité et transparence. Le wali, en présence du P/APW et des autorités civiles et militaires a félicité tous les journalistes et correspondants de la wilaya en leur souhaitant une bonne continuation

dans leur noble métier qui nécessite ponctualité, transparence et neutralité. Par cette occasion, l'espace vert qui se trouve devant le siège de la daïra a été nommé Placette 22 Octobre en honneur à cette glorieuse Journée nationale de la presse. L'après-midi, l'équipe de football de la presse d'Aïn Defla en jumelage avec la direction des sports a rencontré celle de la direction de l'éducation, au stade Khal Ahmed, en présence des autorités locales, dans un match équitable et compétitif pour que vive la liberté de la presse et d'information. Mustapha Hamlaoui, cadre à la DJS, nous a dit : « Je tiens à féliciter les hommes de la presse de la wilaya d'Aïn Defla et c'est avec un grand honneur que nous collaborons avec cette catégorie qui joue un grand rôle dans le développement de la région, et nous sommes prêts pour couvrir les activités sportives. »

TIZI OUZOU : SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE Trois conventions signées et un organisme créé ce week-end

Le CAAL (centre d'Animation et d'apprentissage Local) est né ce week-end à Tizi-Ouzou. Cette nouvelle structure, la huitième au niveau national a été mise sur pied en partenariat avec le GTz d'Allemagne est dirigé par Djamel Chernaï qui cumule une vingtaine d'années dans le domaine de la formation. Des conférences ont été organisées ce week-end justement au CFPDA de Draâ Ben Khedda afin de faire connaître les missions de l'organisme et de ses différents services. Toujours dans le chapitre des partenariats, trois autres accords ont été signés dans le cadre de la mise en œuvre des conventions cadres signées par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec d'autres ministères et partenaires économiques divers. Trois nouvelles conventions viennent en effet d'être conclues avec la direction des transmissions nationales, l'entreprise de briquetterie-tuilerie de Fréha et la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Ainsi, une convention lie désormais la DFEP à la direction des transmissions pour des stages de formation et de perfectionnement au profit des employés de cette administration. Les stages se dérouleront, selon nos sources, à l'INSFP de Tizi-Ouzou, l'INSFP Ouaguenoun, le CFPDA Tala Allam, le CFPDA Azraga, le CFPDA Draâ El Mizan et le CFPDA Aïn El Hammam. L'entreprise briquetterie-tuilerie de Fréha profitera également des ces accords en signant, elle aussi, une convention en vue d'une développement une formation alternée pour les agents de l'entreprise. Une large gamme de spécialités industrielles seront sanctionnées de diplômes comme l'électromécanique, l'électrotechnique, la chaudronnerie, l'informatique, de conducteurs et de l'entretien des engins de chantier, de la chimie industrielle et de l'électronique industrielle. Les cycles de formation se dérouleront à l'INSFP de Oued Aïssi, l'INSFP Ouaguenoun, le CFPDA Azraga, le CFPDA Fréha et le CFPDA Khodja Khaled Boukhalfa.

La dernière convention a, elle, été signée avec la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la Wilaya de Tizi-Ouzou pour promouvoir les métiers de la pêche et de l'aquaculture. L'accord prévoit des formations aux CFPDA de Tizi-Ouzou et d'Azeffoun. K.N.A

M'SILA : CONCOURS NATIONAL DE CHANT "LA VOIX D'OR" A vos micros !

Mouad B.

Le concours de chant national "La Voix d'Or" est de retour pour une quatrième édition. L'événement, qui se veut un tremplin pour les jeunes artistes âgés entre 18 et 30 ans, offrira des centaines de prix et des opportunités aux finalistes et gagnants de la cuvée 2014.

Son ambition est de contribuer à faire découvrir de nouveaux talents du chant en les aidant à se perfectionner et à progresser dans la carrière par des rencontres avec le public.

Ce dernier est invité à suivre et apprécier cette occasion donnée à de jeunes chanteurs qui seront peut-être les grands noms du chant de demain. À l'écoute et aux échanges entre artistes à travers la leçon d'interprétation et de maîtrise vocale qu'ils proposent, le monde merveilleux de la mélodie et du lied se laisse encore mieux découvrir à M'sila.

Ce concours de haut niveau est offert aux amateurs, une compétition organisée dans le but d'aider de jeunes artistes à se lancer dans la carrière. Les lauréats distingués par le concours suivent en public, pendant l'après-midi et chacun peut travailler en profondeur avec les artistes une mélodie, un lied ou un air de son choix.

L'exercice est passionnant pour le public m'sili qui suit pas à pas les progrès de chacun pendant les deux après-midis avec le public et découvre le talent scénique des lauréats au cours du concert qui clôture les deux après-midis de travail, le 1^{er} novembre prochain. Les 366 jeunes artistes de 10 wilayas du pays sont en tenue de scène pour ce concert et le public sera en mesure d'apprécier les progrès accomplis par le travail.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE PARIS (FRANCE)

Entretien avec le P-DG du groupe, M. Laïd Benamor

Le groupe Benamor porte haut le pavillon algérien

Propos recueillis par CEM

Pendant cinq jours, du 19 au 23 octobre, quelques 150 000 visiteurs ont pu apprécier les grandes innovations du monde de l'agro-industrie présentées par quelques 6 000 exposants au parc des expositions de la banlieue nord de Paris. Présent avec un stand de plus de 400 m², le groupe agro-industriel algérien Benamor a su susciter de l'animation, soumettre le produit algérien à l'appréciation d'un public international, curieux et connaisseur. A la manœuvre pour la bonne image de son entreprise, le patron du groupe, Laïd Benamor, répond aux questions de DK News.

Vos impressions sur cette participation ?

C'est la quatrième participation de notre groupe à ce salon, avec pour cette édition de nouvelles exigences que nous nous sommes imposées pour être aux standards internationaux et assurer une bonne représentation du pays. Comme vous le constatez, le stand a été conçu dans cet esprit en terme de superficie, d'aménagement et d'animation. Je dois vous dire que cela a bien porté si l'on considère le nombre de visiteurs qui sont venus au stand, sans parler des nombreuses personnalités politiques françaises, dont le premier

ministre Manuel Valls, et aussi notre ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb.

Peut-on parler de nouveau pas dans votre stratégie à l'international ?

Effectivement, depuis 2012, dans le cadre de notre stratégie de diversification des gammes de produits, nous avons inscrit nos efforts dans une optique d'ouverture vers les marchés internationaux. Il est vrai que nous exportons vers de nombreux pays sur différents continents, mais des opportunités de rayonnement comme ce salon de Paris sont impor-

tantes pour notre groupe qui s'attèle à se faire connaître comme un opérateur d'expérience et de savoir faire dans le domaine de l'agro-industrie. Ceci d'autant que la France demeure un partenaire important.

Votre participation, en indépendant, comment l'évaluez-vous ?

On aurait effectivement souhaité une plus grande présence du pavillon national ; mais quoi qu'il en soit, nous sommes très fiers d'avoir été là, et surtout d'avoir fait flotter le drapeau algérien.

Comment voyez-vous les perspectives de développement de votre groupe ?

En plus de notre politique vers l'international, nous travaillons également en amont pour notamment aider à développer de nouveaux métiers dans les différentes branches. En effet, la diversification du groupe, qui est passé de la conserverie aux pâtes alimentaires et à boulangerie industrielle, doit aller sur ces nouveaux métiers pour réussir les challenges qu'il s'est fixé.

Vous faites souvent référence, dans vos éléments de langage, aux valeurs héritées de votre défunt père, fondateur du groupe. Pensez-vous avoir été à la hauteur de ses ambitions ?

Je l'espère vivement ; il nous a en fait légué des valeurs ancrées dans une vision basée sur le partage. Nous essayons de traduire cela par une politique orientée vers l'accompagnement de jeunes entrepreneurs. Nous faisons donc tout pour pérenniser ces valeurs. Je vous ajouterai que notre mère, que Dieu lui prête une longue vie, veille de son côté au respect de ces mêmes valeurs. Et tant que nous avons son assentiment et sa bénédiction, on peut dire que nous sommes sur la bonne voie.



Le Premier ministre français Valls reçu au stand algérien par M. Benamor



M. Laïd Benamor, P-DG du groupe

La monnaie européenne stable face au dollar mais pénalisée par les craintes en zone euro

L'euro ouvrait stable face au dollar vendredi, mais restait sous la pression d'inquiétudes persistantes sur la santé de l'économie de la zone euro, alors que le dollar profitait toujours d'indicateurs américains encourageants.

La monnaie unique européenne valait 1.2653 dollar, contre 1.2647 dollar jeudi soir et reculait légèrement face au yen, 136,80 yens contre 136,93 yens.

Le dollar aussi perdait un peu de terrain face à la devise japonaise, à 108,15 yens contre 108,27 yens jeudi soir. La devise européenne avait bénéficié jeudi de l'annonce d'une légère amélioration de la croissance de l'activité privée en octobre dans la zone euro, et notamment en Allemagne, la première économie de la zone euro. «Ces chiffres ont donné un peu d'énergie à la monnaie unique mais uniquement de façon passagère», observait-on. En effet, ces chiffres ont également montré que la situation reste très fragile, avec une France, deuxième économie de la région, à la peine et des signaux négatifs en matière d'emploi et d'évolution des prix.

De plus, les cambistes optaient pour des positions prudentes avant l'annonce, dimanche, des résultats d'un examen sans précédent des bilans de 130 banques européennes par la Banque centrale européenne (BCE). Ce matin, la livre britannique restait quasi stable face à la monnaie unique européenne, à 78,82 pences pour un euro, et montait face au dollar, à 1,6056 dollar pour une livre.

La devise suisse restait quasi stable face à l'euro, à 1,2061 franc suisse pour un euro, et progressait un peu face au dollar, à 0,9531 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.232,32 dollars, contre 1.232,75 dollars jeudi soir.

Stabilité du moral des consommateurs allemands en octobre

Le moral des consommateurs allemands, qui s'était réplié le mois dernier, est resté stable en octobre, les ménages se montrant relativement imperméables à l'assombrissement des perspectives conjoncturelles, selon le baromètre GfK publié vendredi.

«Le baromètre de la consommation s'est, du moins pour le moment, affranchi du ralentissement de la conjoncture et des nombreux foyers de crise» qui, le mois dernier, l'avaient fait reculer pour la première fois depuis 20 mois, a commenté dans un communiqué l'institut GfK qui le compile. Le baromètre est établi tous les mois sur la base de sondages auprès de 2 000 personnes.

Il est ressorti à 8,4 points en octobre, plus que les 8,3 points escomptés par l'institut lui-même, et un peu moins que les 8,6 points enregistrés en septembre. Alors que le gouvernement allemand et nombre d'institutions viennent d'abaisser leurs prévisions de croissance pour la première économie européenne, les attentes des ménages à l'égard de la conjoncture s'affichent quasiment stables entre septembre et octobre.

Les deux autres composantes de l'indice, les attentes de revenus et la propension à consommer, sont en hausse par rapport à septembre, la première à un niveau «excellent».

Pour le mois de novembre, l'institut GfK attend une petite hausse de l'indice, à 8,5 points. «Toutefois, si la situation empirait encore dans les régions en crise, cela pèserait sur le moral des consommateurs», prévoit-il. Ces derniers mois, la situation en Ukraine semblait constituer la menace la plus sérieuse pour l'Allemagne.

APS

APICULTURE

La production nationale en légère baisse en 2014

La production apicole nationale a enregistré une légère baisse en 2014 en raison des conditions climatiques défavorables, a indiqué jeudi à Alger un responsable du ministère de l'Agriculture et du développement rural.

En dépit de l'augmentation du nombre de colonies d'abeilles d'anncée en année, la production de miel s'est établie à 56.000 quintaux en 2014 contre 60.000 quintaux en 2013, a fait savoir le directeur de la régulation et du développement des productions agricoles au ministère, Youcef Khoujda Redjame.

S'exprimant en marge de l'ouverture de la 14ème édition de la Foire nationale de l'apiculture, M. Redjame a souligné que la production apicole a pâti des conditions climatiques défavorables à l'instar d'autres filières telle celle des céréales qui ont enduré un stress hydrique durant le début de printemps.

Ces conditions ont affecté le rendement moyen par ruche qui s'est établi à moins de 10 kilogrammes.

Cette foire commerciale, qui se tient au siège de la coopérative apicole de Gué de Constantine (Alger), est l'occasion pour les 53 apiculteurs



participants d'exposer leurs différents produits de la ruche.

A l'occasion de cette manifestation, certains apiculteurs ont exposé de nouvelles variétés de miel tel le pain d'abeilles qui est un miel composé d'un mélange de pollen, de propolis, du miel, de la gelée royale et de la cire.

Ce miel fabriqué de façon artisanale est un miel "complet", selon un apiculteur qui propose aussi le "miel-lat" lequel est extrait des branches du cèdre noir de la montagne du Djurdjura.

Ce produit n'est pas d'origine florale puisqu'il s'agit d'un liquide récupéré par les abeilles durant la période de lété pour le transformer en miel, selon les explications de son exposant. Les apiculteurs ont saisi l'occasion de la présence des responsables du ministère de l'Agriculture pour leur faire partie de certaines contraintes auxquelles fait face la fi-

lière apicole, notamment les incendies de forêt, le manque de pluviométrie et l'absence de laboratoire d'analyse des produits de la ruche notamment le miel.

M. Redjame les a assurés de soutenir la filière en matière de formation et d'accompagnement technique, mais en relevant que les professionnels devraient s'organiser pour améliorer et pérenniser leurs activités.

Il a indiqué, dans ce contexte, que le projet de jumelage institutionnel lancé avec l'Union européenne concernant l'installation du dispositif de reconnaissance des produits par les signes distinctifs liés à l'origine, allait contribuer à valoriser l'agriculture biologique et les produits agricoles algériens.

Ce système, qui concerne trois produits pour l'instant (la figue de Beni Maouche, deglet nour de Tolga et l'olive de table de Sig) sera étendu à d'autres produits dont le miel.

AÏN TÉMOUCHENT

Distribution prochaine de 150 ruches à Oulhaça

La conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Temouchent distribuera, prochainement, pas moins de 150 ruches au profit d'une quinzaine d'agriculteurs de la commune de Oulhaça, a-t-on appris jeudi du chef de bureau protection de la faune et de la flore.

Cette opération de développement de l'apiculture vise à renforcer les capacités de production mellifère de la wilaya pour les porter à environ 400 quintaux par an, a déclaré à l'APS M. Hachemi Farid, en marge de la célébration de la Journée nationale de l'arbre.

La région montagneuse de Oulhaça a été choisie pour le lancement de cette action partant de ses immenses possibilités de production apicole et de la richesse de son potentiel arboricole et agricole, a-t-il indiqué. Abritée par le collège d'enseignement moyen "19 mai 1956" de la ville d'Aïn Larbaâ, la célébration de la journée nationale de l'arbre a été marquée par une action de reboisement au

niveau de cet établissement, à laquelle ont pris part les élèves et les enseignants du CEM, aux côtés des autorités locales. Une exposition abritée par la salle de conférences du CEM a mis en relief les multiples actions initiées par la conservation des forêts de la wilaya visant à renforcer le patrimoine arboricole et forestier de la région. Des bilans sur les opérations inscrites dans le cadre des programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été, également, mises en relief à cette occasion.

La conservation des forêts a organisé, pour la circonsistance, des concours au profit des élèves de l'établissement autour de thèmes liés à l'importance de l'arbre dans la protection de l'environnement et de la nature. Cette opération de sensibilisation se poursuivra pour toucher d'autres établissements éducatifs de la wilaya, a fait savoir M. Hachemi Farid.

HYDROCARBURES

Plus d'un milliard de barils de pétrole produits par Sonatrach et ses partenaires dans le cadre du groupement Berkine

L'entreprise nationale des hydrocarbures (Sonatrach) et ses partenaires Anadarko, Eni et Maersk ont franchi le seuil d'un milliard de barils de pétrole produits dans le cadre du groupement Berkine, a indiqué l'entreprise.

Le groupement Berkine, opérateur constitué dans le cadre du contrat d'association de 1989, a dépassé le seuil d'un milliard de barils de pétrole produits, issus des gisements de «HBNS et Satellites», précise Sonatrach dans un communiqué. Ces gisements sont situés dans le bloc 404 et d'El Merk (bloc 208) entrés respectivement en



production en 1998 et 2013. L'entreprise précise que plus de deux cents puits répartis entre producteurs d'hydrocarbures des réservoirs «TAGI», carbonifère et strunien et injecteurs de gaz et eau contribuent à cette production qui avoisine actuellement 275.000 barils équivalent pétrole par jour.

Le management des réservoirs est assuré par le groupement dans le respect des règles de conservation des gisements et de préservation de l'environnement. Sonatrach participe à hauteur de 51% dans ce contrat alors que les 49% restant sont répartis entre Anadarko, Eni et Maersk.

BOUIRA

Le système d'irrigation du plateau d'El-Esnam opérationnel avant la fin de l'année

Le système d'irrigation du plateau d'El-Esnam, à l'est de Bouira, sera opérationnel avant la fin de l'année en cours, a assuré jeudi M. Bouakkaz Bachir, responsable de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID).

Une superficie de quelque 2.300 ha sera irriguée grâce à ce système, a déclaré M. Bouakkaz, à l'occasion d'une inspection des travaux de réalisation d'un réservoir d'irrigation sur les hauteurs de Chorfa, destiné à irriguer le périmètre de la vallée du Sahel qui s'étend sur une superficie de près de 3.000 ha, selon les précisions données par les responsables du projet.

«Ce projet devra être opérationnel d'ici à la fin 2014, et cela après l'achèvement des travaux liés au volet de l'énergie pour assurer son bon fonctionnement», a expliqué le même responsable.

Le responsable du projet, M. Ben Daoudia Ahmed, a affirmé, de son côté, que le plateau d'El-Esnam (2.300 ha), la partie ouest de la vallée du Sahel (1.300 ha) et une autre partie de M'Chedallah (1.600 ha) seront irrigués à partir des eaux du barrage de Tilesdit, réalisé dans la commune de Bechloul, à l'est de Bouira, tandis que la partie est de la Vallée et le périmètre de Chorfa et tout le reste seront irrigués à partir du barrage de Tichy-haft dans la wilaya de Béjaïa.

MÉDÉA

130 projets d'investissement agréés en neuf mois par l'ANDI

Un total de 130 projets d'investissement, couvrant divers segments d'activités, ont été traités et agréés par le guichet unique de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) de la wilaya de Médéa, au cours des trois premiers trimestres de l'année 2014, a-t-on appris auprès du directeur de cette agence, Abderrahim Belbaki.

Ce responsable fait état, à cet égard, d'une hausse de l'ordre de 200 % par rapport au nombre de projets cumulés qui ont été réceptionnés et approuvés par l'agence, entre 2008 et 2013, expliquant cette évolution par la simplification des procédures administratives, notamment celles inhérentes à la constitution des entreprises économiques et des sociétés de services, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accompagnement au profit des investisseurs. Le segment industriel représente 30 % des projets agréés, durant les trois derniers trimestres, englobant des projets agroalimentaires, à savoir la transformation de lait et d'huile d'olive, la fabrication de tapis, la transformation de papier, de plastique et la fabrication de chaussures et la maroquinerie.

Le reste des projets agréés relève des secteurs du tourisme, des services, du bâtiment, des travaux publics et l'hydraulique, ainsi que du secteur de la santé, dont des projets de cliniques médicales et de centres d'imagerie médicale, a-t-il indiqué.

Pas moins de 1500 postes d'emploi directs seront générés par ces projets d'investissement, lancés, en partie, en réalisation à travers les différentes communes de la wilaya, a fait savoir ce responsable.

APS

PORT DE BÉJAÏA Importations suspectes d'une valeur de 2,6 millions d'euros

Dans le cadre des efforts déployés par le département des Douanes algériennes, afin de préserver les droits du Trésor public et de protéger l'économie nationale du crime de la fraude et de la contremarchandise, ses services du port de Béjaïa ont mis fin aux agissements d'un réseau de contremarchandise, par la découverte au cours de la semaine dernière, d'opérations frauduleuses et suspectes d'importations de marchandises d'une valeur de 2,6 millions d'euros.

C'est tout un réseau de contremarchandise spécialisé dans la fuite des capitaux vers l'étranger à travers des importations frauduleuses avec des factures gonflées d'une valeur surréaliste des biens importés par rapport à ce qu'il valait réellement qui vient de tomber.

Selon le communiqué de la direction régionale des Douanes de Sétif, cette affaire a été découverte à la suite d'un doute sur trois opérations d'importations effectuées par trois suspects. La première est basée sur une déclaration faite par une personne demeurant dans la wilaya de Constantine.

Cette dernière a importé huit machines de la République populaire de Chine, pour la fabrication de couettes avec une facture réglée par une des banques domiciliée à Constantine.

Le montant de cette facture pour ces machines a été estimé à 896 000 euros, après avoir bénéficié de la décision sur l'octroi de la concession par l'Agence nationale pour le soutien et le développement des investissements (ANDI). Cette affaire fut suivie par une deuxième et troisième opérations analogues à la première, en tout point de vue, au cours du même mois de septembre, sauf pour les noms des importateurs de marchandises qui ont changé.

Pour faire le lien entre les trois affaires, il s'est avéré que les quantités importées ont été amplifiées de plus de 2 688 900 millions d'euros, soit environ au change à 249 millions de dinars, au moment où toute cette marchandise a été estimée uniquement à 130 010 dollars, soit une différence de 2 376 643 euros en plus.

Toute cette somme a été versée dans un compte d'une banque étrangère. C'est ainsi que le montant de l'amende sanctionnant ces importateurs fraudeurs s'élève à 747 millions de dinars.

La même source a révélé qu'il s'agit là d'un réseau international organisé opérant illégalement, visant notamment le blanchiment d'argent et la fuite des capitaux à l'étranger.

AT

TLEMCEN Saisie de 6,5 qx de dattes et de 380 comprimés de psychotropes

Les douaniers ont opéré, mercredi à Tlemcen, la saisie de 650 kilogrammes de dattes et 380 comprimés de psychotropes dans deux opérations distinctes, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Lors d'une patrouille, la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants de Tlemcen a intercepté, au niveau de la localité «Ouled Riah» dans la daïra de Hennaya, un véhicule utilitaire à son bord la quantité de dattes destinée à la contremarchandise. Dans une autre opération, la brigade des Douanes de Ouled Mimoune a saisi, lors d'un barrage dressé sur l'autoroute est-ouest dans la daïra de Cheftouane, 380 comprimés de psychotropes découverts à bord d'un véhicule. Par ailleurs, les agents des Douanes de Maghnia ont saisi, au niveau de la zone frontalière de «Smamda», 90 paires de chaussures transportées à bord d'un véhicule, a-t-on signalé. La valeur de la marchandise et des moyens de transport saisis est estimée à 3 millions DA et de l'amende douanière à plus de 30 millions DA.

AÏN OULMÈNE (SÉTIF) Saisie de 11 quintaux de tabac à chiquer contrefait

Les éléments de police judiciaire de la sûreté de daïra d'Aïn Oulmène, située à une trentaine de km au sud du chef-lieu de wilaya, Sétif, sont parvenus, hier, à contrecarrer la distribution d'une quantité importante de tabac à chiquer (chemma) contrefaçons.

Azzedine Tiouri

Lors de cette opération, plus de 11 quintaux de ce produit conditionnés dans des sachets prêts pour la consommation portaient le nom et la marque de la Société nationale des tabacs et allumettes, ont été saisis. Toute cette quantité a été trouvée dans une fabrique artisanale située dans une maison d'un citoyen demeurant dans une des localités de Ksar Abtal, dans la daïra d'Aïn Oulmène, wilaya de Sétif.

Cette opération a également permis la saisie de différents équipements utilisés et facilitant la contremarchandise ainsi que d'importantes quantités de matière première.

Selon le communiqué de la cellule de presse de la Sureté de wilaya de Sétif, cette intervention entre dans le cadre des activités de la police préventive visant principalement à protéger le consommateur contre toutes les formes de contremarchandise et du trafic



illégal. Cette opération a été possible, grâce à des informations parvenues aux services de sécurité faisant état des activités illégales d'une personne âgée d'une quarantaine d'années, fabriquant du tabac à chiquer. Après une surveillance accrue à proximité de son domicile afin de s'assurer de la véracité de l'information, les enquêteurs sont entrés en action.

A la suite de la perquisition du domicile autorisée par le parquet, les policiers ont mis la main sur 111 cartons portant le sigle de la société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), contenant chacun 250 sachets de tabac à chiquer de 30 grammes, soit un total de 27 750 sachets, 610 cartons et 45 880 sachets vides de 30 grammes de la même marque.

Il a été également saisi par les enquêteurs une importante quantité de poudre de tabac à chiquer d'un total de 350 kilogrammes, trois machines modernes pour le broyage et l'ensachage de la matière à consommer, ainsi que le fer pour la mise en conserve et 10 bobines moyennes et 2

grandes pour l'estampillage des sachets.

Après avoir saisi toute la marchandise et le matériel de cette fabrique artisanale pour les remettre aux services des domaines de l'Etat, les policiers de la sûreté de daïra d'Aïn Oulmène ont constitué un dossier à l'encontre du contrevenant pour être poursuivi sur le plan judiciaire.

Il est à signaler que les services de sécurité au niveau de l'ensemble de la wilaya de Sétif poursuivent inlassablement leurs enquêtes afin de démanteler toutes les fabriques artisanales de tabac à chiquer contrefaçons.

Jusqu'à ce jour, plus de 26 tonnes de ce produit ont été saisis en moins d'un mois, l'une des plus grandes quantités jamais atteintes depuis le début de sa lutte contre ce phénomène. Cette grosse prise a été saisie, lors d'un contrôle, dans un camion qui faisait la tournée pour approvisionner les fabrications artisanales de toute la région sud de la wilaya de Sétif où cette activité prospère.

M'SILA

Démantèlement d'un réseau de trafic d'armes et de munitions

Mouad B

Les éléments de la Brigade de recherche de la gendarmerie nationale de M'sila, ont démantelé, la semaine dernière, un réseau de trafiquants d'armes activant dans la région, apprend-on.

Agissant sur renseignements, faisant état de commerce d'armes, par un groupe de personnes originaires de M'sila, et après des investigations qui ont duré plusieurs jours, les éléments de la GN sont parvenus, lors

d'une opération, à intercepter un camion dans laquelle il y avait deux armes un fusil et un pistolet ainsi qu'un lot de munition. Deux individus présumés trafiquants d'armes ont été arrêtés, tandis que l'enquête suit toujours son cours en vue de l'arrestation du reste de ce groupe. Trois autres armes deux pistolets et un fusil de chasse ont été saisis chez d'autres complices.

Présentés en fin de semaine devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila, quatre ont été placés sous mandat de dépôt, un sous contrôle judiciaire et le sixième en lib-



erté. Il y a lieu de signaler que la région de M'sila est devenue une véritable plaque tournante de ce genre de trafic.

SELON LA PROTECTION CIVILE

13 morts et 151 blessés depuis début octobre à Sétif

Treize personnes ont trouvé la mort et 151 autres ont été blessées dans 121 accidents de la circulation survenus depuis début octobre dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Protection civile.

L'accident le plus grave, une collision entre un bus et un camion, s'est produit sur la RN75 (Sétif-Batna) près de Hammam Sokhna (Sud de Sétif), provoquant la mort de cinq (5) personnes de 28 à 83 ans et occasionnant des blessures de divers degrés de gravité à 10 autres , a précisé la même source.

L'entrée de la localité de Hammam Sokhna a également été théâtre d'une autre collision entre un camion de



transport de marchandises et un véhicule de tourisme, faisant deux morts et un blessé, a-t-on ajouté à la Protection civile. Deux autres accidents mortels ont été enregistrés, durant la semaine en cours sur la RN 5, près de la localité d'Ouled Saber (Est de Sétif) et sur la RN 75 dans son segment traversant la commune de Guidjel (Sud de Sétif), provoquant la mort de 2 personnes, a-t-on encore indiqué.

L'excès de vitesse, le non respect du code de la route et les manœuvres de dépassages dangereux sont les principales causes de ces accidents, a-t-on estimé de même source.

APS

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE DON DU SANG

Le sens le plus noble de la solidarité

► L'association algérienne de don du sang appelle les citoyens à faire des dons régulièrement

Sonia Belaidi

L'Algérie a fêté pour la neuvième année la Journée nationale des donneurs de sang, hier, sous le haut parrainage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Cette journée, instituée en 2006 par décision ministérielle, est célébrée en commémoration de la date de tenue de la première réunion des donneurs de sang algériens et de la création de la Fédération algérienne des donneurs de sang.

La célébration de cette journée a pour objectif d'une part, de lancer un appel à la solidarité en sensibilisant davantage l'opinion publique quant à l'importance du don de sang volontaire et encourageant un plus grand nombre de personnes à donner régulièrement leur sang et d'autre part, rendre hommage à tous les donneurs de sang volontaires du pays, en particulier les donneurs réguliers.

Dans ce cadre, l'ensemble des directeurs de la santé et de la population ont été appelés à participer à cet événement par des manifestations, actions de sensibilisation et cérémonies honorifiques aux donneurs de sang organisées à travers l'ensemble des wilayas du territoire national en collaboration avec les comités locaux de la Fédération algérienne des donneurs de sang.

«Le don du sang est le meilleur cadeau qu'on peut offrir aux malades dans le monde», nous dira Gherbi Kaddour, président de la Fédération



algérienne et vice-président de la Fédération maghrébine des donneurs de sang.

Le premier responsable de la fédération explique par ailleurs les modalités de l'opération de prélevement de sang et les tranches d'âges concernées par cet appel, précisément (les personnes entre 18 et 65 ans), à condition qu'elles soient en bonne santé. Pour faciliter la tâche, des cliniques mobiles (camions aménagés) ont été mobilisées pour la collecte du sang.

Selon Gherbi Kaddour, toutes les conditions sont réunies pour la réussite de l'opération et la bonne prise en charge des donneurs de sang notamment l'hygiène dans les camions mobiles (l'aiguille est stérilisée et individuelle). Toujours selon lui, les donneurs de sang auront en offrant leur sang aux malades un bénéfice si important tant sur le plan sanitaire que moral, voire le renouvellement de leur sang et d'un bilan d'analyse, ainsi qu'une carte de groupage sanguin,

puisque avant d'offrir le sang au profit des malades, il devrait être analysé pour être sûr de sa pureté.

«Nous essayons, à travers cette campagne, de donner l'exemple à tout un chacun à l'effet de consolider la cohésion nationale par ce geste noble d'offrir son sang pour sauver des vies», a-t-il dit.

Par ailleurs, il s'est rejoui de constater que L'Algérie a "largement dépassé" le taux médian de dons de sang fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à 11,7 pour 1000 personnes, en atteignant le taux de 13,6 dons pour 1000 habitants, indique l'Agence nationale du sang (ANS).

Il a aussi rappelé qu'environ 32.000 de sang sont collectés mensuellement au niveau national et que l'Algérie dispose d'une autosuffisance en matière de disponibilité du sang de transfusion permettant de remplir les normes internationales définies par l'OMS estimées à un don de sang par 1000 habitants.

Des opticiens appellent à la professionnalisation du métier d'optométrie en Algérie

Des opticiens ont appelé, jeudi à Alger, à la professionnalisation du métier d'optométrie en Algérie à travers la création d'une association nationale des opticiens algériens et la formation continue des opérateurs. «Les opticiens doivent s'organiser en association pour la professionnalisation de l'optométrie et la formation continue des opérateurs en vue de moderniser et d'actualiser l'activité d'optométrie en Algérie», a relevé Rachid Hessas, organisateur du 7e Salon national de l'optique et de lunetterie qui se tient du 23 au 25 octobre à Alger. Pour l'organisateur du salon, la création de l'association des opticiens et le recensement des opticiens dans un fichier national permettront de «lutter contre le trafic des diplômes et de contrôler l'activité d'optométrie et de lunetterie». Il s'agit également, selon lui, d'encadrer le métier d'optométrie en «luttant contre la contrefaçon et en proposant des produits

de qualité». Concernant la couverture sanitaire, le distributeur d'accessoires et de matériels d'optique, Abderahmane Merzougui a estimé que la couverture sanitaire en optique est «insuffisante», suggérant, dans ce sens, la signature de conventions entre la CNAS et les opticiens pour le remboursement des montures et autres produits d'optométrie. Pour sa part, le directeur de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger, Ahmed Zegnoune, a relevé que 60% des exposants sont issus de la formation professionnelle. Il a indiqué, à ce propos, que d'autres profils dans le domaine de l'optique seront prochainement lancés, estimant que la lunetterie est un domaine à exploiter pour répondre aux besoins de la population. Le salon de l'optique regroupe une vingtaine d'exposants représentés par des fabricants de verres, des représentants de marques, des importateurs et distributeurs.

Jumelage annoncé entre le secteur sanitaire de M'sila et la Société algérienne d'asthmologie, d'allergologie et d'immunologie

Un accord de jumelage sera signé entre le secteur sanitaire de M'sila et la Société algérienne d'asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique pour la prise en charge des cas critiques d'asthme et d'allergie, a annoncé, jeudi, le président de cette Société, le Pr Habib Douaugui.

Ce jumelage inclut la prise en charge, par les hôpitaux d'Alger, des malades souffrant d'asthme et d'allergie ayant atteint "un état critique", a précisé le professeur lors de l'ouverture d'un congrès

médicochirurgical organisé à l'université Mohamed-Boudiaf, en présence d'allergologues venus de Constantine et d'Alger.

Le futur accord de jumelage prévoit également une formation continue, au bénéfice des médecins, encadrée par des praticiens de la Société algérienne d'asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique. L'objectif, selon lui est "d'améliorer la prise en charge des patients admis dans des établissements hospitaliers publics et privés de la wilaya

de M'sila." Les intervenants, au cours de cette rencontre scientifique, ont souligné "la prévalence croissante" des maladies allergiques en Algérie, devenues un "vrai problème de santé publique". Les communications ont également abordé les questions inhérentes aux urgences liées à la tension artérielle, à la conduite thérapeutique en cas d'hémorragie gastrique, à l'asthme, aux rhinites et à l'obésité.

APS

TIZI-OUZOU

Déficit en médecins spécialistes et en généralistes

La question du déficit en médecins spécialistes dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a été remise sur le tapis, jeudi, par la direction locale de la santé et de la population (DSP) à l'occasion d'une réunion de l'exécutif de wilaya consacrée à l'examen de ce secteur.

Selon le DSP, sur un total de 64 médecins spécialistes, notamment des radiologues et des gynécologues, affectés à la wilaya de Tizi-Ouzou, seulement 26 ont rejoint leurs postes, les autres ayant introduit des recours, ou ont tous simplement fait le choix de ne pas intégrer leurs postes dans le secteur public, préférant faire des rotations dans le secteur privé.

"La durée du service civil, la charge de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou et le problème d'hébergement, sont parmi les principales causes de cette situation", a souligné M. Gaceb Mustapha, conforté dans ce constat par le DG du CHU de Tizi Ouzou, M. Abbes Ziri.

Ce constat ne se limite pas aux médecins spécialistes, mais aussi aux généralistes, puisque la wilaya de Tizi-Ouzou souffre d'un déficit de 109 médecins généralistes, a ajouté le DSP. Après leur admission au concours de recrutement, la majorité des médecins généralistes évitent certaines localités éloignées, notamment celles situées en haute Kabylie, telles qu'Iferhoune, Illilten et Ain El Hammam, même si, ils en sont originaires, préférant le chef-lieu de wilaya et ses environs, ainsi que les villes cotières.

S'agissant des radiologues où un énorme déficit est ressenté, le DSP et le Dr Msela Mohammed, président de la commission Santé, Hygiène et Protection de l'environnement de l'APW, ont observé que ce problème se posait dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis la fermeture de l'école paramédicale, transformé en Institut national de formation de sages-femmes.

En quelques années, le nombre des manipulateurs radio a chuté de 120 à seulement une dizaine, a fait savoir M. Gaceb, qui a déclaré que ce personnel insuffisant ne permet pas d'assurer un fonctionnement, en H24, du service radiologique spécialisé (scanner et IRM) ou classique.

Le Dr Msela a proposé l'ouverture d'un rang magistral au niveau de la faculté de médecine de l'université de Tizi Ouzou, pour la formation de radiologues. Pour sa part, le Pr Ziri a souligné qu'une proposition dans ce sens a été faite par le CHU au recteur de l'université, afin de régler de manière "définitive" ce problème de déficit en radiologues. Le wali a demandé au DSP et au DG du CHU, ainsi qu'aux chefs d'établissements de santé, de préparer, pour lundi prochain, des propositions afin de tenter de prendre en charge ces problèmes et arrêter une feuille de route, à même d'améliorer le secteur de la santé et la qualité du service offert aux citoyens.



LES BOUTONS DE FIÈVRE AUGMENTERAIENT LE RISQUE D'ALZHEIMER

Ils ne sont pas seulement disgracieux et désagréables voire douloureux. Les boutons de fièvre pourraient aussi favoriser la maladie d'Alzheimer.

Vous ne regarderez plus jamais vos boutons de fièvre de la même façon. Des chercheurs suédois ont établi un lien entre le virus de l'herpès simplex de type 1, qui correspond à l'herpès buccal et à l'origine de boutons de fièvre, avec le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Après la première infection au virus, le corps le garde en mémoire et peut le réactiver plus tard, c'est pourquoi chez certaines personnes, le virus de l'herpès se manifeste de façon épisodique par des éruptions de boutons de fièvre. On estime à 25% le taux de personnes sujettes aux boutons de fièvre parmi les 90% qui portent le virus de l'herpès.

Le professeur Hugo Lövheim, de l'université d'Umea, en Suède, suggère que le virus pourrait favoriser le développement de la maladie d'Alzheimer chez les patients âgés qui présentent un système immunitaire affaibli. Le virus pourrait en effet se répandre



plus facilement dans l'organisme et monter jusqu'au cerveau, lançant le processus de dégénérescence neuronale. L'herpès pourrait contribuer chez les personnes vulnérables à la formation de plaques amyloïdes dont l'accumulation entraîne progressivement la mort des cellules neuronales et leurs connections.

L'étude menée sur 3 432 participants suivis pendant plus de 11 ans, a mis en évidence que la réactivation du virus de l'herpès de type 1 doublait le risque de maladie d'Alzheimer. Pour le chercheur, cette découverte ouvre une piste nouvelle pour développer un traitement capable de soigner la maladie d'Alzheimer. «Nous avons de nouvelles opportunités pour développer des traitements capables de stopper la maladie», estime l'auteur de l'étude. Ce qui rend l'hypothèse intéressante est que l'infection au virus de l'herpès peut être traitée en principe avec des agents antiviraux.»



Vivre avec un fumeur tue

Fumer à l'intérieur crée des niveaux de pollution extrêmement élevés, selon une nouvelle étude scientifique écossaise publiée dans la revue médicale BMJ's *Tobacco Control journal*. En effet, le niveau des particules fines toxiques dû à la fumée de cigarette atteint parfois celui des villes très polluées. Les scientifiques de l'université d'Aberdeen ont réalisé une méta-analyse de 4 études portant sur les concentrations des particules fines (les PM2.5, dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres) dans les maisons. Ils ont comparé le taux de maisons «fumeuses» à des maisons «non fumeuses». Ils ont étudié 93 maisons avec tabac et 17 habitations sans nicotine. La concentration moyenne des PM2.5 dans les maisons habitées par un

fumeur était environ dix fois supérieure à celle mesurée dans les maisons sans fumeur, obligeant ainsi les non-fumeurs à respirer des particules fines.

«Plusieurs non-fumeurs qui habitent avec un fumeur respirent autant de PM2.5 que les non-fumeurs qui habitent et travaillent dans des environnements sans fumée dans des villes aussi polluées que Londres et Pékin», explique le docteur Sean Semple, maître de conférence au département respiratoire de l'université d'Aberdeen, co-auteur de l'étude. «Et cette exposition aux PM2.5 des non-fumeurs qui habitent avec un fumeur était plus de trois fois supérieure à la limite annuelle suggérée par l'Organisation mondiale de la Santé.» Les chercheurs ont mesuré que dans

le quart des maisons avec fumeur, les concentrations de PM2.5 étaient plus de 11 fois supérieures à la limite annuelle recommandée par l'OMS.

Des chiffres alarmants

Pour mettre en évidence les méfaits du tabagisme passif, l'OMS publie des chiffres alarmants : le tabagisme passif est responsable de plus de 600 000 décès par an dans le monde, soit un décès sur 100. Et si l'on tient compte que des décès provoqués par le tabac, le tabagisme passif est responsable d'un décès sur 10. L'exposition à la fumée secondaire est ainsi responsable chaque année de 379 000 décès par cardiopathie ischémique, 165 000 décès causés par des infections respiratoires, 36 900 décès liés à des cas d'asthme et 21 400 décès par cancer du poumon.

MALADIE DE PARKINSON : la dopamine serait responsable de troubles du comportement

Les patients atteints de la maladie de Parkinson développeraient des troubles du comportement, selon une nouvelle étude scientifique américaine. En cause les médicaments à base de dopamine utilisés pour les soigner.

Les médicaments à base de dopamine pour traiter la maladie de Parkinson seraient responsables de comportements compulsifs plutôt handicapants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *JAMA Internal Medicine*. En effet, ils provoquaient des troubles tels que l'hypersexualité, la kleptomanie ou l'addiction au jeu. Les chercheurs américains ont mené une méta-analyse sur tous les

effets secondaires (il existe tout de même 2,7 millions d'effets indésirables) des médicaments identifiés par la Food and Drug Administration (FDA, l'administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments). Les scientifiques ont voulu comprendre si les traitements à base de dopamine, utilisés pour la maladie des jambes sans repos et celle de Parkinson étaient responsables de troubles du comportement. Les scientifiques ont découvert que l'hyperactivité sexuelle, addiction au jeu ou kleptomanie étaient corrélées à l'usage de 1 580 médicaments dont 710 à base de dopamine et 870 pour d'autres traitements.

«Il existe un plus grand risque de

développer des comportements compulsifs avec le pramipexole et le ropinirole», explique Thomas J. Moore, AB chercheur de l'Institut de la sécurité des médicaments en Virginie (Etats-Unis).

«Nos résultats confirment que la dopamine peut générer des troubles du comportement. Les avertissements devraient être plus clairs et plus précis sur tous les médicaments composés de dopamine», conclut le chercheur.

La maladie de Parkinson en chiffres

La maladie de Parkinson est la seconde maladie neurodégénérative la plus fréquente en France, après la

maladie d'Alzheimer. Elle se manifeste par des tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien.

Elle provient d'une diminution de la production cérébrale de dopamine, un neurotransmetteur nécessaire pour bien contrôler les mouvements.

Toutes les heures, un nouveau cas de Parkinson est détecté dans notre pays. Aujourd'hui, ce sont plus de 150 000 personnes qui en souffrent dans le pays et, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas une maladie réservée aux personnes âgées puisque 20% des malades ont moins de 50 ans.



DÉJEUNER TROP SOUVENT AU BUREAU FAIT GROSSIR

Pour éviter de prendre du poids et d'être carencé en vitamines et minéraux, il serait préférable de limiter les repas peu équilibrés consommés trop rapidement derrière un ordinateur, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Une étude révèle que les hommes qui ont perdu une partie de leur chromosome Y ont plus de risque de mourir de cancer. Le chromosome Y chez les hommes (les femmes possèdent deux chromosomes X) n'intervient pas uniquement dans la détermination du sexe et la production de sperme. Des chercheurs suédois viennent de découvrir que ce chromosome pourrait détenir des gènes clés pour alimenter l'espérance de vie et même combattre le cancer.

L'équipe de l'université d'Uppsala, en Suède, a fait ce constat «intrigant» après avoir analysé les tests sanguins issus de 1 153 hommes âgés (de 70 à 84 ans). Ceux qui avaient perdu une partie de leur chromosome Y sont décédés en moyenne 5,5 années plus tôt que les autres. En particulier, ceux qui avaient plus de chromosomes Y manquants dans leurs cellules sanguines avaient plus de risque de mourir de cancer.

Jan Dumanski, co-auteur de l'étude et chercheur à l'université suédoise, assure que les gènes contenus dans le chromosome Y «ont d'importantes fonctions, et pourraient jouer notamment un rôle dans la prévention des tumeurs cancéreuses».

L'étude soutient que la perte d'une partie du chromosome Y est associée à différents cancers, en particulier ceux qui se développent en dehors du système sanguin. Les gènes du chromosome Y aideraient en fait les cellules sanguines à exercer un rôle d'immuno-surveillance, c'est-à-dire à faire en sorte que le système immunitaire détecte et tue les cellules cancéreuses. En cas de perte d'une partie du chromosome Y, cette fonction protectrice contre le cancer ne serait plus garantie, estiment les Suédois.

Un potentiel outil de dépistage du cancer

Dès lors, l'observation de l'état du chromosome Y pourrait servir dans le dépistage du risque de cancer chez un homme, concluent les chercheurs. D'autres études sont nécessaires pour confirmer ces résultats, présentés au meeting annuel de l'American Society of Human Genetics, à San Diego, en Californie, le 21 octobre dernier.

In Esplanade

Manger régulièrement sur le pouce augmenterait les risques de prendre du poids, selon une nouvelle étude britannique publiée par le quotidien anglais *Sunday Time*. Cette habitude est en effet souvent liée à un déséquilibre alimentaire, des carences, une augmentation du tour de taille et du cholestérol. Les chercheurs ont étudié les données médicales de 8 314 personnes et les ont mis en corrélation avec leurs habitudes alimentaires. Ils ont constaté que les personnes qui déjeunaient 6 fois par semaine hors de leur domicile avait un indice de masse corporel et un taux de mauvais cholestérol plus élevés.

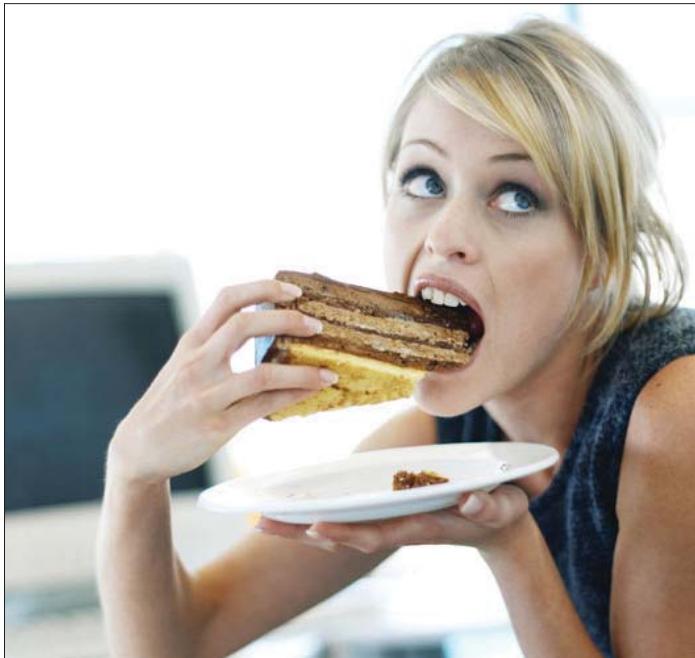
«Nous avons constaté que les participants habitués à déjeuner à leur bureau ont une concentration moins importante de lipoprotéine, une molécule qui permet d'éliminer le cholestérol», explique Ashima Kant, chercheuse au département de nutrition de l'université de New York et auteur principal de l'étude.

Déjeuner au bureau nuit à la santé

Si déjeuner à son bureau est mauvais pour la ligne, cette habitude a aussi des effets néfastes sur la santé. En effet, s'alimenter rapidement derrière son ordinateur ne permet pas de faire des repas équilibrés et variés. Manger des sandwichs ou dans des fast food trop souvent provoque des carences en vitamines C et E, en minéraux, et en fibres.

«Nous avons aussi constaté que les personnes qui déjeunent derrière leurs ordinateurs avaient de plus faibles concentrations de nutriments et de vitamines C et E dans le sang. Cet effet a été plus prononcé chez les femmes et chez les adultes âgés de plus de 50 ans», explique Ashima Kant.

Si vous ne pouvez pas choisir un plat équilibré à la cantine, il est recommandé de limiter



les repas au restaurant, les repas à base de sandwichs et de composer sa lunch box.

«Cette mauvaise habitude devrait être vraiment modifiée car elle augmente les risques d'obésité», conclut la scientifique.

Or, en raison des risques pour la santé et de son développement dans le monde, l'obésité est devenue un enjeu majeur de santé mondiale.

En effet, l'obésité et le surpoids sont des facteurs de risque de mortalité précoce. Ils peuvent provoquer le diabète de type 2, de l'hypertension, du cholestérol et augmenter le risque de maladies cardiaques. Ils causent 3 millions de morts par an et sont à la 6^e place du classement des facteurs de risque santé dans le monde.

Un petit-déjeuner riche en protéines permet au cerveau de contrôler la faim



Prendre un petit-déjeuner riche en protéines permet de limiter les envies de sucrés et de gras au cours de la journée, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Nutrition Journal*.

Le petit-déjeuner serait un repas essentiel pour réguler la faim, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Le sauter réduit la quantité de dopamine, l'hormone produite par le cerveau qui sert à contrôler la faim, donc à limiter les grignotages.

Le petit-déjeuner est un repas souvent au cœur des débats nutritionnels. Les études s'enchaînent sur le sujet qui affirment et infirment qu'il est essentiel de le prendre pour limiter la prise de poids. Cette nouvelle enquête révèle que ce repas joue un rôle primordial dans le bon fonctionnement de la libération de la dopamine, l'hormone qui régule la faim. Les chercheurs de l'université du Missouri ont réalisé une étude sur des

jeunes femmes âgées de 19 ans pour comprendre et analyser les comportements alimentaires et la tendance à se suralimenter en aliments sucrés et riches en matières grasses.

Ils ont calculé le niveau de dopamine des participantes en mesurant l'acide homovanillique (HVA), le principal composant de la dopamine et comparé ce taux avec la prise de petit-déjeuner ou

pas. Prendre un petit-déjeuner équilibré, riche en protéines et de bonne qualité nutritionnelle est important, car cela permet de limiter les envies de sucrés au cours de la journée, donc de réduire les grignotages.

«Notre recherche a montré ce que les personnes ressentent une baisse spectaculaire de fringales pour des aliments sucrés et gras quand elles prennent un petit-dé-

jeuner », explique Heather Leidy, professeur spécialisé dans la régulation de l'appétit à l'université du Missouri et co-auteur de l'étude. «Le petit-déjeuner produit cet effet quand il est riche en protéines. En revanche, quand le ce repas est sauté, les petits creux se multiplient au cours de la journée.»

Mieux répartir les protéines au cours des repas

«Les Américains, comme les Français, consomment suffisamment de protéines, mais finalement trop peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner», explique Heather Leidy.

Alors que «pour mieux gérer sa faim et contrôler son poids, il est préférable de rééquilibrer sa consommation de protéines au cours des repas et de les assimiler pendant le petit-déjeuner», rappelle-t-elle.

LUTTE CONTRE EBOLA

1^{er} cas confirmé au Mali

Le Mali a enregistré son premier cas confirmé d'Ebola, une fillette venue de la Guinée voisine et qui a été placée en quarantaine à Kayes (ouest), a annoncé jeudi soir le ministère malien de la Santé dans un communiqué.

"Un cas suspect - une fillette de 2 ans venue de Kissidougou, en République de Guinée - s'est présenté" dans un hôpital de Kayes mercredi et le test du virus Ebola effectué sur des échantillons sanguins prélevés sur elle "s'est avéré positif ce jeudi", explique le ministère dans un communiqué. "Par ce résultat d'analyse en laboratoire, le Mali connaît à ce jour son premier cas importé de maladie à virus Ebola", précise-t-il. "A ce jour, grâce à une diligente prise en charge, l'état de santé du sujet infecté s'améliore considérablement. (...) L'enfant malade et les personnes qui ont eu un contact avec elle à Kayes ont été immédiatement identifiées et prises en charge selon les normes requises en la matière", donc placées en quarantaine, assure le communiqué. Selon le communiqué, "le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a pris toutes les dispositions nécessaires pour éviter la propagation du virus. Il rassure les populations sur les mesures prises et en appelle au calme et à la sérénité". Il conseille par ailleurs aux populations d'éviter les déplacements non nécessaires vers les zones d'épidémie et de respecter les mesures d'hygiène et de sécurité édictées.

OMS 43 personnes sous surveillance

Quelque 43 personnes sont sous surveillance au Mali, après le premier cas de fièvre Ebola détecté sur une fillette, a indiqué hier à Genève une porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le ministère malien de la Santé a annoncé jeudi avoir enregistré son premier cas Ebola confirmé, qui concerne une fillette de 2 ans venue de Guinée voisine avec sa grand-mère.

Le ministère avait indiqué que toutes les personnes ayant été en contact avec l'enfant avaient été placées sous surveillance, sans donner de chiffres concernant le nombre de personnes concernées. Selon le communiqué, "le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a pris toutes les dispositions nécessaires pour éviter la propagation du virus. Il rassure les populations sur les mesures prises et en appelle au calme et à la sérénité". Il conseille par ailleurs aux populations d'éviter les déplacements non nécessaires vers les zones d'épidémie et de respecter les mesures d'hygiène et de sécurité édictées. En avril, le Mali avait enregistré quelques cas suspects, mais les analyses avaient exclu la contagion au virus Ebola. La lutte contre l'épidémie de fièvre Ebola, la plus grave jamais enregistrée, reste une urgence de santé mondiale, a souligné jeudi l'OMS alors que le cap des 10.000 cas est presque atteint et que l'épidémie a fait 4.900 morts.

La fièvre Ebola, qui a déjà fait presque 4.900 morts, pour la plupart en Afrique de l'ouest, reste une "urgence de santé mondiale", a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé, se disant "très inquiète" face à la situation en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

SELON L'OMS : Ebola reste une urgence de santé mondiale

"La situation dans ces pays suscite une grave inquiétude", a indiqué l'OMS dans un communiqué, après la 3e réunion de son comité d'urgence qui rassemble les meilleurs experts au monde de cette maladie. Ebola a été déclaré urgence sanitaire mondiale en août dernier, après une réunion de ce comité de l'OMS demandée par sa directrice générale Margaret Chan.

Depuis cette date, la maladie a progressé de manière extrêmement rapide. Début août, l'OMS avait recensé 1.600 cas dont plus de 800 décès. Au 19 octobre, selon les derniers chiffres publiés par l'OMS, il y a près de 10.000 cas et près de 4.900 morts. Selon l'OMS, "les principales leçons qu'il faut retenir pour contenir l'épidémie incluent l'importance du leadership, l'engagement de la communauté, la réunion de plus de partenaires, payer à temps le personnel et rendre des comptes".

L'OMS ajoute avoir largement augmenté son soutien aux trois pays les plus touchés (Liberia, Guinée, Sierra Leone). Pour elle, la première des priorités reste "l'arrêt de la transmission d'Ebola dans ces trois pays". "Cet action est la plus importante pour prévenir une propagation internationale", d'Ebola ajoute l'OMS en soulignant que les personnels de santé, en première ligne dans la lutte contre la maladie, doivent faire l'objet d'un suivi tout particulier.

Cela encouragerait d'autres personnels à s'engager



dans la lutte contre l'épidémie, selon l'organisation. Selon les derniers chiffres publiés par l'OMS, les personnels de santé ont payé un lourd tribut dans la lutte contre Ebola. 443 ont été infectés par le virus et 244 en sont morts.

Les pays affectés manquent de soignants

Les pays affectés par le virus Ebola en Afrique de l'Ouest sont à court de soignants pour combattre cette épidémie qui a coûté la vie à 4.900 personnes depuis décembre 2013, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Il était "terriblement difficile de trouver assez de personnels soignants" qui acceptent de venir s'occuper des malades d'Ebola, a déclaré le Dr Keiji Fukuda, directeur général adjoint de l'OMS au cours d'une conférence de presse après une réunion du comité d'urgence de l'organisation consacrée à la maladie. Selon lui, "c'est un défi majeur" pour l'OMS, qui s'occupe de la coordination générale de la lutte contre cette maladie, considérée comme une urgence de

santé mondiale depuis août dernier. La maladie continue à se propager dans les trois pays les plus touchés, la Sierra Leone, le Liberia et la Guinée, dont les systèmes de santé sont fragilisés et où les ONG peinent à recruter des soignants étrangers, à cause de la peur d'Ebola. Selon le Dr Isabelle Nuttall, une des responsables chargées du dossier Ebola auprès de l'OMS, il y a eu au cours des sept derniers jours 976 nouveaux cas d'Ebola dans ces trois pays.

Le dernier bilan général de l'OMS, arrêté au 19 octobre, fait état de 9.936 cas, dont 4.877 décès. La maladie a aussi touché les soignants. 443 d'entre eux ont été touchés par le virus, et 244 d'entre eux sont morts.

Le chypriote Christos Stylianides nommé

Le nouveau commissaire européen aux Affaires humanitaires, le Chypriote Christos Stylianides, va coordonner la riposte européenne à l'épidémie d'Ebola, a annoncé jeudi dans un tweet le président du Conseil européen Herman Van Rompuy.

Les 28 Etats membres de l'Union européenne s'étaient mis d'accord lundi sur la nomination d'un coordinateur alors que cette fièvre hémorragique très contagieuse continue de progresser en Sierra Leone, en Guinée et au Liberia, où elle touche désormais 10.000 personnes, selon l'OMS. Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en sommet à Bruxelles devaient aborder jeudi soir la question de l'aide apportée aux pays frappés -plus de 600 millions d'euros ont été promis par les Européens - mais aussi celle de

la protection de la population contre une propagation de la maladie en Europe.

M. Stylianides, un dentiste de formation âgé de 56 ans, avait indiqué lors de son audition par le Parlement européen fin septembre qu'il se rendrait dans la région pour évaluer sur place les besoins. "En tant que docteur, je dois aller sur le terrain pour me forger une opinion", avait-il alors dit, selon le PPE, le parti conservateur européen auquel il appartient.

Exprimant leur "vive préoccupation face à l'expansion continue du virus Ebola", les 28 affirment qu'une "réponse renforcée et concertée est nécessaire pour renverser la tendance", selon le projet de texte qui doit être publié à l'issue du sommet.

L'UE porte son aide financière à un milliard d'euros

L'Union européenne va porter son aide financière pour combattre Ebola en Afrique de l'Ouest à un milliard d'euros, a annoncé hier le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy.

Le cap du milliard avait été fixé par le Premier ministre britannique, David Cameron, alors que la contribution européenne s'établissait jusqu'à présent autour de 600 millions d'euros.

Selon la chancelière allemande Angela Merkel, les dirigeants européens devaient aussi s'entendre sur « combien de personnel » l'Europe est en mesure de déployer dans les pays touchés, Sierra Leone, Liberia et Guinée. Le manque de personnel soignant sur le terrain est considéré comme un «défi majeur» par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'UE s'est aussi dotée jeudi d'un coordinateur anti-Ebola, le nouveau commissaire européen aux Affaires humanitaires, Christos Stylianides. Ce dernier s'est



engagé à se rendre sans tarder dans la région pour y évaluer les besoins.

Les dirigeants européens devaient exprimer vendredi leur «vive préoccupation face à l'expansion continue du virus Ebola», dont un premier cas a été identifié au Mali, voisin de la Guinée. La maladie a déjà tué près de 4.900 personnes, sur près de 10.000 cas reçus.

Les 28 doivent souligner qu'une «réponse renforcée et concertée est nécessaire pour renverser la tendance», selon le projet de conclusions du sommet européen, et s'engager à

«une aide supplémentaire» en particulier «en ce qui concerne les soins médicaux et les équipements, et pour renforcer les contrôles» de personnes quittant les pays touchés.

La Commission européenne avait aussi débloqué jeudi 24,4 millions supplémentaires pour doper la recherche de vaccins et traitements contre le virus. Le président François Hollande a annoncé vendredi l'extension des contrôles à «tous les modes de transports» en France pour parer les risques de propagation de la fièvre Ebola. Pour les 28, il est d'une «importance capitale» d'assurer que les pays de l'UE soient «préparés» pour faire face à la maladie afin de «protéger (...) les citoyens», notamment grâce à «des mesures de précaution pour réduire les risques de contagion» alors que plusieurs personnes ont été infectées en Europe. Un médecin de retour d'une mission humanitaire en Guinée a aussi déclaré à la maladie à son retour à New York, premier cas déclaré, jeudi, dans la métropole américaine.

Le Nigeria déploie 250 volontaires dans les pays touchés

Le Nigeria a achevé l'exécution de ses plans pour déployer le premier contingent de 250 volontaires dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest touchées par le virus Ebola, a indiqué jeudi un haut responsable.

Ces volontaires proviennent du groupe déjà enregistré par le gouvernement nigérian comme devant rejoindre l'équipe internationale à déployer pour aider les pays luttant contre ce fléau, a déclaré aux journalistes à Abuja, le superviseur du ministère de la Santé, Khaliru Alhassan.

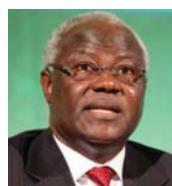
Ces volontaires ont subi un entraînement intensif sur la manière de traiter les cas graves et entre autres les compétences nécessaires pour contenir la propagation du virus dans la région, a déclaré le ministre.

Les volontaires ont été formés et mobilisés de manière adéquate, et ils seront également guidés dans leur mission par d'autres experts fournis par les partenaires internationaux, a-t-il dit. Le Nigeria conserve un autre groupe de 250 volontaires qu'il pourra également mobiliser en cas d'urgence dans le pays, a précisé M. Alhassan. La sécurité et le bien-être des volontaires est très important pour le gouvernement et les partenaires de développement dans le cadre de la coopération des parties prenantes pour contenir ce virus dans les pays d'Afrique de l'Ouest, a-t-il dit.

Le ministre a également annoncé la mise en place d'un centre d'opérations d'urgence national à Abuja dans le cadre de l'engagement du gouvernement à renforcer son statut de pays non contaminé par l'Ebola.

LE PRÉSIDENT SIERRA-LÉONAIS Le virus serait "contenu d'ici la fin de l'année"

Le président sierra-léonais Ernest Bai Koroma a estimé jeudi sur la chaîne de télévision britannique ITV News que l'épidémie de virus Ebola serait «contenue» dans le pays «d'ici à la fin de l'année». «Je suis d'avis que d'ici à la fin de l'année, nous serons en mesure non pas d'éliminer mais de contenir le virus Ebola», a déclaré Ernest Bai Koroma sur ITV News. «L'épidémie d'Ebola a été annoncée en mai et ça a été une nouveauté pour nous tous. Nous ne sommes pas seuls dans ce combat. Nous avons été conseillés par l'OMS qui nous a dit quoi faire et à chaque étape, nous avons eu des consultations avec eux et je pense que nous avons réagi de façon appropriée», a-t-il ajouté dans cette interview. La lutte contre l'épidémie de fièvre Ebola, la plus grave jamais enregistrée, reste une urgence de santé mondiale, a souligné jeudi l'Organisation mondiale de la santé alors que le cap des 10.000 cas est presque atteint et que l'épidémie a fait 4.900 morts. Les pays africains se sont quant à eux engagés à envoyer plus d'un million de personnes de santé pour lutter contre Ebola dans trois pays de l'ouest du continent, a annoncé jeudi à Freetown la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma.



coordinateur de l'UE contre Ebola

«Une aide supplémentaire est nécessaire pour augmenter la réponse sur le terrain, en particulier en ce qui concerne les soins médicaux et les équipements, et pour renforcer les contrôles» de personnes quittant les pays touchés, ajoute ce texte. Les 28 saluent par ailleurs les contrôles de température des passagers venant de ces pays mis en place en Grande-Bretagne, en France et en Belgique, principalement dans les aéroports.

Ils jugent qu'il est d'une «importance capitale» d'assurer que les pays de l'UE soient «préparés» pour faire face à la maladie afin de «protéger (...) les citoyens», notamment grâce à «des mesures de précaution pour réduire les risques de contagion» alors que plusieurs personnes ont été infectées en Europe.



LUTTE CONTRE EBOLA

1^{er} cas avéré à New York

Un médecin de New York récemment revenu d'Afrique de l'Ouest a contracté le virus Ebola, a annoncé jeudi soir le maire de la ville, Bill de Blasio.

Ce médecin de 33 ans qui avait travaillé en Guinée pour Médecins sans Frontières avec des malades d'Ebola, est le premier cas avéré d'Ebola dans la plus grande ville américaine et le quatrième aux Etats-Unis. «Il n'y a pas de raison pour les New-Yorkais de s'inquiéter», a déclaré M. de Blasio lors d'une conférence de presse, insistant sur le fait que la ville de 8,4 millions d'habitants s'était préparée à cette éventualité.

Le médecin, Craig Spencer, avait été hospitalisé plus tôt dans la journée avec plus de 39 de fièvre et des douleurs abdominales. Des examens approfondis avaient été décidés au regard de «ses récents voyages, des symptômes et de son travail passé», avaient expliqué les autorités sanitaires new-yorkaises. Il a été immédiatement placé en quarantaine à l'hôpital Bellevue de Manhattan. L'hôpital Bellevue est l'un des établissements spécialement préparés pour gérer les éventuels cas d'Ebola à New York.

Les autorités new-yorkaises, sur le pied de guerre face à la menace depuis plusieurs semaines, ont également lancé une enquête pour savoir quelles personnes le jeune médecin pourrait avoir rencontrées à New York et potentiellement mis en danger depuis son retour d'Afrique il y a dix jours.

La petite amie a été placée en isolation, et l'appartement du médecin à Harlem scellé. Médecins sans Frontières (MSF) a confirmé qu'un personnel médical ayant travaillé pour l'organisation «dans un des pays d'Afrique de l'Ouest affectés par Ebola, l'avait informé jeudi qu'il avait de la fièvre. Dans le cadre des consignes strictes données à son personnel de retour d'une mission Ebola, cette personne surveillait régulièrement sa santé, et a fait part de ce développement immédiatement», a ajouté MSF USA.

Le Danemark fait un don de 20 millions de dollars

Le Danemark a annoncé l'octroi d'une aide de 20 millions de dollars en soutien aux efforts internationaux visant à lutter contre Ebola en Afrique de l'Ouest. Cet engagement du pays scandinave comporte notamment l'envoi de personnel médical et d'un navire militaire pour transporter de l'approvisionnement dans un centre hospitalier installé au Sierra Leone.

«Nous pouvons aider à sauver des milliers de vies en Afrique de l'Ouest et contribuer à maintenir l'épidémie sous contrôle», a indiqué le ministre danois du commerce et du développement, Mogens Jensen. Le Danemark avait annoncé mardi une aide financière de 1,7 million de dollars au Ghana qui coordonne l'effort régional de lutte contre le virus de la fièvre hémorragique qui a fait jusqu'à présent plus de 4500 morts notamment en Guinée, au Sierre Leone et au Libéria.

PATRIMOINE-CASBAH

Une partie de la citadelle d'Alger bientôt livrée

Une partie de la citadelle d'Alger, haut lieu politique et militaire datant du XVI^e siècle actuellement en restauration, sera "bientôt livrée", a annoncé jeudi à Alger Abdelwahab Zekagh, directeur de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc).

Lors d'une visite d'inspection de la ministre de la Culture Nadia Labidi, du ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni et du wali d'Alger Abdellah Zoukh de quelques sites du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, le directeur de l'Ogebc a dévoilé les parties du chantiers en cours de finition dont le quartier des janissaires, restauré à plus de 70%.

D'autres parties de cette fortification transformée en résidence du dey, sont en cours de restauration ou encore au stade de l'étude comme la Mosquée du Dey ou le Palais des Beys. La citadelle devrait accueillir, selon Abdelwahab Zekagh, "un grand espace muséal, un espace multimédia et éventuellement une résidence d'hôtes".

A cette occasion la ministre de la Culture a insisté sur "la nécessité d'ouvrir ce genre de chantiers aux universitaires, étudiants et artisans stagiaires" pour renfor-



cer la formation dans le domaine de la restauration.

La délégation a également visité le chantier, récemment ouvert, de restauration de la mosquée Ketchaoua, fermée depuis 2006, pris en charge par une entreprise turque qui fixe les délais de livraison du projet à 24 mois au plus tard.

Prise en charge à titre gracieux par l'Agence internationale turque de coopération (Tica), la restauration de cette mosquée a été décidée suite à l'accord signé en 2013 entre le Premier ministre Abdellatif Sellal et son homologue turc,

Recep Tayyip Erdogan. Les fouilles archéologiques préventives de la Place des Martyrs ont également été inspectées par la ministre de la Culture qui a donné instruction au Centre national de recherche archéologique (Cnra) d'"entamer des fouilles" dans les limites ouest du périmètre où sont encore enfouis "les vestiges d'un théâtre romain".

Lors de cette visite, la ministre de la Culture a rappelé la nécessité d'une coopération multisectorielle et de l'implication de la société civile pour la sauvegarde et la mise en valeur de La Casbah d'Alger.

Amin Zaoui dresse un réquisitoire sévère contre la société dans son dernier roman «Al Malika»

L'écrivain algérien Amin Zaoui se livre à un réquisitoire sévère contre la société algérienne contemporaine dans «Al-Malika» (La reine), son dernier roman en langue arabe sur l'histoire d'amour entre un Chinois et une Algérienne.

Dans ce livre de 232 pages, paru en Algérie chez El-Iktifaf, Amin Zaoui plaide en faveur de l'acceptation de l'autre (l'étranger, la femme...), symbolisé par You Tzu Tsen et Sekkoura, un couple sino-algérien en proie aux moqueries et aux médisances.

Cette histoire d'amour contrariée et rejetée par la société sert également de

prétexte au romancier pour aborder des réalités politiques et économiques, et aux pesanteurs sociales dans l'Algérie d'aujourd'hui, à travers nombre de situations vécues par ses héros mais aussi à travers des personnages secondaires au destin parfois tragique.

L'écrivain éclaire, par ailleurs, sur les conséquences des bouleversements récents subis par la société comme l'éclatement de la cellule familiale, le poids des années de la violence terroriste ou encore la bigoterie chez certains personnages de responsables politiques.

Raconté par les deux principaux per-

sonnages, mais aussi par d'autres dans certains chapitres, le roman culmine dans une sorte de comédie noire sur la «décadence intellectuelle» de la société lorsque la tombe d'un Chinois assassiné est visitée comme un mausolée par des villageois qui croient honorer un saint.

Egalement paru au Liban, «Al-Malika» se distingue des précédents romans d'Amin Zaoui qui a mis de côté la provocation et l'érotisme «débridé» pour aborder avec plus d'audace et de profondeur la faillite morale et intellectuelle d'une société dans son rejet de l'autre et son refus de la différence.

GUELMA

La troupe Dhaïa de Biskra remporte le 1^{er} prix du 4^e festival de l'incharad

Le rideau est tombé, jeudi soir à Guelma, sur le 4^e festival culturel local de l'incharad avec la remise du 1^{er} prix de cette édition à la troupe Dhaïa de Biskra.

Les 2^e et 3^e prix sont revenus, respectivement, aux troupes Ouled Chiad de Constantine et Es-Salam de Tébessa, à l'issue de cette manifestation culturelle qui s'est déroulée entre le 18 et 23 octobre à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafaï.

La troupe lauréate, venue des Zibans, est automatiquement sélectionnée pour la festival national de l'incharad prévu à Constantine en décembre prochain, a indiqué le commissaire du festival de Guelma, Rabah Aïssou.

De son côté, le rapporteur du jury, l'écrivain Youcef Soltani, a souligné que «la présence sur

scène, la qualité du texte, la partition musicale et l'interprétation ont constitué les critères ayant présidé au choix des vainqueurs».

La soirée de clôture qui a drainé un public nombreux, a donné lieu à des qaçidas du patrimoine Soufi, remarquablement interprétés par l'artiste constantinois Zineddine Bouchaâla dont la voix puissante a été chaleureusement saluée par l'assistance.

Cette 4^e édition du festival culturel local de l'incharad a vu la participation de onze (11) formations venues des wilayas de Séïf, de Constantine, de Biskra, de Tébessa, de Skikda et Souk Ahras, en plus d'artistes de Ghadraïa qui se sont produits en tant qu'invités d'honneur de la manifestation.

LAGHOUAT

Une trentaine de wilayas attendues au festival de la créativité féminine

cisé le président de la ligue organisatrice, Badis Bentirache.

Les participantes auront aussi, lors de cette manifestation, l'opportunité de s'enquérir des offres préconisées par les différents dispositifs d'aide à l'emploi, tels que l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Ce festival vise à promouvoir la créativité féminine et à contribuer au développement de la production familiale par l'encouragement des activités féminines et leur mise au service de l'essor de l'économie nationale.

ALGÉRIE-ESPAGNE Le patrimoine musical arabo-andalou à l'honneur à Oran



Le patrimoine musical arabo-andalou était à l'honneur jeudi soir à Oran, à l'occasion d'un concert intitulé «Ruta purpura», entrant dans le cadre de la célébration du 14^e anniversaire de la signature du Traité algéro-espagnol d'amitié, de bon voisinage et de coopération.

Un public nombreux a fait le déplacement à la salle Maghreb (ex-Régent) pour assister à l'événement proposé par l'Institut Cervantès d'Oran (ICO) qui en escompte «une nouvelle impulsion à la dynamique des échanges culturels algéro-espagnols», a indiqué le nouveau directeur de cet établissement, M. Gonzalo Manglano de Garay.

Le titre du concert, «Route pourpre», fait référence à une voie antique menant vers le continent européen à l'époque romaine, emblématique de l'histoire et de la culture en partage entre l'Algérie et l'Espagne, a-t-il expliqué en se félicitant de la coïncidence de la manifestation avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Un groupe de six musiciens algériens s'est produit dans ce cadre sur la scène de la salle «Maghreb», sous la direction du compositeur et virtuose de la flûte traversière Ramy Maalouf.

Le public a vécu une soirée au rythme de la musique arabo-andalouse et d'autres sonorités mêlant les genres algériens, espagnols et d'autres pays du bassin méditerranéen et d'Amérique latine, avec des accords orientaux ainsi que le rock et le jazz.

Le genre algérien châabi était à l'honneur dans ce contexte, avec la reprise de la célèbre musique de «Bahr El-Toufan», du regretté Mohamed El-Badji (1933-2003).

Le concert se veut «une nouvelle étape dans la vie de l'Institut Cervantès à Oran», a affirmé M. Manglano de Garay qui promet une saison riche en activités mettant en relief le patrimoine culturel et historique de la capitale de l'Ouest algérien.

«L'ICO mettra à profit ses relations avec les acteurs culturels et les universités des deux pays pour offrir au public des concerts, des cycles de projections cinématographiques, des conférences, des expositions, des ateliers et d'autres activités», a-t-il fait valoir.

Le responsable de l'ICO a annoncé dans la foulée que l'année 2015 verra également des rencontres dédiées à l'écrivain Miguel de Cervantès (1547-1616) et à la période de son passage en Algérie.

Le concert qui s'est tenu en présence du consul général de l'Espagne à Oran, Miguel Arias Estévez, a été organisé en partenariat avec l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran.

L'Espagne est, pour rappel, le premier pays de l'Union européenne à avoir signé un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Algérie, paraphé par les deux parties le 8 octobre 2002.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA 2014

Il faut beaucoup d'espace... des espaces et même des bateaux !

Arslan-B

Des espaces de représentations, d'expositions, de débats et de discussions, d'animation, de proximité. Le programme du festival est si riche, si étroite et si varié que tout espace susceptible d'accueillir ne serait-ce qu'une petite exposition et même pour un public pas très nombreux est réquisitionné. Comme, par exemple, les halls de théâtre, certaines artères de la ville, un parking, des places et placettes, des cités universitaires, un ...bateau, des remorqueurs, et le quai du port de Béjaïa ! Le programme qui s'étalera sur huit jours (du 29/10/2014 au 05/11/2014) est d'une telle densité, en effet, et aussi si « peuplé » (artistes, animateurs et public) qu'il requiert nécessairement une diversification des lieux de déroulement de pièces de théâtre et autres types de spectacles, d'expositions, de colloques... et non seulement dans le seul chef-lieu de la wilaya ainsi que divers moyens matériels souvent spécifiques, ou de transport. Sans, en outre, oublier que d'autres wilayas seront mises à contribution pour accueillir en leurs seins des troupes... Il s'agira plus précisément, à ce propos, de la commune de Bordj Menaïel (wilaya de Boumerdès), du Théâtre régional de Tizi Ouzou et du TNA (Théâtre national d'Alger). Les espaces de représentations urbains sont le TRB (Théâtre régional de Béjaïa Malek Bouguermouh), avec les deux salles (Malek Bouguermouh et Boubeker Mekhoul), la Maison de la culture (les deux salles), le parking du théâtre, le parking de la wilaya, les cités universitaires du 17 octobre, d'Ireyahen et de Targa Ouzemour. Une scène mobile est également prévue. Tout comme seront sollicitées les communes d'Amizour, de Tichy et de Sidi Aïch. Dans la rubrique « Groupe des arts vivants » (danse populaires, théâtre de rue, sketches etc...), les espaces d'animation à Béjaïa-ville seront l'incontournable Place du 1er Novembre 1954 (ex-Place Gueydon), l'esplanade de la Maison de la culture, la place du TRB. Pour les diverses expositions, il y aura le hall (RDC) du TRB, le hall principal attenant à la salle (TRB), la cafétéria (TRB), le hall de la Maison de la culture. Restent enfin les espaces de débats et de discussions : sont retenus pour ce faire l'hôtel Cristal-2- (salle de conférences) qui abritera un colloque international sur le thème « Le théâtre et l'architecture : Interrogation des espaces de représentations, le grand hall du TRB autour de pièces présentées la veille, et enfin la cafétéria du TRB, destinée aux points de presse du commissariat du festival et briefing avec la presse et les troupes s'apprêtant à se produire le jour même. A noter que sur les 19 pays attendus, seul, pour l'instant, apprend-on, le Canada a informé qu'il ne participera pas à l'événement. Mais peu importe, ce désistement ne sera qu'un épiphénomène ne devant en aucun cas influer sur le déroulement sans aucun doute impeccable des festivités. Comme à l'accoutumée... Il y aura une sacrée ambiance à Béjaïa et ce une semaine durant.

A.B.

PATRIMOINE

Une partie de la citadelle d'Alger bientôt livrée

Une partie de la citadelle d'Alger, haut lieu politique et militaire datant du XVI^e siècle actuellement en restauration, sera "bientôt livrée", a annoncé jeudi à Alger Abdelwahab Zekagh, directeur de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc).

Lors d'une visite d'inspection de la ministre de la Culture Nadia Labidi, du ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni et du wali d'Alger Abdelkader Zoukh de quelques sites du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger, le directeur de l'Ogebc a dévoilé les parties du chantier en cours de finition dont le quartier des janissaires, restauré à plus de 70%.

D'autre parties de cette fortification transformée en résidence du dey, sont en cours de restauration ou encore au stade de l'étude comme la Mosquée du Dey ou le Palais des Beys. La citadelle devrait accueillir, selon Abdelwahab Zekagh, "un grand espace muséal, un espace multimédia et éventuellement une résidence d'hôtes".

A cette occasion la ministre de la Culture a insisté sur "la nécessité d'ouvrir ce genre de chantiers aux universitaires, étudiants et artisans stagiaires" pour renforcer la formation dans le domaine de la restauration. La délégation a également visité le chantier, récemment ouvert, de restauration de la mosquée Ketchaoua, fermée depuis 2006, pris en charge par une entreprise turque qui avait fixé les délais de livraison du projet à 24 mois au plus tard. Prise en charge à titre gracieux par l'Agence internationale turque de coopération (Tica), la restauration de cette mosquée a été décidée suite à l'accord



signé en 2013 entre le Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan. Les fouilles archéologiques préventives de la Place des Martyrs ont également été inspectées par la ministre de la Culture qui a donné instruction au Centre national de recherche archéologique (Cnra) d'"entamer des fouilles" dans les limites ouest du périmètre où sont encore enfouis "les vestiges d'un théâtre romain".

Lors de cette visite, la ministre de la Culture a rappelé la nécessité d'une coopération multisectorielle et de l'implication de la société civile pour la sauvegarde et la mise en valeur de La Casbah d'Alger.

THÉÂTRE

El kalima ethalitha, réconcilie le public djelfaoui avec le 4^e art

La pièce théâtrale « El kalima ethalitha » (le troisième mot) du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma a ravi les spectateurs de la salle de l'Office de la culture et du tourisme de la ville de Djelfa, qui ont applaudi le jeu des comédiens qui les ont reconiliés avec le 4^e art.

Tirée de l'œuvre universelle de l'espagnol Alejandro Casona, et mise en scène par Aïssa Djekati, cette pièce, jouée mercredi soir, avec une scénographie mise en place par l'artiste Salem Nafti, a été fortement bien servie par les comédiens, qui ont fait preuve d'un haut niveau de



professionnalisme. « El kalima ethalitha » est l'histoire d'un noble richissime, père d'un garçon nommé Pablo, dont l'épouse a abandonné le foyer conjugal pour s'enfuir avec son amant, suite à quoi, le père blasé et déprimé se

promet d'élever son enfant dans l'isolement, loin de la société en déprévation.

Il décéda 20 ans plus tard, laissant Pablo aux soins de sa tante, qui tente sa réintégration dans la société, au grand dam de Roldane, gouverneur

de la maison et oncle maternel de Pablo, et son fils Julio, avocat, qui se livrent à des desseins malsains pour s'emparer de la fortune du neveu. Les spectateurs ont été fort intéressés par la trame de la pièce et l'ont suivie jusqu'au bout du happy end qui fut très heureux. Pablo a su garder sa fortune et a trouvé l'amour. Cette représentation théâtrale de haut niveau a mis en exergue l'existence d'un public amateur du 4^e art à Djelfa, qui saura certainement apprécier, à sa juste valeur, l'ouverture attendue d'un théâtre régional dans la wilaya.

ÉCHANGES

Les relations entre Bouira et Mascara à l'époque de l'Emir Abdelkader revisitées

Les relations historiques entre Mascara et Bouira à l'époque de l'Emir Abdelkader ont été mises en exergue, à la faveur de la semaine culturelle de cette wilaya de l'Est algérien, clôturée jeudi à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara.

Des documents, présentés par le commissariat du festival local des cultures populaires de Bouira qui lui ont fait allégeance, de désigner Ahmed Ben Salem Debissi comme son représentant dans cette région, connue sous l'appellation "Bordj Hamza", laquelle regroupe le Djurdjura, la Soummam et

le Biban oriental, soit de grandes parties des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj et Bouira, selon les documents mis à la connaissance du public mascri. Parmi les déclarations, contenues dans le discours de l'Emir devant les habitants de la région et exposées durant la semaine culturelle de Bouira à Mascara, celles incitant au djihad et exhortant au respect et à la préservation des traditions.

« Je ne cherche pas à changer vos traditions ou invalider vos lois et vos rituels », déclarait-il. « Donne-nous Ben Salem et prend de nous la zakat et conduit nous contre les hérétiques. Nous sommes vos enfants, vos soldats et vos sujets », avaient-ils répondu en acquiesçant sa proposition. La semaine culturelle de Bouira à Mascara a été marquée, cinq jours durant, par des représentations théâtrales, des soirées musicales et une exposition mettant en exergue des produits d'artisanat, des plats populaires, des tableaux de peinture et l'histoire de la wilaya de Bouira et ses sites archéologiques et touristiques.

LIBYE

29 personnes tuées dans des affrontements violents à Benghazi



Vingt-neuf personnes ont été tuées jeudi à Benghazi dans des raids de l'armée libyenne, appuyée par des partisans armés du général à la retraite Khalifa Haftar, contre les maisons d'un certain nombre de chefs de milices, selon des sources médicales.

Des raids et des affrontements à l'entrée ouest de Benghazi ainsi que des heurts violents sporadiques ont fait 29 morts jeudi, portant le bilan des victimes dans la ville à au moins 149 personnes en une semaine.

«Le centre a reçu jeudi 19 corps, dont quatre non identifiés et celui d'un officier de la brigade 204 des chars d'assaut de l'armée libyenne, ainsi que celui d'un chef islamiste d'Ansar al-Sharia», a déclaré une source du Centre médical de Benghazi.

«Les autres victimes ont succombé à des blessures lors d'affrontements à Ard Ezwawa et dans la zone de Bdzeria, ont été exécutées en dehors du cadre de la loi ou ont été blessées par des balles perdues», a-t-elle précisé.

Depuis la chute en 2011 du régime de Maamar el-Qaddafi après une révolte populaire de huit mois, les autorités de transition ont échoué à former une armée et à assurer leur autorité sur un nombre de milices qui font la loi dans le pays plongé dans le chaos.

RD CONGO

La Mission de l'ONU promet de sévir contre les rebelles ougandais

Des actions militaires seront menées contre les rebelles ougandais accusés de massacres dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a promis jeudi le chef de la Mission de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur place. Le représentant de l'ONU Martin Kobler a indiqué que l'ONU «engagera incessamment des actions militaires contre les rebelles ougandais».

«Je vous promets des actions. Ce sont les actions qui comptent. Il faut vraiment combattre les ADF conjointement. On a eu des massacres à Oicha, Eringeti et ailleurs. Ca doit se terminer, on est décidés à le faire», a souligné M. Kobler.

S'exprimant lors d'une visite du territoire de Beni avec l'envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Said Djinnit, le chef de la mission onusienne (Monusco), a révélé qu'environ 80 personnes ont été assassinées en moins de quinze jours dans la région par de présumés rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF).

M. Djinnit a demandé à la population locale de «continuer à soutenir les opérations menées par les FARDC et la Monusco».

«Les autorités de la Monusco sont venues nous exprimer leur compassion. Ils (nous) ont assurés qu'ils sont venus pour passer à l'action aux côtés des FARDC (l'armée congolaise) pour pacifier la région», a déclaré le maire de Beni, Nyonyi Bwanakawa.

Le déplacement de MM. Kobler et Djinnit intervient au lendemain de violentes manifestations contre la Monusco, où les manifestants demandaient le départ des Casques bleus. A Mbau, à 25 kilomètres au nord de Beni, deux personnes ont été tuées mardi soir quand des jeunes ont pris d'assaut une patrouille mixte FARDC-Monusco, selon la fédération d'associations Société civile du Nord-Kivu. La Monusco n'a pas confirmé le bilan mais a souligné qu'une enquête avait été ouverte.

Opposée au régime du président ougandais Yoweri Museveni, l'ADF est présente depuis 1995 dans l'est congolais, où de nombreux groupes armés sévissent depuis 20 ans. En janvier, l'armée et la Monusco ont lancé des attaques qui l'ont affaiblie mais les rebelles ont repris leurs activités depuis quelques mois.

AFRIQUE

ELECTIONS EN TUNISIE

La mission d'observation de l'UE déterminée à accompagner le processus de transition...

La chef de la mission d'observation électorale de l'Union européenne en Tunisie, Annemarie Neyts-Uyttebroek, a affirmé que la décision de l'UE de déployer une importante mission d'observation pour les élections de 2014 en Tunisie traduit la détermination de l'Union à accompagner le processus de transition dans ce pays.

«Cette action reflète également la grande importance accordée par l'UE à l'avenir de la Tunisie mais aussi à la région euro-méditerranéenne toute entière», a-t-elle ajouté, citée par l'agence TAP vendredi.

La mission est présente en Tunisie depuis le 17 septembre dernier avec une équipe cadre de huit experts dans les différents domaines électoraux dont le vice-président de la mission et 28 observateurs de longue durée répartis sur 27 circonscriptions.

«La mission d'observation est prête à se tenir aux côtés de la Tunisie», a-t-elle affirmé en marge de sa visite à l'instance régionale pour les élections à Nabeul I, selon la même source.

La mission de l'UE va observer tout le processus des élections lé-



gislatives et présidentielle en Tunisie. Elle procédera à une analyse complète, couvrant les volets juridiques de l'opération électorale dans ses différentes phases outre les problèmes qui pourraient apparaître lors de la campagne ou le jour du scrutin.

Une équipe d'observateurs va assurer le suivi de la couverture médiatique des élections. Selon l'attaché de presse de la mission d'observation, Alessandro Gori, à partir du 24 octobre courant, la mission sera renforcée par une équipe de 28 observateurs supplémentaires ce qui porte à 120 le nombre total des observateurs, le jour du scrutin.

Plus de 5 millions d'électeurs tunisiens sont convoqués aux urnes dimanche prochain pour élire leur premier Parlement depuis la révolution de janvier 2011, conformément à la Constitution adoptée début 2014 qui instaure un régime parlementaire.

Quelque 1.300 listes composées de 13.000 candidats réparties sur 33 circonscriptions sont en concurrence pour les 217 sièges du futur Parlement tunisien lors de ces élections.

Le scrutin de dimanche, qui sera suivi par une élection présidentielle, le 23 novembre prochain, devrait marquer la fin de la phase transitionnelle, amorcée au lendemain de la chute du régime de l'ancien président Zine El abidine Ben Ali en janvier 2011 et le règne de la Troïka à l'Assemblée constituante depuis octobre 2011, formée par le parti Ennahda, le Congrès pour la République (CPR) et Ettakatol.

...Les autorités décident la fermeture des postes frontières avec la Libye pendant trois jours

Les autorités tunisiennes ont annoncé jeudi que les poste-frontières avec la Libye voisine seront fermés pendant trois jours pour raisons de sécurité à l'approche des élections législatives prévues dimanche.

Le gouvernement tunisien a indiqué dans un communiqué diffusé dans la soirée avoir décidé de «fermer les postes-frontières de Ras Jedir et Dhibha les 24, 25 et 26 octobre sauf pour les missions diplomatiques et les cas excep-

tionnels et urgents».

Il sera en revanche permis aux personnes souhaitant quitter la Tunisie pour la Libye de le faire, selon le texte.

Le ministère tunisien de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, a dit craindre des actes «terroristes» à l'occasion des élections législatives de dimanche.

Les autorités tunisiennes se sont dites à plusieurs reprises inquiètes de la dégradation de la situation sécuritaire en Libye voisine.

Elles annoncent régulièrement la saisie d'armes de contrebande à la frontière.

Par ailleurs, selon l'agence de presse TAP citant le porte-parole du ministère de l'Intérieur, les forces de l'ordre tunisiennes continuent d'encercler jeudi soir et ce depuis la matinée une maison de la banlieue de Tunis où sont retranchés des hommes armés avec des femmes et des enfants. Un gendarme a été tué et un autre blessé dans les échanges de tirs.

CAMEROUN

Un hélicoptère de l'armée cible de tirs du groupe armé Boko Haram

Un hélicoptère de l'armée camerounaise a été la cible jeudi à Fotokol, localité du nord du Cameroun proche de la frontière avec le Nigeria, de tirs d'armes lourdes du groupe armé nigérian Boko Haram, on indique des sources sécuritaires.

En provenance de la capitale Yaoundé, la mission conduite par le chef d'état-major des armées, le général René Claude Meka, effectue depuis jeudi matin une visite dans la région de l'Extrême-Nord principalement affectée par les incursions de Boko Haram au Cameroun.

Arrivée à Maroua, la principale ville de l'Extrême-Nord, la délégation du général René Claude Meka, qui comprend deux autres généraux, s'est rendue par la suite à Kousseri, localité frontalière de la capitale tchadienne N'Djamena, puis Fotokol où l'hélicoptère de la délégation a été visé par des tirs d'armes de Boko Haram depuis le territoire nigérian, ont rapporté des sources proches de l'armée.

L'appareil a néanmoins pu atterrir sans anicroche à Fotokol, zone chaude de la lutte contre le groupe armé protégée par un dispositif sécuritaire important qui a

aussitôt réagi par des tirs d'artillerie à la tentative d'attaque ennemie, selon les mêmes sources. La visite s'est ensuite poursuivie à Amchidé, avant le retour à Maroua.

Cette visite survient une semaine après d'intenses combats opposant l'armée camerounaise et le groupe armé Boko Haram les 15 et 16 octobre à Amchidé et Limani, qui ont coûté la vie à huit soldats camerounais et à environ 225 éléments du groupe armé, selon un dernier bilan établi par des sources militaires.

Menée par plus d'un millier d'éléments du groupe Boko Haram, cette attaque avait aussi fait 20 morts civils, des victimes égorgées. Un des deux chars à cheval utilisés par ceux-ci avait été détruit avec deux pick-up lors de la riposte de l'armée camerounaise qui annonçait par ailleurs qu'un autre véhicule bourré d'explosifs avait explosé après avoir percuté un arbre.

Le président camerounais Paul Biya a promis lundi l'*«éradication totale»* du groupe armé, après la libération de 27 otages chinois et camerounais qui avaient été enlevés en mai et juillet lors d'attaques attribuées à Boko Haram.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo
06:10 Jeunesse : Franklin
06:20 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : Franklin
06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Au nom de la vérité
09:55 Série TV : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:50 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
13:55 Série TV : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Condamnés au silence
15:55 Culture Infos : Tous ensemble
16:45 Culture Infos : Tous ensemble
17:45 Culture Infos : 50mn Inside
18:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
18:55 Culture Infos : Météo
19:00 Culture Infos : Journal
19:30 : Du côté de chez vous
19:35 Autre : Tirage du Loto
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Série TV : Nos chers voisins
19:55 Danse avec les stars
22:15 Divertissement : Danse avec les stars, la suite

2

06:24 Culture Infos : Jour de guerre
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Point route
09:06 Divertissement : Dans quelle éta-gère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Culture Infos : Météo outremer
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:45 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Point route
13:55 Culture Infos : Consumag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:55 Culture Infos : Grand public
16:50 Divertissement : Vos objets ont une
17:50 Divertissement : Mot de passe
18:20 Divertissement : Mot de passe
18:50 Culture Infos : Météo 2
19:00 Culture Infos : Journal
19:40 Série TV : Parents mode d'emploi
19:44 Culture Infos : Météo 2
19:45 Divertissement : Calogero, le grand show
22:05 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Jeunesse : Une minute au musée
06:47 Série TV : LoliRock
06:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
07:00 Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:13 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:39 Jeunesse : Garfield & Cie
07:51 Jeunesse : Garfield & Cie
08:06 Jeunesse : Garfield & Cie
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie
08:31 Série TV : La chouette & Cie

08:39 Jeunesse : C'est bon !
08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
15:50 Divertissement : Harry
16:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
16:30 Divertissement : Questions pour un champion
17:35 Culture Infos : Avenue de l'Europe
18:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
18:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
18:58 Culture Infos : Météo
19:00 Sport : Tout le sport
19:15 Culture Infos : Météo régionale
19:20 Série TV : Zorro
19:45 Divertissement : Toi que j'aimais tant
21:25 Culture Infos : Météo
21:30 Culture Infos : Soir 3
2:50 Divertissement : Lili David

CANAL+

06:00 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 Divertissement : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Les Simpson
08:30 Cinéma : Grand Central
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : Stoker
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Cinéma : 9 mois ferme
15:25 Sport : Avant-match
16:00 Sport : Paris-SG / Bordeaux
17:55 Sport : Samedi sport
18:00 Culture Infos : Le JT
18:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
19:25 Divertissement : Made in Groland
19:53 Divertissement : A propos du film
19:55 Cinéma : Prisoners
22:25 Sport : Jour de foot

M

06:00 Divertissement : M6 Music
06:40 Culture Infos : Météo
06:45 Série TV : Le Petit Spirou
07:00 Série TV : Le Petit Spirou
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:20 Jeunesse : Sammy & Co
08:45 Culture Infos : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Culture Infos : Météo
10:00 Série TV : Face au doute
10:50 Série TV : Face au doute
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 : L'auberge des amoureux
14:45 Divertissement : Le choix de Gracie
16:15 Divertissement : Cousu main
17:35 Divertissement : Vu à la télé
18:40 Culture Infos : Météo
18:45 Culture Infos : Le 19.45
19:10 Série TV : Scènes de ménages
19:50 Série TV : NCIS : Los Angeles
20:45 Série TV : NCIS : Los Angeles
21:40 Série TV : NCIS : Los Angeles
22:30 Série TV : NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

19h55

DANSE AVEC LES STARS

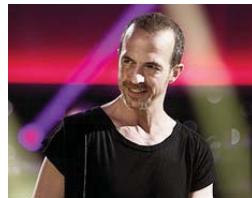


EPISODE 5 : LES BANDES-ANNONCES

Les huit personnalités encore en compétition s'affrontent par le biais d'une danse en couple sur une chanson ou une musique. Mais exceptionnellement cette semaine, elles changent de partenaire. Ce dernier a été choisi dans les heures suivant le précédent prime par les téléspectateurs sur le site de la chaîne.

2

CALOGERO, LE GRAND SHOW - SUR TWITTER #LGS



Pour célébrer ses quinze ans de carrière, la sortie de son album « Les Feux d'artifice » et sa tournée française, le chanteur Calogero est entouré de nombreux artistes tels que Johnny Hallyday, Florent Pagny, Maxime Le Forestier, Indila, Pascal Obispo et Julian Clerc. Ils interprètent en duo ou en solo des tubes de Calogero comme « En apesanteur » et « Face à la mer » mais aussi quelques titres de son dernier opus enregistré à Londres sans oublier des classiques du patrimoine français.

3

19h45

TOI QUE J'AIMAIS TANT : LES BANDES-ANNONCES



Raphaël, un jeune homme de bonne famille condamné pour le meurtre de sa petite amie Pauline, est libéré quinze ans après les faits. Il réclame la révision de son procès. D'abord scandalisée par cette libération, Lisa, la soeur de la victime, se replonge dans l'enquête et commence à douter de sa culpabilité...

CANAL+

19h55

PRISONERS



Anna et Joy, deux fillettes de 6 ans, ont disparu sans laisser de traces en Pennsylvanie. Pour l'inspecteur Loki, la thèse du kidnapping est plus que certaine suite aux témoignages des proches des deux enfants. Un suspect conduisant un camping-car est rapidement arrêté mais, faute de preuves, il est relâché quelques jours plus tard, entraînant la colère de Keller Dove, le père d'Anna. Persuadé que le policier en charge de l'affaire a bâclé l'enquête, ce père de famille aveuglé par sa douleur se met en tête de faire sa propre justice en levant et en torturant l'homme qu'il croit être derrière la disparition de sa fille...

M

NCIS : Los Angeles (Série TV)

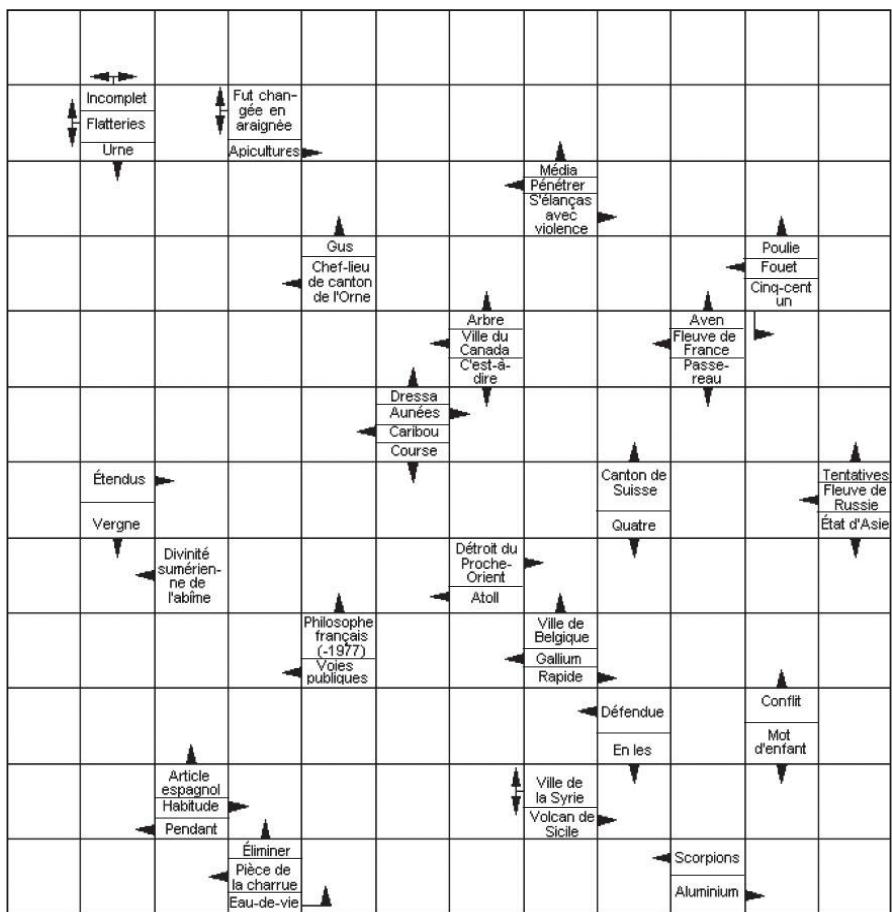


NCIS : Los Angeles : Cri de guerre Saison 5 - Episode 14 sur 24

Deux anciens dirigeants de sociétés sous contrat avec l'armée sont assassinés. L'enquête mène l'équipe sur la trace d'un suspect particulièrement dangereux.

NCIS : Los Angeles : Les recrues Saison 4 - Episode 2 sur 24

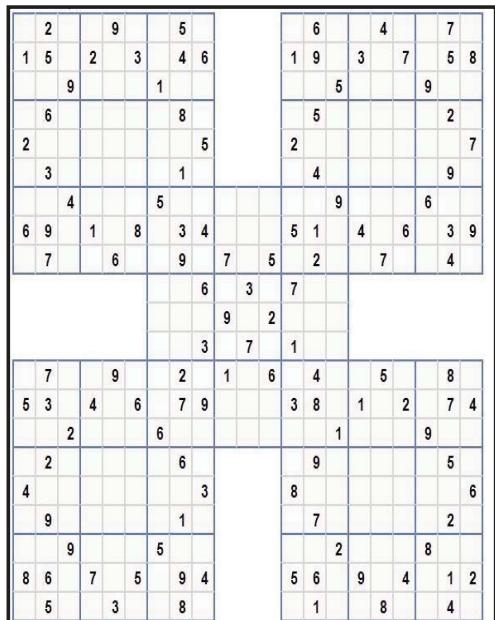
Mots fléchés n°756



Samouraï-Sudoku n°756

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°756

► Horizontalement:

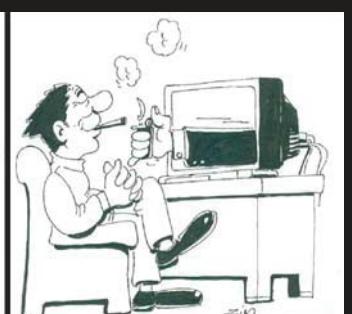
1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
3. Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
4. Saison - Infini
5. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
6. Armée, à l'époque féodale - Excréments
7. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium 8. Frein d'un bateau - Marteau de coureur 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
10. Technémium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
12. Einsteinium - Mariages

► Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatre rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
11. Conifère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Soit un ogre, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé un 25 Octobre

732 : bataille de Poitiers.

912 : avènement de Rodolphe II de Bourgogne.

1131 : sacre de Louis VII de France.

1445 : bataille d'Azincourt.

1555 : abdication de Charles Quint.

1722 : sacre de Louis XV de France.

1743 : deuxième Pacte de famille.

1811 : bataille de Sagonte.

1867 : bataille de Monterotondo.

1966 : Lon Nol est nommé Premier ministre du Royaume du Cambodge.

1983 : invasion de la Grenade

1997 : Denis Sassou-Nguesso redevient président de la République du Congo.

Célébrations

- Algérie : Jour de l'arbre.

- Kazakhstan : Journée de la République.

- Roumanie : Fête des forces armées, pour honorer l'armée roumaine.

- Taiwan : «Retrocession Day», Fête de la rétrocession, commémore la fin de l'occupation japonaise en 1945.

- Communauté autonome du Pays basque : Euskadi Eguna (Jour du Pays basque).

RUSSIE-FRANCE

Moscou portera plainte contre Paris si le contrat pour les Mistral est annulé

La Russie portera plainte contre la France si elle annule le contrat sur la fabrication des porte-hélicoptères Mistral pour Moscou, a indiqué jeudi le chef de l'administration du Kremlin, Sergueï Ivanov.

Notant que c'était à la France de décider si elle honorerait ou pas le contrat, M. Ivanov, qui assistait à la réunion annuelle du club de discussion international Valdaï à Sotchi, a expliqué que Moscou agirait "comme tout un chacun dans le monde civilisé".

"La Russie portera plainte contre la France pour demander des dommages au cas où Paris ne respectait pas la mise en œuvre du contrat pour les Mistral", a déclaré M. Ivanov, dont les propos ont été relayés par l'agence de presse RIA Novosti.

Moscou et Paris ont signé un contrat d'une valeur de 1,6 milliard de dollars en 2011, aux termes duquel la France doit livrer le premier vaisseau porte-hélicoptères de classe Mistral à Moscou en octobre ou novembre de cette année, et le second en 2015.

En septembre, la France a suspendu la livraison du premier bâtiment de guerre, expliquant que "les conditions n'étaient pas réunies", se-



lon la formule de François Hollande.

M. Ivanov a expliqué que Moscou était réticente à l'idée de gâcher les relations entre la Russie et la France et de sacrifier leurs intérêts mutuels à long terme pour cause d'objectifs politiques. Notant que personne ne pouvait isoler la Russie et que Moscou ne craignait pas les sanctions occidentales, le responsable du Kremlin a accusé l'Occident de mener une guerre

de l'information contre le président russe Vladimir Poutine.

Pourtant, M. Ivanov a estimé que la Russie ne se dirigeait aucunement vers l'auto-isolation et espérait que l'Union européenne resterait son principal partenaire commercial dans les années à venir.

Par ailleurs, il a souligné que le format G20 comptait plus pour la Russie que le format G8.

La Russie entend préserver ses relations avec l'Europe

Moscou n'entend pas remplacer ses relations avec l'Europe par sa coopération avec la région Asie-Pacifique, a affirmé jeudi le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

"Nous n'avons jamais prétendu que nos liens avec l'Orient et l'Asie-Pacifique allaient venir se substituer à nos liens avec l'Europe et le monde occidental en général", a déclaré M. Lavrov lors d'une rencontre du Club de discussions Valdaï, événement qui

rassemble chaque année en Russie des experts venus de divers pays.

La Russie espère maintenir l'élan de sa coopération avec les pays européens malgré la position de l'Union européenne (UE) sur la crise ukrainienne, laquelle n'est pas encore réglée, a souligné le diplomate.

Cela étant, quand les partenaires de la Russie, européens, américain et certains autres, ont décidé de mettre en œuvre une série de mesures unila-

térales, nous avons, de façon bien compréhensible, continué à intensifier [nos relations] en direction de l'est", a expliqué M. Lavrov, qui a précisé que cela avait été fait seulement "en parallèle des relations avec l'Europe".

Le 14 octobre, M. Lavrov a déclaré que la Russie ne voyait pas d'alternative aux relations avec l'UE et était prête à discuter de la mise en place d'une zone de libre-échange avec l'UE.

IRAK

Plus de deux millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire



Plus de deux millions de personnes ont besoin "en toute urgence" d'aide alimentaire en Irak, a déclaré jeudi un représentant de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans un communiqué à travers lequel il évalue les besoins à deux milliards de dollars.

"Les besoins de la population irakienne sont immenses", a prévenu depuis Bagdad le coordinateur humanitaire de l'ONU en Irak, Neill Wright.

Alors que l'hiver approche, "2,8 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire et quelque 800.000 d'abris adéquats",

vivent dans des zones de guerre échappant au contrôle des forces gouvernementales.

Nombre d'Irakiens ont trouvé refuge dans la région autonome du Kurdistan, où les températures en montagne peuvent descendre jusqu'à moins 15 degrés en hiver.

En plus des déplacés, l'ONU évoque le sort des 200.000 Syriens réfugiés en Irak, où la violence est endémique depuis une décennie.

Les précédents appels humanitaires à destination de l'Irak et de la Syrie n'ont été que partiellement entendus.

d'après le communiqué.

Les besoins s'élèvent à au moins 2,2 milliards de dollars (1,7 milliards d'euros), précise le document.

L'avancée de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) dans le pays, depuis le 9 juin, a fait des centaines de milliers de déplacés. Selon les dernières estimations de l'ONU, l'Irak compte désormais 1,8 million de déplacés, tandis qu'1,7 million de personnes vi-

BRÉSIL/PRÉSIDENTIELLE

Rousseff creuse l'écart sur Neves à trois jours du scrutin

La présidente brésilienne Dilma Rousseff a creusé l'écart et pris un net avantage devant son rival Aécio Neves pour le second tour de la présidentielle de dimanche, selon deux enquêtes publiées jeudi.

La présidente sortante obtient 54% des intentions de vote contre 46% pour le sénateur Neves, selon un sondage de l'institut Ibope. Selon un autre sondage de l'institut Datafolha, elle obtient 53% contre 47% à Neves.

Les sondages effectués après le 1er tour du 5 octobre ont longtemps donné M. Neves soutenu par les milieux d'affaires, légèrement favori face à Mme Rousseff (51% contre 49%).

Les dernières enquêtes d'opinion semblent refléter le caractère payant de la stratégie très offensive adoptée par Mme Rousseff et du Parti travailleur contre M. Neves.

Dilma Rousseff bénéficie d'un solide socle électoral au sein des classes populaires et des régions les plus pauvres du nord-est, qui bénéficient des programmes sociaux.



M. Neves, qui promet un virage libéral pour relancer l'économie en panne du géant d'Amérique latine, fédère logiquement la droite classique.

Mais il perd beaucoup du terrain au profit de Mme Rousseff au sein de la classe moyenne intermédiaire du sud-est industrialisé, la région la plus peuplée de ce pays-continent de 202 millions d'habitants.

Le dernier grand débat de la campagne aura lieu vendredi soir, sur TV Globo, la plus grande chaîne du pays.

APS

ARMÉE DE CORÉE DU SUD

Le transfert de son contrôle reporté sine die

Les Etats-Unis et leur allié sud-coréen ont dé-



cidé jeudi de repousser sine die le transfert du commandement militaire à Séoul en cas de guerre avec le Nord, une fonction que Washington assure depuis plus d'un demi-siècle. Le "contrôle opérationnel" prévoit que le général américain à la tête des 28.500 soldats américains présents en Corée prendra la tête des 64.000 hommes de l'armée sud-coréenne en cas de conflit avec le Nord.

Selon le calendrier, désormais caduc, le transfert du pouvoir à Séoul devait avoir lieu en décembre 2015, mais les crises à répétition avec Pyongyang ont poussé la Corée du Sud à solliciter un report. Lors d'une rencontre à Washington, le ministre américain de la Défense Chuck Hagel et son homologue Han Min-Koo ont signé un mémorandum en ce sens.

"Cet accord retarde le transfert de commandement, mais il fait en sorte que, lorsque ce transfert aura lieu, les forces coréennes seront dotées des capacités de défense nécessaires pour répondre à la menace croissante de la Corée du Nord", a déclaré M. Hagel lors d'une conférence de presse au Pentagone.

Le ministère américain de la Défense a précisé dans un communiqué qu'"aucune nouvelle date ne sera fixée" pour le transfert.

L'échéance avait déjà été repoussée en 2010 après le torpillage de la corvette sud-coréenne Cheonan par un sous-marin nord-coréen, et les tensions persistantes entre les deux pays ont poussé Séoul à demander ce nouveau report.

Le ministre sud-coréen de la Défense a d'ailleurs qualifié la situation sécuritaire dans la péninsule "plus instable que jamais".

"La Corée du Nord continue ses provocations, qui comprennent de nouveaux essais nucléaires, le développement de nouveaux missiles, l'infiltration par des drones et des coups de feu", a-t-il poursuivi.

**JUDO/MONDIAUX-2014
«JUNIORS» (CAT. -60 KG)
Salim Rebahi termine
à la 7^e place**



Le judoka algérien Salim Rebahi (cat. -60 kg) a terminé, mercredi, à la 7^e place aux championnats du monde-2014 «juniors», organisés à Miami (Etats-Unis) après avoir disputé cinq combats dont trois avec succès.

Rebahi a remporté ses trois premiers matchs respectivement face à l'Ukrainien Artem Falkivskyi, au Kirghiz Argen Bakytbek Uulu, et au Français Walide Khiarie.

L'Algérien s'est incliné ensuite en finale de la Poule D face au Sud-Coréen Choi Hyuk qui a surpris Rebahi après 11 secondes de combat seulement.

Aux repêchages, Rebahi a été battu par l'Azeri Mehman Sadigov par wazari après les 4 minutes de combat.

Le titre mondial de cette catégorie est revenu à l'Espagnol Francisco Garrigos. Le Mongol Tsogtbaatar Tsendochir a pris la médaille d'argent, alors que le Sud-Coréen Choi Hyuk et l'Azeri Mehman Sadigov ont terminé sur la troisième marche du podium.

Lors de la première journée de la compétition, mercredi, l'Algérienne Sadja Amrane (-48 kg) a été éliminée au second tour par la Roumaine Alexandra Pop. Elle avait auparavant battu au 1er tour la Mongole Bazzarragcha Erdenebat.

En revanche, Hadjer Mesrem, engagée elle aussi chez les -48 kg, a été éliminée dès le 1er tour par la Roumaine Denisa Ungureanu.

En tout, dix judokas, dont quatre garçons, forment l'équipe algérienne «juniors» participant à ces Mondiaux. Chez les garçons, les Algériens sont représentés par Salim Rebahi (-60 kg), Abdelkrim Ladj (-66 kg), Oussama Djeddi (-73 kg) et Ahmed Djerradi (-100 kg). Chez les filles, Hadjer Mesrem et Sadja Amrane ont été engagées dans la catégorie des (-48 kg), tandis que Djazia Haddad et Kenza Naït Amar vont concourir respectivement dans les catégories des (-57 kg) et des (-52 kg).

Les deux dernières représentantes algériennes dans ces championnats du monde sont Imène Aouissi et Sarah Kerdadjadji et elles seront engagées respectivement dans la catégorie des (-63 kg) et celle des (-70 kg).

Les judokas algériens vont monter sur le tatami, à tour de rôle, pour les combats individuels, tandis que la journée du 26 octobre, la dernière, sera consacrée aux combats par équipes.

Sudoku N°755

5	8	6	4	2	9	3	1	7
9	3	2	7	1	6	8	4	5
1	4	7	5	3	8	6	9	2
4	7	9	1	6	2	5	3	8
3	2	1	8	7	5	4	6	9
8	6	5	9	4	3	2	7	1
2	9	3	6	8	1	7	5	4
6	5	4	2	9	7	1	3	8
7	1	8	3	6	4	9	2	5

3	1	4	6	6	7	8	9	2
6	7	2	9	3	8	4	1	5
9	5	8	1	4	2	3	7	6
5	2	1	8	6	4	7	3	9
7	6	9	2	1	3	5	6	4
4	3	6	7	9	5	2	8	1
2	9	7	2	5	1	4	7	6
6	2	5	3	8	6	7	4	9
7	1	4	8	5	2	3	7	1

3	7	2	9	1	8	4	5	6
4	1	6	5	3	7	9	2	8
6	9	8	4	5	2	3	7	1
3	7	2	9	1	8	4	5	6
4	1	6	5	3	7	9	2	8
6	9	8	4	5	2	3	7	1
3	7	2	9	1	8	4	5	6
4	1	6	5	3	7	9	2	8
6	9	8	4	5	2	3	7	1

S o l u t i o n

Mots Croisés N°755

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSI■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°755

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

**CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAMPIONS DE BASKET-BALL
Le GS Pétroliers
au Maroc en conquérants**

Les basketteurs du GS Pétroliers participeront à la 27^e édition du championnat arabe des clubs champions (messieurs) qui se déroulera du 26 octobre au 8 novembre à Salé (Maroc) avec l'ambition de jouer les premiers rôles.



L'entraîneur des Pétroliers, Bilal Faid, de retour aux commandes de l'équipe après une saison dans le championnat marocain, s'est montré «optimiste» quant aux chances de ses joueurs de réussir une belle prestation dans cette compétition après plusieurs années d'absence.

«Le GSP a toujours joué les premiers rôles lors des précédentes participations. Pour cette édition, nous disposons d'une équipe qui a beaucoup de potentiel mais inexpérimentée au niveau international», a déclaré Faid à l'APS.

«Nous allons aborder la compétition match par match et essayer d'aller le plus loin possible», a-t-il ajouté. Le coach du GS Pétroliers est également

revenu sur la préparation de son équipe qui, selon lui, «n'a pas été au top» à cause du manque de compétition et l'indisponibilité de plusieurs de ses joueurs cadres, souvent retenus en équipe nationale, qui est en pleine préparation pour les qualifications de l'Afrobasket-2015, prévues fin novembre.

«Notre plus gros souci est le manque de compétition, nous allons affronter des équipes qui ont une vingtaine de matchs dans les jambes», a souligné Faid. Le GSP, champion d'Algérie en titre, sera le seul représentant algérien dans cette compétition qui verra la participation de 13 autres

équipes, à savoir l'AS Salé (club organisateur) et Amel Essouira (Maroc), le Sporting d'Alexandrie et El Ahly (Egypte), l'Etoile de Rades (Tunisie), Kadhma (Koweït), Riyadi du Liban, Birzit (Palestine), Ohod d'Arabie Saoudite, Rayan (Qatar), Pétrole du Sud (Irak), Mahreq El-Bahreïni et enfin Sayb (Oman). Le tirage au sort et la réunion technique d'avant-compétition se dérouleront vendredi soir à Salé, selon le coach du GSP.

La meilleure performance algérienne au championnat arabe des clubs champions a été réalisée par l'ECT d'Alger qui a remporté le trophée en 1989.

**CHAMPIONNATS ARABES DE CYCLISME (ROUTE ET PISTE)
L'Algérie couronnée**

La sélection algérienne de cyclisme (cadets, juniors et seniors) a remporté les championnats arabes sur route et piste, messieurs et dames, qui ont pris fin mercredi à Annaba en rafflant un total de 37 médailles, dont 12 en or.

Les coureurs algériens, qui se sont adjugés aussi 14 médailles d'argent et 11 en bronze, sont talonnés par le Maroc (11 or, 7 argent, 6 bronze, 24 au total) et par les Emirats arabes unis (8 or, 7 argent, 8 bronze pour un total de 23 médailles).

L'Arabie Saoudite, la Palestine et le Bahreïn ferment la marche avec 0 médaille au compteur.

Dans les courses sur route, l'Algérie a conservé son titre de champion en décrochant 14 médailles (8 or, 4 argent et 2 bronze), améliorant ainsi ses résultats de 2013 à Manama (Bahreïn), où

Le classement final des épreuves sur route et piste :

Classement	Or	Arg	Br	Total
1. Algérie	12	14	11	37
2. Maroc	11	7	6	24
3. Emirats arabes	8	7	8	23
4. Egypte	6	4	5	15
5. Jordanie	4	2	0	6
6. Tunisie	3	3	3	9
7. Irak	2	5	10	17
8. Qatar	0	4	3	7
9. Arabie Saoudite	0	0	0	0
-.- Bahreïn	0	0	0	0
-.- Palestine	0	0	0	0.

SPORT MILITAIRE - CROSS

Constantine : 500 athlètes au «challenge du nombre national de l'ANP»

Quelque 500 athlètes militaires de la garnison de Constantine ont pris part, jeudi, au cross militaire dit «challenge du nombre national de l'ANP», organisé à l'Unité de maintenance et de rénovation (UMR) d'El Khroub.

Ce rendez-vous sportif annuel a pour objectif de tester les capacités d'endurance et les aptitudes physiques des athlètes militaires qui doivent être constamment prêts à relever les défis que leur imposent leurs missions, ont souligné les organisateurs.

Dans son allocution d'ouverture, prononcée au nom du général-major commandant de la 5e Région militaire, le général Saïd Mâamri, le commandant Air de la 5e Région militaire, a souligné «l'importance de l'activité sportive dans la préparation physique, psychique et morale de l'élément militaire». De son côté, le chef du service régional des sports militaires de la 5e RM, le lieutenant-colonel Mohamed Naili, a rappelé que cette épreuve se déroule simultanément dans les différentes unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'échelle nationale. La compétition, organisée en présence de nombreux officiers et cadres militaires, s'est déroulée sur des parcours variant entre 4.000 et 12.000 m tracés en fonction des catégories d'âge des participants.



Résultats :

Moins de 28 ans :

- 1- Laâdjali Alkoubi, Djoudi contractuel (UMR)
- 2- Mohamed Saker, Djoudi contractuel (Laboratoire régional 51 de l'intendance)
- 3- Bilel Brahim, caporal contractuel (Centre de transit des personnels militaires)

28-35 ans :

- 1- Lamine Fouaz, caporal chef (Centre de transit des personnels militaires)
- 2- Saâd Chebbihi, caporal chef contractuel (5e commandement de la Gendarmerie nationale)
- 3- Noureddine Makari, caporal (Quartier général)

Plus de 35ans :

- 1- Rabah Laouar, sergent chef (UMR)
- 2- Mohamed Chaouche, adjudant (5e commandement de la Gendarmerie nationale)
- 3- Bilel Mardja, adjudant (5e commandement de la Gendarmerie nationale)

Filles :

- 1- Fouzia Araibia, gendarme active (5e commandement de la Gendarmerie nationale)
- 2- Rima Bouchami, sous-lieutenant (5e commandement de la Gendarmerie nationale)
- 3- Hana Nasri, sous-lieutenant (5e commandement de la Gendarmerie nationale).

TAMANRASSET 400 athlètes au challenge du nombre de l'ANP

Plus de 400 athlètes, représentant les différentes unités militaires et de la gendarmerie nationale relevant de la 6e Région militaire (6e RM), ont pris part jeudi à la course du challenge du nombre de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset.

Le coup d'envoi de cette compétition, qui s'est déroulée sur des parcours de 12, 10 et 7 km sur la route de l'Asserkrem, selon les catégories en-

gagées, a été donné par le chef du service régional des sports, le commandant Mouin Bouzidi.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme des activités sportives militaires pour cette saison et visant la préparation physique des éléments militaires, a indiqué l'officier supérieur.

Ce challenge a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie des moins de 28 ans :

- 1/- Haddad Fayçal (Etablissement régional de maintenance de transmission)
- 2/- Abbes Moussa (Direction régionale des infrastructures militaires)
- 3/- Guellil Mustapha (Base aérienne)

Catégorie des 28 à 35 ans :

- 1/- Belarbi mâamar (Unité de maintenance de matériels d'aviation)
- 2/- Tifoura Hocine (Groupe régional 96 des transmissions)
- 3/- Chekhane Mohamed //

Catégorie des plus de 35 ans :

- 1/- Izel Amar (Groupe régional 96 des transmissions)
- 2/- Margui Abdeldjalil (6ème commandement régional de la gendarmerie nationale)
- 3/- Koba Chawki (Direction régionale des infrastructures militaires).



ORAN Forte participation au challenge national militaire du nombre

La course du challenge national militaire, organisée jeudi sur les hauteurs du mont Murjadjo (Oran) par le service régional des sports militaires de la 2e Région militaire, a connu une forte participation.

La cérémonie d'ouverture de cette activité sportive a été présidée par le colonel Temani Hachemi, chef du commandement régional de la défense aérienne du territoire de la deuxième Région militaire.

«Le challenge du nombre national militaire s'inscrit dans le cadre du programme prévisionnel des activités sportives de l'année 2014-2015», a indiqué le chef de service des sports mi-

litaires de la 2e Région militaire, le colonel Kharoubi El Hadj. «Ce challenge du nombre se veut un moyen d'évaluation de la préparation au combat de nos différentes unités», a-t-il encore souligné.

La course s'est déroulée sur des parcours de 12, 10 et 9 km dans les catégories (18-28 ans), (28-35 ans), (plus de 35 ans) et tous grades confondus, a-t-on indiqué. Une cérémonie de récompense a été organisée à l'issue de cette compétition au profit des lauréats, Benfréha Rachid, el Ouhli et Taleb Mohamed.

BLIDA 1.500 participants au challenge du nombre de l'ANP

Près de 1.500 éléments des unités relevant de la Première région militaire (1^{re} RM) ont pris part, jeudi, au challenge du nombre, qui s'est déroulé au niveau du parcours régional militaire de cross-country de Blida.

Le coup d'envoi de cette compétition sportive a été donné par le général Semmeh Zineddine, commandant de la façade maritime de la 1^{re} RM.

Les athlètes participant ont été répartis en trois (3) catégories d'âge: les moins de 28 ans, de 28 à 35 ans, et plus de 35 ans.

Ce challenge est inscrit au titre du programme annuel du département des activités sportives militaires visant la préparation physique des militaires et la généralisation de la pratique sportive dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), ont indiqué les organisateurs, signalant que cette course se fixe, aussi, pour objectif de «faire participer le plus grand nombre possible du personnel militaire et assimilés de différents âges».

Boutabel Houari, des gardes-côtes, Habari Walid du Commandement régional de la Gendarmerie nationale et Boucheloukh Azzeddine, de la Façade maritime centre, ont remporté les trois premières places du podium dans la catégorie des moins de 28 ans.

Dans la catégorie des 28-35 ans, les trois premières places sont revenues à Houbi Mansour et Hamid Khelif de la 1^{re} compagnie du quartier général, et Laribi Ghrab de la Façade maritime centre, tandis que les éléments Lakhdar Tahar Ali du commandement aérien, Wahid Takine de la direction régionale de l'informatique de l'armée et Faycal Achoui de la 1^{re} compagnie du quartier général ont remporté les premières places de la catégorie des plus de 35 ans.

OUARGLA 1.700 athlètes au rendez-vous

Quelque 1.730 athlètes, issus de différentes unités relevant de la 4^e région militaire, ont pris part jeudi au cross de l'armée nationale populaire (ANP), organisé au complexe sportif régional de la 4^e RM à Ouargla. Cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi a été donné, au nom du général-major commandant de la 4^e RM, par le chef d'état-major de la 4^e RM, le général Abdewhalab Cheraïria, s'est déroulée dans les catégories: moins de 28 ans, de 28 à 35 ans et des plus de 35 ans. Dans son allocution d'ouverture, le général Cheraïria a appelé les participants à faire preuve de fair-play et de saine émulation pour améliorer les aptitudes psychologiques et physiques du militaire, soulignant que le commandant de la 4^e RM a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette manifestation sportive et le développement de la pratique sportive militaire.

La course, qui s'est déroulée sur des parcours de 12 kms, 10 km et 8 km, selon les catégories participantes, a été sanctionnée par une cérémonie de remise de prix et diplômes d'honneur aux vainqueurs.

Ce cross a donné lieu aux résultats techniques suivants :

Catégorie des moins de 28 ans :

- 1/- Boukhalwa Said (commandement régional de gendarmerie)
- 2/- Boulefred Noureddine //
- 3/- Fellah Rachid //

Catégorie des 28 à 35 ans :

- 1/- Ayâdîn Mouloud (94^e compagnie de police militaire)
- 2/- Meliani Larbi //
- 3/- Nessâibâ Abdelhamid //

Catégorie des plus de 35 ans :

- 1/- Menasria Bachir (94^e compagnie de police militaire)
- 2/- Benhenia Younes //
- 3/- Kamli Sââda Direction régionale des transmissions.

8^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS Favorable au leader le CS Constantine

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le CS Constantine, ne devrait en aucun cas rater l'occasion d'accueillir l'USM Bel-Abbès ce samedi au stade Hamlaoui pour conforter sa première place au classement pour le compte de la 8^e journée de la Ligue 1 Mobilis.

D'ailleurs, ce match à domicile des joueurs du coach Garzitto est d'importance dans la mesure où ils doivent le gagner pour faire oublier à leurs fans la dernière défaite à Béjaïa face au MOB (2-0).

Or, il se trouve que l'USMBA reste sur une victoire probante sur le Mouloudia d'Alger et cela revigore bien les joueurs belabbésiens.

En tous les cas, cette rencontre s'annonce bien profitable au club de «Cirta» qui a les faveurs des pronostics.

Le poursuivant immédiat du leader en l'occurrence, l'USMH, aura aussi les faveurs des pronostics en recevant une équipe de l'ASO Chlef bien diminuée avec l'absence de pas moins de six joueurs.

Ce serait donc une très bonne opportunité pour les joueurs de layche pour se racheter de leur dernière défaite à Béchar face à la JSS (1-0). Les fans d'El-Harrach ne parlent que de victoire pour rester toujours aux trousses du leader.

De leur côté, les gars de Chlef doivent bien confirmer leur premier succès de la saison face au RC Arbaâ (2-0), sous la conduite du nouvel entraîneur, Mohamed Benchouia. Mais, il faut reconnaître que leur mission sera vraiment difficile devant une intraitable équipe d'El-Harrach sur sa pelouse du stade de Mohammadia.

Par contre, l'autre équipe aux aguets du leader, à savoir la JS Saoura (3^e, 11 points), véritable révélation de ce début de saison, elle aura beaucoup de difficultés lors de son déplacement ce samedi au stade de Larbaâ pour donner la réplique au RCA, dans un match prévu à huis clos.

Et c'est une très bonne opportunité pour les gars de Béchar afin de revenir avec un bon résultat.

Ce sera le même cas pour le CR Béouizdad qui accueillera le MOB du coach Abdelkader Amrani, décidé à préserver son invincibilité.

Avec la dernière démission du coach du CRB, le Français Victor Zvunka, les Rouge et Blanc se doivent de redoubler d'efforts pour arracher ne serait-ce que le point du nul devant cette redoutable formation bénjamine.

De son côté, le MC El-Eulma qui partage la 3^e place avec la JSS et le MOB, se déplacera à Oran pour y rencontrer le MCO.

Les gars d'Oran enregistrent de bons résultats depuis leur prise en charge technique par Jean-Michel Cavalli et ils veulent donc bien poursuivre sur cette dynamique. Seulement, les gars d'El-Eulma sont redoutables hors de leurs bases, alors méfiance...

Les matches USM Alger - NA Hussein Dey et JS Kabylie - ASM Oran se déroulaient hier au moment où on mettait sous presse.

Enfin, à noter que le match entre l'ES Sétif et le MC Alger, est reporté au mardi 25 novembre, en raison de l'engagement des Sétifiens en finale de la Ligue des champions d'Afrique face à l'AS Vita Club (aller : 26 octobre, retour : 1^{er} novembre).

S.B.

Aujourd'hui : 16h00 :
CRB-MOB (huis clos)
15h00 :
RCA-JSS (huis clos)
UMH-ASO
17h45 :
MCO-MCEE
CSC-USMBA
Reporté :
ESS-MCA

Rappel du classement :

	Pts	J
1. CSC	13	07
2. USMH	12	07
3. MOB	11	07
4. MCEE	11	07
5. JSS	11	06
6. JSK	10	07
7. ASMO	10	07
8. MCO	10	07
9. MCA	9	07
10. USMBA	9	07
11. USMA	8	07
12. ESS	7	06
13. ASO	7	07
14. RCA	7	07
15. CRB	7	07
16. NAHD	5	07

FINALE-ALLER DE LA LDC AS VITA CLUB (RD CONGO)-ES SÉTIF L'ESS à pied-d'œuvre à Kinshasa

Said Ben

Après avoir effectué un stage bloqué de 5 jours à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El-Bez (Sétif), l'équipe de l'Entente de Sétif se trouve, depuis hier, à Kinshasa, en vue de la finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue dimanche prochain dans cette même ville face à l'AS Vita Club. L'ESS Sétif s'est, en effet, enveloppé hier matin pour

Kinshasa, à bord d'un avion spécial avant d'élire domicile à l'hôtel Mercure, situé à 500 m du palais présidentiel.

D'ailleurs ayant l'arrivée de la délégation sétienne à Kinshasa, les responsables de l'ambassade d'Algérie en RD Congo se sont réunis avec les dirigeants de la Fédération congolaise de football au cours de laquelle tout a été ficelé à propos de cette finale «aller» de la Ligue des champions.

M. Omar Rokia, un membre de l'ambassade, déclare sur le sujet à nos confrères du *Buteur* qu'«on s'est réunis avec les responsables de la Fédération et de Vita Club et on s'est entendus sur tous les points ayant trait à l'organisation et au volet sécuritaire. Rien n'est laissé au hasard et l'ESS Sétif sera bien prise en charge durant son séjour à Kinshasa», précise-t-il.

Ainsi donc, l'ESS a été amoindrie, lors de son stage à El-Bez, à l'occasion de cette première manche, des services de son milieu offensif, El-Hadi Belameiri, auteur de six buts depuis le début de l'actuelle édition de la Ligue des champions.

Belameiri déclare que «ce qui est sûr c'est que je suis du voyage à Kinshasa. De-là à dire je vais jouer, je ne peux pas m'avancer encore, tout dépendra de mes dispositions physiques».

L'équipe dirigée par l'entraîneur Jean-Florent Ibane Ikwange qui est également sélectionneur de la RD Congo, s'entraîne désormais au complet après le retour des internationaux, le Burkinafabe Dayo Issoufou et



sique...».

À ce propos justement, les trois joueurs de l'ESS Sétif qui souffraient de blessures, Demou, Mellouli et Amor-Krane, sont aptes pour le match en déplacement face au Vita Club (RD Congo), a indiqué le président du club de Ligue 1 algérienne, Hassen Hamar.

Soumis à des soins intensifs depuis quelques temps, les trois joueurs ont réintègré les entraînements collectifs de leur équipe en stage bloqué à l'Ecole des sports olympiques à El-Bez (Sétif).

Le patron de l'Aigle noir s'est dit soulagé par cette nouvelle, surtout que son entraîneur, Kheireddine Madoui, ne dispose que de 18 joueurs possédant des licences africaines.

Lors du stage, le coach Madoui a axé son travail sur le foncier et les options tactiques qui seront mises en pratique à Kinshasa.

De son côté, l'AS Vita Club prépare au grand complet cette finale aller de la 18^e Ligue des champions d'Afrique contre l'ES Sétif, prévue dimanche prochain au stade Tata-Raphaël à Kinshasa, avec deux séances d'entraînement par jour.

L'équipe dirigée par l'entraîneur Jean-Florent Ibane Ikwange qui est également sélectionneur de la RD Congo, s'entraîne désormais au complet après le retour des internationaux, le Burkinafabe Dayo Issoufou et

l'Ougandais Junior Yunus Sentamu. Ces deux joueurs avaient pris part avec leurs sélections nationales respectives aux 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la 30^e Coupe d'Afrique des nations 2015.

Il est utile de rappeler que l'ESS est le premier club algérien à atteindre la finale de la Ligue des champions dans sa nouvelle formule. Elle s'est qualifiée à ce dernier stade de la compétition aux dépens d'une autre formation de la RDC, en occurrence le TP Mazembe (victoire 2-1 à l'aller et défaite 3-2 au retour).

De son côté, l'AS Vita Club s'est qualifiée au détriment des Tunisiens du CS Sfaxien, avec une double victoire en aller et retour, sur le même score (2-1). En tous les cas, les joueurs de l'Entente de Sétif assurent, unanimement, qu'ils feront tout pour revenir avec un bon résultat de Kinshasa. A noter que les gars de Sétif rentreront juste après le match, dimanche prochain, sur Alger. A leur retour de Kinshasa, les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui, entreront en stage bloqué, à partir du lundi 27 octobre, au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui a été mis à leur disposition par la Fédération algérienne de football (FAF) pour préparer la finale «retour» qui est prévue le samedi 1^{er} novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 19h15.

S.B.

29 000 billets en vente aujourd'hui

29 000 billets au total seront mis en vente samedi pour la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football entre l'AS Vita Club et l'ES Sétif, prévue dimanche au stade Tata-Raphaël à Kinshasa, rapporte jeudi la presse locale.

La formation congolaise, sur demande de la Confédération africaine de football (CAF), a décidé de limiter le nombre de billets à 29 000 pour des considérations sécuritaires, alors que le stade est d'une capacité de 50 000 places.

D'autre part, les dispositifs sécuritaires seront renforcés dimanche au stade Tata-Raphaël. Déjà, la veille, tout le monde doit évacuer le stade, y compris les étudiants, restaurants,

églises et même les ententes provinciales et urbaines dont les bureaux sont logés dans l'enceinte sportive.

Les autorités congolaises ont également interdit aux marchands ambulants de venir vendre au stade le jour du match. Le trio arbitral zambezien conduit par le directeur de jeu Janny Sikazwe et composé en outre de ses assistants Bruno Tembo et l'Angolais Jerson Emiliano Dos Santos, est attendu vendredi à Kinshasa. Le quatrième arbitre est Wellington Kaoma. Le commissaire au match, le Gabonais Pierre-Alain Mounguengui est depuis mercredi à Kinshasa.

Quant au coordinateur général, le Camerounais Abel Mbengue, il était attendu jeudi soir à Kinshasa.

L'officier de dopage, le Dr burkinabé Lilian Francis sera le dernier à arriver le samedi 25 octobre. La réunion technique est prévue samedi à 11h00 (heure locale) et la conférence de presse des entraîneurs et capitaines des deux équipes aura lieu à 11h30 au siège de la Fédération congolaise. La connaissance du terrain pour l'équipe algérienne est programmée le même jour à 15h30.

La finale retour de la 18^e édition de la Ligue des champions aura lieu le 1^{er} novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le vainqueur de la double confrontation représentera le continent africain au Mondial des clubs-2014, prévu du 10 au 20 décembre au Maroc.

CLASSEMENT FIFA/ L'ALGÉRIE À LA 15^E PLACE Madjid Bougherra : «On ne peut qu'être fiers»

Le défenseur international algérien, Madjid Bougherra, s'est dit «fier», au lendemain de la publication du classement mensuel de la Fédération internationale (Fifa), qui a vu l'équipe algérienne de football occuper une historique 15^e place.

«J'ai commencé la sélection en 2004, on n'était pas loin de la centième place. Nous sommes quinzièmes. Quel chemin parcouru !», a indiqué vendredi le sociétaire

(division 1/Emirats arabes unis) au site spécialisé France Football.

Première nation africaine, 15^e au niveau mondial devant l'Angleterre et le Mexique, l'Algérie atteint ce mois d'octobre le meilleur classement de son histoire au classement de l'instance mondiale.

Cette distinction trouve son explication dans les deux matchs remportés face au Malawi, en aller-retour (0-2 et 3-1) les 11 et 15 courant, dans le cadre des 3^e et 4^e journées des élimi-

natoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévue au Maroc.

L'Algérie, toujours première sur le plan africain, devance désormais de dix places la Côte d'Ivoire, son poursuivant, immédiat dans ce registre. L'écart entre les deux nations était de deux places seulement lors du classement de septembre.

Sur le plan arabe, l'Algérie est également toujours leader devant l'Egypte, qui a gagné 23 places au classe-



ment mondial et s'est propulsée à la 38^e position, après ses deux précédents succès contre le Botswana (0-2 et 2-0).

APS

JUVE : GROSSE DÉCEPTION POUR POGBA

«On est déçus de notre performance, a réagi le Français après la rencontre. C'est un match qui était important pour le futur. On n'a pas su l'assumer. Il faut qu'on marque. Pour gagner, il faut marquer. Voilà ce qui nous manque. Il va falloir concrétiser nos occasions.» Après 3 journées, les Bianconeri n'affichent que 3 petits points au compteur.



REUS AURAIT PRIS SA DÉCISION !



DIEGO COSTA à l'hôpital pour une maladie mystérieuse ?

Diego Costa, le buteur de Chelsea, a loupé le match de Ligue des Champions face à Maribor, et pourrait bien être trop juste pour affronter Manchester United le week-end prochain. Une absence qui a mis José Mourinho en colère, celui-ci reprochant, à demi-mot, à la sélection espagnole de ne pas l'avoir épargné alors que Costa tirait déjà la langue en club.

Néanmoins, le *Daily Telegraph* affirme sur son site Internet que le cas Diego Costa est plus compliqué que prévu. En effet, alors que sa blessure à l'aine était connue, Diego Costa souffrirait d'un second mal un peu plus obscur. Un mal qui aurait obligé l'ancien attaquant de l'Atlético Madrid à se rendre à l'hôpital. Diego Costa souffrirait du ventre, et selon le media britannique, afficherait des symptômes qui laisse-

raient penser à une grippe intestinale, même si le diagnostic n'est pour le moment pas totalement fixé. Une blessure ramenée d'Espagne où il était en rassemblement avec sa sélection, ce qui aurait accentué la colère de José Mourinho...

ANGEL DI MARIA PRÉSENT CONTRE CHELSEA ?

Le milieu de terrain argentin de Manchester United pourrait revenir dès ce week-end face à Chelsea. Touché à la cuisse lors du match de Manchester United contre West Bromwich Albion lundi (2-2), Angel Di Maria pourrait faire son retour sur les terrains dès ce week-end, selon le *Daily Mail*. Le staff mancunien serait en effet optimiste quant à la condition physique du joueur le plus cher de l'histoire des Red Devils. Louis van Gaal a en bien besoin face au leader de la Premier League, invaincu jusqu'ici. Les Blues de José Mourinho se rendent à Old Trafford dimanche.



DAVID LUIZ : «aucun problème avec Mourinho»

Egratigné par José Mourinho lors de son départ de Chelsea durant l'été, David Luiz (27 ans, 7 matchs en Ligue 1 cette saison) n'est pas rancunier. Le défenseur du Paris Saint-Germain assure ne pas avoir de problème avec le coach des Blues. «Chelsea m'a offert un nouveau contrat, mais ma décision était de partir. Je n'ai aucun problème avec Mourinho», a confié le Brésilien à Reuters. J'ai décidé de partir et le PSG m'a proposé un beau projet, pour le présent et le futur. Quand ils me l'ont présenté, j'ai décidé que c'est là que je voulais aller.»



CHELSEA : un exil en Turquie pour Cech ?

Le gardien de but de Chelsea, Petr Cech, ne perd pas espoir. L'international tchèque est convaincu qu'il est en mesure de reprendre ses galons de titulaire à Thibaut Courtois. D'après le *London Evening Standard*, Petr Cech n'aurait pas du tout l'intention de faire des vagues chez les Blues avant le début du mercato hivernal. Mais à défaut d'obtenir un temps de jeu satisfaisant avant le début de cette période consacrée aux transferts, l'ancien portier de Rennes pourrait réclamer un bon de sortie. Les dirigeants de Besiktas commenceront déjà à avancer leurs pions auprès de l'entourage de Petr Cech, afin d'obtenir éventuellement sa signature dans un peu plus de deux mois.



A en croire *Fichajes*, qui relaie l'information sur son site Internet, Reus refuserait de prolonger en faveur du Borussia Dortmund pour une raison très simple. D'après les indiscretions du média ibérique, l'Allemand serait tombé d'accord sur les termes d'un futur contrat avec le Bayern Munich. Il ne souhaiterait toutefois pas en faire part. Interrogé sur la possibilité de recruter Marco Reus au Bayern Munich, le président Karl-Heinz Rummenigge a assuré que l'option était possible. «Pour être honnêtes, nous discuterons le sujet en interne et calmement. Ensuite nous prendrons une décision, avait-il confié ouvertement dans les colonnes de *Kicker*. Au final, la décision appartient au joueur. Sa clause libératoire est connue de tous. Il n'y a rien d'autre à dire.»

LA JUVE VEUT SHAQIRI

Xherdan Shaqiri, le milieu offensif du Bayern Munich, est dans le viseur de la Juventus qui suivrait de très près sa situation, selon *Tuttosport*. L'international suisse était déjà très courtisé lors du dernier mercato estival, et il n'avait pas caché ses envies d'ailleurs pour accumuler un temps de jeu plus conséquent. Son bail expire en 2016. L'Atletico Madrid est également intéressé par le Suisse.



DIPLOMATIE

Le Président Bouteflika reçoit les nouveaux ambassadeurs du Mexique ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu jeudi à Alger, Juan José Mijares, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mexique en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur mexicain a indiqué avoir abordé avec le chef de l'Etat des questions politiques et économiques d'intérêt commun.

"Nous avons eu un dialogue très ciblé et spécifique sur les relations politiques et économiques algéro-mexicaines qui sont appelées à se développer davantage", a précisé M. Mijares, ajoutant que les deux pays ont des politiques extérieures qui partagent les mêmes objectifs. Il a, par ailleurs, ajouté que l'Algérie et le Mexique célèbrent cette semaine le 50^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

... de Suède...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu également jeudi à Alger M^{me} Carin Well, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en sa qualité de nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Suède en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. M^{me} Well a indiqué, dans une déclaration à la presse, au terme de cette audience, avoir abordé avec le président Bouteflika l'état des relations entre l'Algérie et la Suède qui sont, a-t-elle affirmé "très solides" et "excellentes depuis très longtemps". "On constate qu'il existe un potentiel pour élargir et approfondir nos relations dans plusieurs domaines, autant en termes économiques et commerciaux mais aussi au plan politique", a-t-elle soutenu.

Elle a souligné le soutien de la Suède en faveur des initiatives entreprises par l'Algérie pour la promotion de la paix et la stabilité dans la sous-région, notamment l'initiative algérienne d'être le chef de file de la médiation dans la résolution du conflit malien et son rôle de facilitateur pour le dialogue inter-libyen.

... et de Hongrie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu aussi jeudi à Alger Iur Csba Mohi, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Hongrie en Algérie.

L'ambassadeur hongrois a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, qu'il veillera à "redynamiser" les relations algéro-hongroises, rappelant, par la même occasion, que pendant les années 80 "plus de 5.000 Hongrois, dont des médecins, ingénieurs et universitaires, ont travaillé en Algérie et un millier d'Algériens ont étudié en Hongrie". M. Mohi a affirmé, en outre, que "le président Bouteflika représente pour tous les Hongrois l'amitié éternelle, la liberté et le refus de toutes les oppressions". L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

ALGÉRIE - EGYPTE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre égyptien des Affaires étrangères

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier, à Alger le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri, en visite de travail en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra



SAMEH CHOKRI:

L'Egypte et l'Algérie font face à des "défis" induits par une situation "dangereuse" dans la région

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri, a affirmé jeudi que l'Egypte et l'Algérie font actuellement face à des défis induits par une situation dangereuse qui prévaut dans le monde arabe". "L'Egypte et l'Algérie font actuellement face à des défis induits par une situation dangereuse qui prévaut au Moyen-Orient, à l'instar de ce qui se passe en Palestine, en Syrie, en Irak, au Yémen et en Libye", a précisé M. Chokri dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Pour le chef de la diplomatie égyptienne, les deux pays ont un intérêt "commun" concernant plusieurs questions africaines, tels les problèmes et

objectifs de développement en Afrique, soulignant que "toutes ces questions ont fait l'objet de concertations avec le Président Bouteflika". J'ai eu l'honneur d'écouter la vision éclairée du président de la République concernant ces questions", a-t-il indiqué, estimant avoir hautement apprécié les orientations du président Bouteflika pour ce qui est du renforcement des relations algéro-égyptiennes dans tous les domaines bilatéraux". M. Chokri a indiqué avoir transmis les salutations du président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi au président Bouteflika, soulignant que l'intérêt porté à la coopération entre l'Egypte et l'Algérie "reste solide afin de hisser les relations bilatérales au plus haut niveau".

ALGERIE - FRANCE

M. Messahel s'entretient à Paris avec M. Fabius

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a été reçu hier au quai d'Orsay à Paris par le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius. L'entretien a donné lieu à un échange principalement sur la situation au Mali et en Libye ainsi que les préparatifs de la prochaine visite en Algérie de M. Fabius. Au sujet du Mali, le Chef de la diplomatie française a déclaré que son gouvernement "partageait entièrement" le point de vue algérien sur la situation qui y prévaut et qu'il soutenait les efforts déployés par l'Algérie pour aboutir à un accord permettant le règlement définitif de la crise malienne.

Il a également fait part de la disponibilité de la France à accompagner ces efforts. S'agissant de la Libye, une concordance de vues s'est dégagée sur la situation actuelle et les dangers qu'elle fait peser sur la stabilité de l'ensemble de la région et

bien au-delà. Les deux parties ont convenu que "des efforts soutenus et convergents devraient être déployés pour trouver une solution à la grave crise que connaît ce pays". Cette rencontre entre MM. Messahel et Fabius, indique-t-on, s'inscrit dans le cadre des concertations et des mécanismes de consultation qui existent entre les deux pays et mis en place depuis la rencontre à Alger en 2012 des Présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande.

M. Yousfi reçoit l'ambassadeur de France

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de France, Bernard Emie, a indiqué un communiqué de ce département ministériel. Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et la France dans le domaine de l'énergie, qualifiées de "denses" et "d'importantes". M. Yousfi a présenté au diplomate français les grands axes du programme de développement du secteur notamment dans les do-

maines des hydrocarbures, de l'électricité, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la formation et de la fabrication locale d'équipements. A ce propos, il a invité les entreprises françaises à être présentes dans le cadre d'un partenariat "mutuellement bénéfique". Pour sa part, l'ambassadeur de France a fait de l'intérêt et de la volonté des entreprises françaises à renforcer leur présence en Algérie dans ces domaines.

La France salue le rôle de l'Algérie dans les négociations inter-maliennes

La France salue le rôle de l'Algérie dans les négociations inter-maliennes et souhaite que ces dernières permettent d'aboutir à une paix durable, lit-on dans une déclaration du porte-parole qui rappelle, par ailleurs, que l'Algérie et la France se concertent "étroitement" pour le règlement de la crise en Libye. La déclaration annonce que le ministre fran-

cais des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, auront des entretiens vendredi à Paris pour "faire le point sur la situation au Sahel et la crise libyenne".

ALGÉRIE - ZAMBIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue zambien à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue zambien, Michael Chilufya Sata, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes voeux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit le président Bouteflika. «Je sais que cette heureuse occasion pour vous réitérer mon entière disponibilité à oeuvrer avec vous au renforcement des relations entre nos deux pays, et à poursuivre notre concertation en vue de promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans notre continent», a ajouté le chef de l'Etat.

M. Sellal reçoit la présidente de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée française ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, jeudi à Alger, l'ancienne ministre et présidente de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale française, Elisabeth Guigou, en visite en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Selon le communiqué, l'entretien a permis d'aborder "l'état des relations algéro-françaises dans leurs volets relatifs à la coopération et aux échanges dans les domaines parlementaires, sécuritaires et économiques". A cet égard, et "tout en se félicitant de leur constance", les deux parties ont exprimé leurs "attentes" quant à la dimension qualitative que ces relations doivent atteindre conformément aux souhaits des gouvernements des deux pays.

Les deux responsables, a ajouté la même source, ont par ailleurs mis à profit cette rencontre pour évoquer un certain nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun.

... Et le ministre chypriote des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu jeudi le ministre chypriote des Affaires étrangères, Ioannis Kasoulides, en visite de travail en Algérie, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué. "Après avoir relevé l'excellence des rapports qu'entretennent les deux pays, les deux parties se sont accordées sur la nécessité d'assurer les meilleures conditions pour une relance effective de leurs relations aussi bien sur le plan de la concertation politique que sur celui des échanges économiques", précise la même source.

Il a été procédé également à l'examen des perspectives de promotion de la coopération dans certains domaines promoteurs, notamment l'énergie, les ressources en eau, le tourisme et les espaces intermédiaires, ajoute le communiqué. L'entretien a, par ailleurs, donné lieu à un échange de vues sur plusieurs questions d'actualité d'ordre régional et international, précise-t-on.